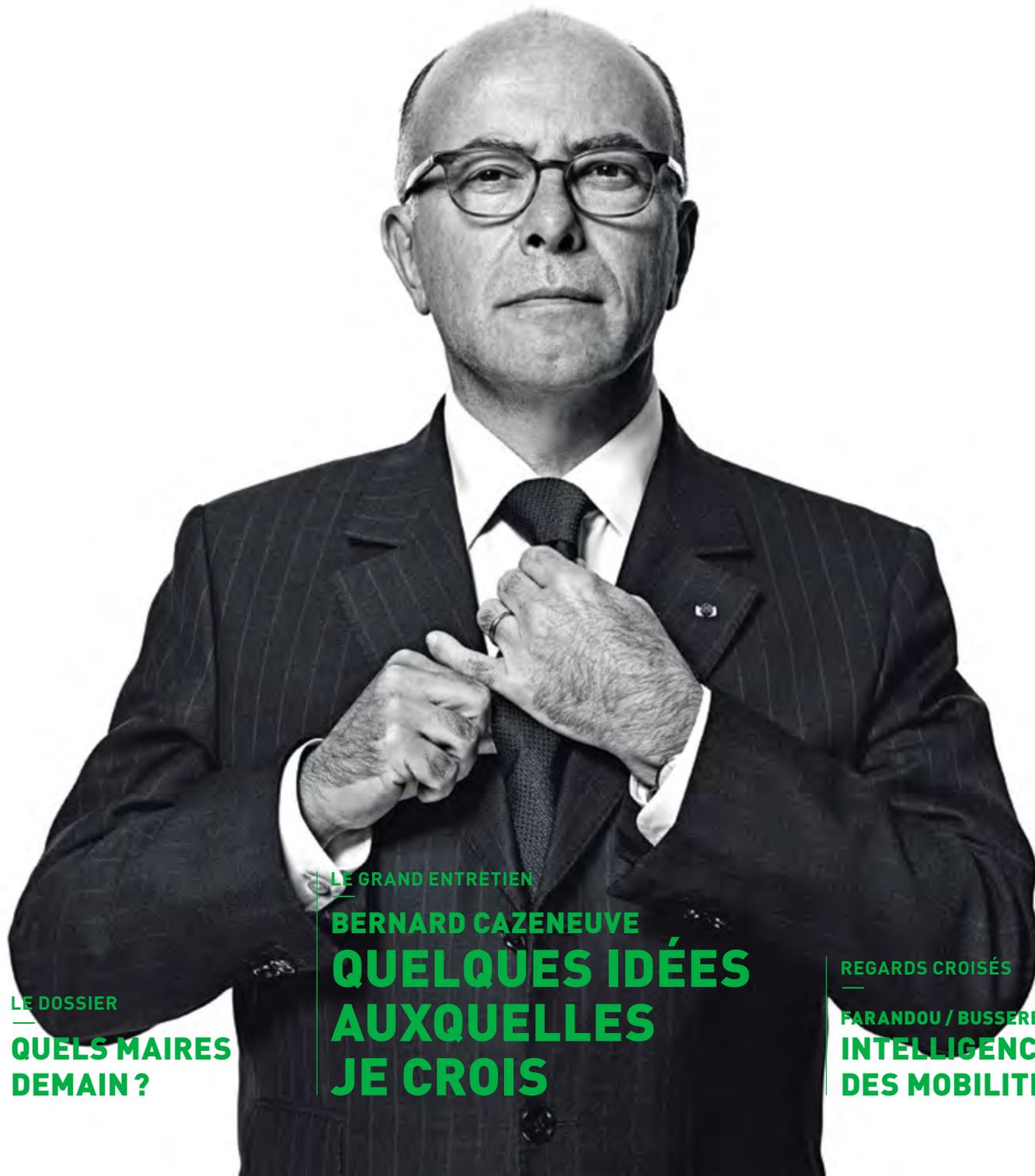




L'HÉMICYCLE

LA REVUE
QUI AIME
LA POLITIQUE



LE GRAND ENTRETIEN

BERNARD CAZENEUVE
QUELQUES IDÉES
AUXQUELLES
JE CROIS

LE DOSSIER

QUELS MAIRES
DEMAIN ?

REGARDS CROISÉS

FARANDOU / BUSSEAU
INTELLIGENCE
DES MOBILITÉS



**Vous avez
des réponses,
nous avons
des questions.**

Aimer et faire aimer la politique... Dans le monde tel qu'il est, cela ressemble à une gageure. C'est pourtant le pari que fait *L'Hémicycle*, qui devient une revue trimestrielle, plus riche, plus dense, plus ouverte.

Une référence dans le monde parlementaire, *L'Hémicycle* entend bien s'en rester. Mais la revue veut explorer de nouveaux horizons, scruter les métamorphoses, encourager le dialogue entre des acteurs qui sont devenus plus complémentaires que jamais. Ainsi entendrez-vous parler ici de vie parlementaire mais aussi de territoires, de collectivités, d'entreprises, d'individus, d'initiatives de toutes sortes. Car, pour nous, faire aimer la politique, c'est aussi favoriser un dialogue fécond avec d'autres univers en expansion, partager des enjeux, des difficultés, des visions et des solutions.

Pour relever le défi de ce positionnement, soyez sûrs que l'équipe de *L'Hémicycle* aime la politique et, corollaire logique, qu'elle regarde avec un profond respect celles et ceux qui s'engagent au service des autres. Sans naïveté excessive, néanmoins : on peut aimer tout en étant lucide.

Chaque contributeur de *L'Hémicycle* enrichit la revue par son analyse mais surtout par son parcours et par la vision singulière qui est la sienne. Des femmes et des hommes qui feront de leur mieux pour partager avec vous une passion... Avec la conviction que pour faire aimer la politique, il faut commencer par la prendre pour ce qu'elle est : profondément humaine.

BONNE LECTURE !

c



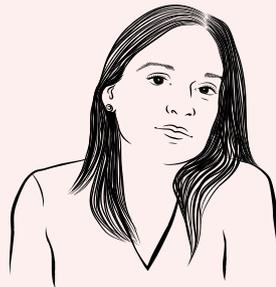
ÉRIC REVEL

o



THOMAS RENOU

ntri



CLAIRE DE LAMBILLY



MARTIAL FOUCAULT



ARIANE HERMELIN



PIERRE JANUEL

bu

teurs



BRUNO FULIGNI



FRANÇOIS CLEMENCEAU



PASCALE TOURNIER



JEAN QUATREMER



LUC ROUBAN

ARIANE HERMELIN

Après avoir fait ses armes dans le documentaire (et notamment *L'avocat de la terreur*, de Barbet Shroeder, 2007), Ariane Hermelin écrit sur des sujets politiques et sociétaux. Elle collabore à *L'Hémicycle* depuis 2017.

BRUNO FULIGNI

Écrivain, historien, haut fonctionnaire, maître de conférences à Sciences Po, il est l'auteur de plus de trente livres sur l'histoire politique de la France.

CLAIRE DE LAMBILLY

Après avoir travaillé une dizaine d'années au sein de collectivités locales, Claire de Lambilly est devenue journaliste. Elle prépare actuellement un livre sur les guerres de Vendée.

ÉRIC REVEL

Après quinze ans de presse écrite, il est nommé en 2010 Directeur général de LCI et intègre le comité de direction générale du groupe TF1 (ainsi que le *Grand Jury RTL-Le Monde*). En novembre 2016, il est nommé Directeur général de France Bleu, avant de rejoindre de nombreux médias comme chroniqueur.

FRANÇOIS CLEMENCEAU

Il est rédacteur en chef au *JDD*, en charge de l'actualité internationale et des questions de politique étrangère et de défense. Éditorialiste sur Europe 1, il est l'auteur de plusieurs livres sur la politique américaine, dont *Hillary Clinton de A à Z* (Éditions du Rocher, 2015).

JEAN QUATREMER

Journaliste à *Libération*, il est spécialiste des questions européennes depuis 1990, documentariste, auteur de nombreux ouvrages et du blog *Coulisses de Bruxelles*. Dernier ouvrage paru : *Les salauds de l'Europe* (Calman Lévy, 2017).

LUC ROUBAN

Directeur de recherches au CNRS, Luc Rouban travaille au CEVIPOF depuis 1996 et à Sciences Po depuis 1987. Son dernier livre (publié fin 2018) : *Le paradoxe du macronisme* (Presses de Sciences Po).

MARTIAL FOUCAULT

Professeur à Sciences Po Paris, directeur du CEVIPOF, Martial Foucault est spécialiste des questions de comportement électoral et d'économie politique. Dernier ouvrage paru (2019) : *Les origines du populisme* (ouvrage collectif, Seuil).

THOMAS RENOU

Rédacteur en chef de *L'Hémicycle*, il travaille depuis une vingtaine d'années dans la presse écrite. Il est aussi co-auteur du documentaire de Serge Moati sur la dernière élection présidentielle : *Ma dernière campagne* (France 5, 2017).

PASCALE TOURNIER

Rédactrice en chef adjointe à *La Vie*, elle est l'auteure de deux biographies : l'une sur Henri Proglio, *Une réussite bien française* (2019), et l'autre sur Bernadette Chirac (2011), *La reine mère* (Éditions du Moment). Dernier ouvrage paru : *Le vieux monde est de retour : enquête sur les nouveaux conservateurs* (Stock, 2018).

PIERRE JANUEL

Après un parcours militant (associatif et politique) et un poste de Chef de cabinet de Cécile Duflot à EELV, Pierre Januel s'est imposé comme l'un des meilleurs experts de la vie parlementaire.

LE GRAND ENTRETIEN

Bernard Cazeneuve Quelques idées auxquelles je crois...

par Thomas Renou

p. 08

LE DOSSIER

LE BLUES DES MAIRES À l'épreuve de la démocratie municipale

par Martial Foucault

p. 20

Sébastien Lecornu

Quand le «Grand débat» fait avancer la loi

par Honoré Musat

p. 24

Bonheur rural

par Luc Rouban

p. 28

Rémunérer autrement nos élus locaux ?

par Éric Kerrouche et Élodie Lavignotte

p. 32

François Baroin

Le gouvernement ne répond pas au désarroi des maires

par Thomas Renou

p. 35

REGARDS CROISÉS

J.-P. Farandou - D. Bussereau

L'avenir, c'est l'intelligence des mobilités

par Éric Revel

p. 38

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le multilatéralisme à l'agonie

par François Clemenceau

p. 46

François Delattre

Europe proie ou Europe puissance ?

par François Clemenceau

p. 50

S O M

Audrey Azoulay

Face à la crise, sans cynisme ni naïveté

par François Clemenceau

p. 57

UN CŒIL SUR L'EUROPE

La démocratie se dissout-elle dans l'europhobie ?

par Jean Quatremer

p. 60

LE PORTRAIT

Chrysoula Zacharopoulou

Le nouveau visage de l'Europe

par Claire de Lambilly

p. 66

LE LAB

Internet tu mens

par Manon Revel
p. 70

EN VUE

Yannick Jadot L'écologie, un supplément d'âme?

par Ariane Hermelin
p. 75

POUR MÉMOIRE

Portiez de l'Oise

par Bruno Fuligni
p. 96

ESSAIS

Les livres qui inspirent les politiques

par Pascale Tournier et Pascal Bonnefille
p. 97

MAIRIE

MÉCANIQUE DU DÉBAT

La « start-up nation » est-elle vraiment le paradis des lobbyistes?

par Pierre Januel
p. 80

PASSÉ - PRÉSENT

Des artistes au Parlement

par Bruno Fuligni
p. 84

ŒUVRE OUVERTE

Un hémicycle pour deux assemblées

par Thomas Lefeuvre
p. 94

OURS

L'Hémicycle

Directeur de la publication:
Éric Revel

Rédacteur en chef:
Thomas Renou

Conception et réalisation:
EPOKA

Directrice de création:
Samantha Hodeir

Directrice artistique:
Lila Briand

Achat d'art:
Caroline Roesch

Directrice de production:
Valérie Sartorio

Maquettistes:
Marina Mathonnat
Christiane Roca
Jean-Luc Peret
Laurent Choutet

Secrétariat de rédaction:
Hélène Dachy

Merci!

L'équipe tient à remercier Pascal Bonnefille, ancien Directeur de la revue, qui a transmis le flambeau avec grâce et intelligence et qui fait toujours partie de la grande famille de *L'Hémicycle*; Thierry Mandon et Olivier Hurtado pour leurs précieux conseils et leur exigence toujours bienvenue; l'agence EPOKA, toute l'équipe qui a travaillé sur le titre avec passion et talent avec un salut tout particulier et très amical à ses co-présidents, Manuel Lagny et Mathieu Gabai, dont le soutien indéfectible et les conseils ont été si importants. E.R.

Crédit photos et illustrations:

Stéphane de Bourgies (Couverture),
Lila Briand, Pauline Bonis,
Damien Grenon, Michael George
Haddad, David Fitt,
@George(s), Kristel Rodeia, AFP:
Nicolas Asfour, Tuane Fernandes,
Kctv, Patrick Kovarik, Miguel
Medina, Stefan Rousseau, Thomas
Samson, Benoit Tessier, Upi, Bernd
von Jutrczenka, Mahmoud Zayyat,
Akg-Images / Laurent Lecat
Remerciements au Café Marcel, Paris

Photogravure:
Panchro

Impression:
Galaxy
Cette revue est imprimée
sur des papiers issus de forêts gérées
durablement (Brossulin / Coral Book)

Abonnements:
abonnements@lhemicycle.com
©Éditions des Grands Champs, Paris
Numéro de CPPAP en cours
ISSN : 1620-6479
Dépôt légal à parution

« **QUELQUES
IDÉES**



**Bernard
Cazeneuve**

**AUXQUELLES
JE CROIS... »**

Entretien
THOMAS RENOÙ

Photographie
STÉPHANE DE BOURGIES

EN RETRAIT DE LA VIE POLITIQUE DEPUIS L'ÉLECTION D'EMMANUEL MACRON, BERNARD CAZENEUVE ÉCRIT BEAUCOUP, SOUHAITANT « CONVAINCRE, PLUTÔT QUE SÉDUIRE » – SON DERNIER OUVRAGE –, À L'ÉPREUVE DE LA VIOLENCE (STOCK), VIENT DE PARAÎTRE. NOUS AVONS CHOISI D'INTERROGER L'ANCIEN PREMIER MINISTRE SUR LE SENS DE SON ENGAGEMENT, SUR LA LIGNE POLITIQUE QU'IL ENTEND DÉFENDRE, ET SUR L'ÉVOLUTION DE NOS INSTITUTIONS. IL NOUS LIVRE EN EXCLUSIVITÉ SES PROPOSITIONS.

— DEUX OUVRAGES SUR VOTRE EXPÉRIENCE DU POUVOIR... LE TROISIÈME, PRÉVU EN MARS 2021, AURA UN TITRE (LE SENS DE NOTRE NATION) QUI SONNE COMME UN PROGRAMME. NOTRE NATION A-T-ELLE UN SENS À REDÉFINIR ?

BERNARD CAZENEUVE Les deux livres auxquels vous faites référence racontent les trois années que j'ai passées au ministère de l'Intérieur et à Matignon, qui ont été marquées par une succession d'attentats tragiques. Il y eut aussi d'autres épreuves pour la communauté nationale, comme la montée sur les réseaux sociaux de la violence, du racisme, de l'antisémitisme, mais aussi l'émergence d'une haine ordinaire à l'encontre de quiconque ne pense pas comme soi. J'ai vu des formes de plus en plus radicales – et hélas considérées comme banales – de contestation se faire jour. Un climat en a résulté, avec des mises en cause récurrentes des forces de l'ordre et des modalités de leurs interventions face aux casseurs. Dans ce contexte, lorsque j'étais en fonction, l'État a cherché en permanence la juste réponse, qui appelait à la fois la plus grande fermeté à l'encontre de la violence et le rappel aux policiers de leurs obligations déontologiques. Cette montée irrésistible des tensions fut une épreuve collective pour le pays. Elle le fut également pour moi. Pendant cette période, il y eut aussi des fautes politiques,

comme la déchéance de la nationalité, qui blessa bon nombre de Français, attachés aux principes de droit qui avaient permis à des générations d'étrangers d'accéder à la citoyenneté française. Il aurait été plus judicieux de laisser la droite se fourvoyer seule, en défendant la déchéance de la nationalité, plutôt que de chercher à obtenir ses faveurs en renonçant à affirmer nos convictions. Pendant mon passage au Gouvernement, j'ai très vite perçu que la période était singulière, que la France serait confrontée à un cycle d'épreuves qui menaceraient jusqu'à son unité. À travers ces deux livres, j'ai donc voulu prendre le temps de restituer fidèlement aux Français ces événements dont ils furent les témoins et leur livrer avec sincérité les enseignements que je pouvais en tirer pour le futur. Le second tome de ce récit, dont le titre encore provisoire est *Le sens de notre Nation*, sera pour moi l'occasion de sonder la société contemporaine, d'en déceler les lignes de fracture et de livrer ma part de vérité sur la nécessaire renaissance du pacte national et républicain. Nous sommes dans un pays où l'État a préexisté à la Nation et où la Nation s'est incarnée progressivement dans l'État. La force souveraine de l'État s'est traduite peu à peu dans sa capacité à produire la norme de droit, à unifier le pays et à incarner des valeurs universelles, celles précisément que les peuples du monde ont appris à aimer de la France et qu'ils attendent toujours d'elle dans un monde chaotique. →

La Nation est aussi un irremplaçable instrument de justice sociale, puisqu'elle soutient l'État social qui a été capable d'encaisser le choc de la mondialisation libérale ces quarante dernières années, ce qui a évité à la France des fractures aussi béantes que celles que l'on constate au Royaume-Uni ou aux États-Unis. Je vois d'ailleurs là une raison supplémentaire de préserver l'État social en le modernisant et en le complétant, car les inégalités perdurent autant qu'elles se renouvellent. Demain, je suis persuadé que l'État-Nation sera un outil irremplaçable pour réaliser la transition écologique et la justice environnementale, sinon les intérêts particuliers imposeront leurs vues, immédiates et contraires. Ce sont ces fils, solides et ténus à la fois, qui sont mis actuellement à l'épreuve, notamment par la mondialisation, engendrant une perte de sens qui explique pour partie la montée du populisme. La Nation, c'est-à-dire le projet qui nous unit les uns aux autres par l'adhésion à une communauté de valeurs transcendant nos appartenances philosophiques et religieuses, doit permettre au peuple français de demeurer « un et indivisible ». Il faut pour ce faire réfléchir à l'avenir de nos institutions et à travers elles redonner de la force à la démocratie représentative, aux corps intermédiaires, aux territoires, en associant, le plus étroitement possible, les citoyens.

— **NOUS Y REVIENDRONS... RÉCEMMENT, LE PREMIER SECRÉTAIRE DU PARTI SOCIALISTE, OLIVIER FAURE, SALUAIT EN VOUS UN « HOMME D'ÉTAT ». QUEL SENS DONNEZ-VOUS À CETTE EXPRESSION ?**

b.c. Pour moi, l'exercice de l'État doit convoquer chaque jour cette incontournable réalité que la France est plus grande que chacun d'entre nous et que la servir implique qu'on s'efface devant elle, parfois même pour mieux l'incarner. Gouverner, c'est d'abord et avant tout accepter cette ascèse, qui laisse peu de place à la satisfaction de son propre ego et toute la place au service de l'intérêt général, dans la fidélité aux convic-

tions qui président à l'engagement d'une vie et dans la loyauté à ceux auxquels on doit ce que l'on est devenu. Le sens de l'État suppose aussi qu'on cherche à convaincre plutôt qu'à séduire, qu'on parle à l'intelligence des Français en convoquant des arguments rationnels, plutôt qu'à leurs instincts pour se ménager leurs faveurs. Ma conviction est qu'on ne se soustrait jamais à la lucidité du jugement des citoyens et qu'aujourd'hui plus qu'hier, il ne faut pas confondre la foule avec le peuple, en renonçant à ce que l'on croit bon pour le pays et au courage de le faire savoir.

— **VOTRE RÉPONSE RESEMBLE À LA PROFESSION DE FOI D'UN CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE... DANS VOTRE FAMILLE POLITIQUE, ILS SONT NOMBREUX À ESPÉRER CETTE CANDIDATURE...**

b.c. L'élection présidentielle n'est pas un radiocrochet où chacun y va de son couplet, en laissant à penser que le monde tourne autour de lui seul. Je vois des candidats partout qui se déclarent et d'autres qui espèrent pouvoir le faire un jour, avec la conviction que la gauche se résume à leur unique personne et que tout doit s'organiser autour d'eux. Cette mécanique d'une grande vacuité engendre un discours creux sur le nécessaire dépassement, la crainte ou pas de l'effacement ou au contraire la possibilité d'un avènement ayant pour vocation à tout englober, pour ceux qui ont le vent en poupe. Bref, pour reprendre l'expression de Tocqueville, on voit beaucoup d'ambitieux et aucune grande ambition. Je ne vais donc pas ajouter une candidature de plus à celles qui fleurissent déjà. Ce serait ridicule. Je vais plus modestement tenter d'avancer quelques idées auxquelles je crois. Je le ferai en homme libre, qui n'attend rien d'autre de l'avenir que l'émergence d'un espace politique pour une espérance. Vous l'aurez compris, j'ai choisi le terrain des idées, des convictions, non pas pour moi-même, mais pour ce que nous représentons collectivement. →

—
/

« En voyant un tel classicisme à l'œuvre, qui respecte tous les canons de la pensée libérale française lorsque ses tenants gouvernent, on cherche en vain un monde nouveau... »

/



Avec le maire de Londres, Sadiq Khan, le 13 novembre 2018, lors d'une cérémonie organisée en hommage aux victimes des attentats de Paris de novembre 2015.

© Benoit TESSIER / POOL / AFP

— **VOUS REGRETTEZ SOUVENT, CES DERNIERS TEMPS, QU'ON PERDE « LE SENS DE L'HISTOIRE ». NOUS ÉTIIONS LORS DE LA DERNIÈRE PRÉSIDENTIELLE DANS UN MOMENT ANHISTORIQUE, DISIEZ-VOUS. VOUS NE SUPPORTEZ PAS CE QUE LES COMMENTATEURS APPELLENT « LE NOUVEAU MONDE »...**

B.c. Le nouveau monde n'est pas un monde neuf. Quel est son projet original, par-delà l'ensevelissement définitif du monde qui l'a précédé – et dont il procède – et l'espoir que sur ses décombres, la confrontation électorale avec le seul Rassemblement National lui permettra de se maintenir au pouvoir le plus longtemps possible? Voilà pour la méthode de prise et de conservation du pouvoir. Quant au contenu même de la politique mise en œuvre depuis 2017, on y retrouve les recettes les plus prévisibles de l'orléanisme politique pour faire converger, dans un même mouvement, un libéralisme économique bon teint, la concentration du pouvoir entre les mains de quelques techniciens à la pensée considérée comme sûre et la dissolution de tous les corps intermédiaires qui pourraient, par leurs saines revendications, venir contrarier leurs desseins. En voyant un tel classicisme à l'œuvre, qui respecte tous les

canons de la pensée libérale française lorsque ses tenants gouvernent, on cherche en vain un monde nouveau. On comprend aussi pourquoi certains souhaitent effacer les traces de l'Histoire. Car en ressusciter les acteurs et les césures décisives reviendrait à mettre en lumière des filiations ou des continuités assez ordinaires et à ramener à sa juste dimension ce qu'on a prétendu être une révolution copernicienne. À l'examen des résultats, la politique menée depuis mai 2017 équivaut en somme à Copernic moins l'héliocentrisme... On est donc loin, pour prendre des exemples contemporains de ce que le gaullisme ou le mendésisme ont pu représenter d'ambitions modernisatrices de la vie politique française, en d'autres temps. Si je devais dire les choses de façon schématique, donc insatisfaisante, il me semble que depuis de très nombreuses années, nous vivons une perversion de la V^e République, avec une présidence de plus en plus solitaire, un Parlement de plus en plus affaibli et des partis politiques en miettes, avec le retour des logiques boutiquières de la IV^e République avec lesquelles le Général de Gaulle avait souhaité rompre au cœur de nos institutions. Le vrai mouvement de modernisation consisterait à mettre un terme à cela, alors que ce qu'on appelle le nouveau monde me donne le sentiment de vouloir au contraire accentuer la pente...

— TROIS DÉFIS SONT À RELEVER POUR LA GAUCHE, ÉCRIVIEZ-VOUS RÉCEMMENT DANS LA PRÉFACE DE L'OUVRAGE *LA GAUCHE DU RÉEL* : LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE, LA RÉGULATION DU CAPITALISME ET LA RECONQUÊTE DÉMOCRATIQUE. CE DERNIER DÉFI EST SELON VOUS LE PLUS « IMPÉRIEUX » : « LA GAUCHE DOIT S'EMPARER DU SUJET INSTITUTIONNEL À BRAS-LE-CORPS. DEPUIS PIERRE MENDÈS FRANCE, ELLE NE L'A QUE TROP PEU PENSÉ. » EXPLIQUEZ-NOUS.

b.c. D'abord, la gauche à laquelle je crois et à laquelle je me réfère est républicaine et humaniste. Certains pensent qu'elle a disparu. Je crois plutôt qu'elle doit se réinventer, à l'aune des principaux défis posés par la mondialisation libérale. La question de la préservation de la vie sur la planète est devenue urgente et centrale. Le populisme qui gagne considère que le sujet climatique est dérisoire et secondaire, comme en témoigne l'irresponsabilité des actions entreprises par les présidents Trump qui se retire de l'Accord de Paris ou Bolsonaro qui déforeste l'Amazonie, pour ne parler que d'eux. Chacun comprend qu'il ne sera pas possible de sauver ce qui peut encore l'être de notre biodiversité et de notre climat sans une rupture avec la mondialisation libérale, c'est-à-dire avec un libre-échange sans principes ni règles éthiques et dont le bilan carbone devrait suffire à lui seul à nous ramener à la raison. Il ne pourra plus y avoir de croissance dans la recherche du seul profit financier au détriment de l'environnement, de la santé humaine, du respect élémentaire des droits de l'homme. Par ailleurs, nous n'aurons de politique volontariste de l'écoconstruction, de conversion écologique de l'agriculture, de révolution des transports propres ou encore d'urbanisme sobre sans une politique cohérente rassemblant dans une même ambition le monde de la recherche, de l'université, de l'industrie, lui-même stimulé par une capacité d'investissement européenne rehaussée. Sauver la planète ne peut pas s'envisager sans la préoccupation constante de la

justice sociale, car chacun fait désormais le constat que les plus défavorisés sont aussi les premières victimes du productivisme qui les condamne à la relégation, au mal-logement, à l'alimentation low cost. J'ajoute que la mutation écologique n'advient que si elle est aussi économique : on ne changera pas de modèle sans les entreprises, sans les salariés, sans les pôles de compétitivité, sans innovation, sans recherche et développement et sans ingénierie. On ne peut donc pas dissocier la question écologique de la question sociale et c'est la raison pour laquelle je ne pense pas que l'engagement pour la planète puisse faire l'économie d'un arri-mage politique clair. Il est maintenant temps d'arrêter l'écologie cosmétique et d'avoir le courage de dire quel projet politique permettra la transition écologique et quel projet ne la permettra pas. Pour ma part, je ne pense pas que la mondialisation libérale la rendra possible. Enfin, je pense que l'articulation entre l'Europe et la Nation devra être repensée si l'on veut éviter que la poussée populiste n'emporte tout. Il faut autour de la Nation redéfinir un pacte démocratique et social qui refonde un système d'expression et de représentation citoyenne, qui redonne aux organisations politiques et syndicales une place et un impact qu'elles ont perdus à force de défendre des postures ou des intérêts déconnectés des préoccupations des Français. Il faudra pour cela de la sincérité, des convictions, le sens de l'engagement collectif, un pacte avec les organisations syndicales réformistes qui doivent être respectées et associées aux grandes décisions relatives à la préservation de la planète et du modèle social français. Quant à l'Eu- →

« **La gauche ne peut plus aujourd'hui réduire son approche au seul sujet de la relation au travail, de sa confrontation au capital, ni se contenter de postures sur les services publics, le rôle de l'État ou le modèle social français.** »



Emmanuel Macron (alors ministre de l'Économie) et Bernard Cazeneuve (alors ministre de l'Intérieur) le 15 juin 2016 à l'Assemblée nationale

rope, elle a davantage besoin de projets que de traités, de contenus que de contenants. Il faut sortir de la fuite en avant qui consiste à considérer que chaque problème qui n'a pas de solutions ou qui n'est pas pris en compte comme il conviendrait trouvera à se résoudre par un nouveau traité. Si l'on veut mettre un terme à la poussée populiste, il faut engager cette revitalisation démocratique de notre Nation et repenser lucidement le projet européen pour lui donner plus de force et d'ambition.

— **VOUS CITEZ RÉGULIÈREMENT L'HÉRITAGE DE GEORGES CLEMENCEAU POUR FUSTIGER LE MANQUE DE COURAGE DU MONDE POLITIQUE SUR DE NOMBREUX SUJETS, ET NOTAMMENT LA DÉFENSE DE LA LAÏCITÉ. « LA PENSÉE DOIT ÊTRE FERME », DITES-VOUS...**

b.c. Ma préoccupation est de voir renaître une gauche de gouvernement qui soit crédible, courageuse et intacte dans sa volonté de donner au progrès toutes ses chances de transformer la société. Or, ni les nostalgies, ni les références historiques ne suffiront à atteindre le but. Car si nul ne peut couper les fils de l'Histoire, chaque mouvement politique doit aussi trouver en lui-même la force de se réinventer. Cela étant, la figure de Georges Clemenceau compte pour moi, c'est vrai. Il est rare qu'une seule vie ramasse en elle-même toutes les épreuves: celle de l'affirmation de l'unité de la Révolution française contre les libéraux de l'époque, celle du combat

précoce contre la colonisation, contre les belles âmes républicaines qui pensaient exporter la civilisation alors qu'elles ne semaient que la souffrance et l'humiliation, celle de la défense sans concession de la République laïque avec les radicaux, celle d'un engagement pour la vérité et la liberté au moment de l'affaire Dreyfus, celle des calomnies affrontées au moment du scandale de Panama, celle de la défaite électorale, du retrait et de la solitude, sans amertume mais avec un orgueil intact, celle de la guerre menée jusque dans les tranchées et de la victoire donnée au pays sans recherche de la gloire pour soi-même, celle des attaques virulentes d'une certaine droite et d'une certaine gauche qui aimaient d'abord la politique et n'avaient qu'accessoirement la préoccupation du pays. Ces médiocres, qui abaissaient tout, détestèrent Clemenceau, dont le jugement était incisif et cruel. Sur l'essentiel, il sut décider et agir en prenant le risque d'affronter des bourrasques. Lorsqu'il pensait que la cause était juste, il agissait sans que jamais la main ne tremble, avec une élégante indifférence aux commentaires et aux insultes, sa solitude semblant le protéger. Et puis il y eut les indéfectibles amitiés, celle qui le lia à Monet jusqu'à sa mort à Giverny, avec cette idée, jamais exprimée, qu'on ne lâche pas les siens dans les épreuves, lorsqu'ils sont affaiblis, en préférant la pénombre de leur solitude à la lumière éclatante du dehors...

— **VOUS CONVOQUEZ MOINS L'HÉRITAGE DE JEAN JAURÈS, EN REVANCHE, DANS VOS PRISES DE PAROLE ET ÉCRITS. QUELLE EST SA PLACE DANS VOTRE PANTHÉON ET, POUR VOUS, DANS L'HISTOIRE DE LA PENSÉE POLITIQUE ?**

b.c. Jean Jaurès ne gouverna pas. Il est donc par la force des choses mieux placé dans le Panthéon des figures de la gauche, puisque jamais compromis dans l'exercice de l'État et mort héroïquement pour un combat universel, celui de la paix. Jaurès était aussi un intellectuel rigoureux et puissant, habité par le combat

pour le socialisme, qu'il parvint à incarner, par la voix et par le verbe, jusqu'à symboliser l'idéal. Surtout, Jaurès est pour moi celui qui a porté au plus haut niveau de perfection la synthèse entre la pensée républicaine et la pensée socialiste, c'est-à-dire entre la dignité de l'individu et l'ambition de transformer les structures sociales. Comment peut-on être socialiste sans admirer Jaurès et se nourrir de sa pensée ? Mais Jaurès fait aujourd'hui l'unanimité, même parmi les leaders contemporains de la droite française, qui n'aiment jamais autant les socialistes que lorsqu'ils sont morts ou condamnés à l'opposition pour l'éternité. Ce n'est pas le cas de Clemenceau, qui aujourd'hui encore suscite les controverses. Alors, par tempérament d'avocat, je le défends davantage, non pas parce qu'il compte plus pour moi, mais parce qu'il est plus décrié.

— VOUS POINTEZ LA FRAGILITÉ DE NOTRE SYSTÈME INSTITUTIONNEL. LA RÉFORME ENVISAGÉE PAR L'EXÉCUTIF NE PERMETTRA PAS DE LE CONSOLIDER, SELON VOUS... LE QUINQUENAT NE PERMET PLUS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE RETROUVER SON RÔLE D'ARBITRE, EXPLIQUEZ-VOUS LORS D'UNE CONFÉRENCE À L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX. DOIT-ON REVENIR AU SEPTENNAT ? ÉLIMINER LA FONCTION DE PREMIER MINISTRE ? COMMENT REDONNER DU SOUFFLE À NOTRE PARLEMENT ?

b.c. Je pense qu'il faut manier les réformes constitutionnelles avec la plus grande prudence. Le Général de Gaulle a donné à notre pays des institutions puissantes, qui ont sorti la France de l'instabilité gouvernementale tout en donnant aux gouvernements successifs le temps nécessaire à la mise en œuvre de leur projet. Relire le discours de Bayeux est à cet égard inspirant de vision et de ténacité. Chaque président, selon sa pratique, a contribué à donner sa lecture des institutions, faisant ainsi la démonstration de leur plasticité. À l'exception de François

Mitterrand, qui transforma le pays sans changer l'esprit de la V^e République, on engagea par la suite des réformes qui correspondaient, dans l'esprit de leurs concepteurs, à ce que les Français étaient censés attendre ou souhaiter d'eux. On entra alors imperceptiblement dans les facilités d'une douce démagogie. Avec le recul, je pense que certaines de ses réformes furent des erreurs, en particulier l'instauration du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral, responsable de l'accélération du temps politique, de l'affaiblissement du Parlement, mais aussi d'une diminution de la fonction présidentielle, par hypertrophie. Le président de la République concentre sur lui tous les pouvoirs qui permettent de faire des réformes, alors même qu'il est incapable de conduire ces réformes tout seul. Il se trouve ainsi condamné à décevoir. On ne corrigera pas ces déséquilibres sans un large accord national et la garantie d'une stabilité à long terme, conciliant efficacité gouvernementale, contrôle citoyen et renaissance démocratique. Le septennat redonnerait sans nul doute au Président une capacité d'arbitrage, de recul et peut-être même de sagesse dont le pays a besoin. Le Premier ministre retrouverait alors son rôle de chef de Gouvernement devant le Parlement et le pays, en charge de la conduite de la politique de la Nation. Quant au Parlement, la poursuite de la simplification de la fabrique de la loi s'accompagnerait d'un renforcement inédit du contrôle parlementaire. Une nouvelle phase de déconcentration et de décentralisation viendrait, enfin, recréer les conditions de la confiance avec les collectivités locales et les territoires dans le cadre d'un Pacte leur garantissant la stabilité des ressources, des organisations, mais aussi la poursuite de la clarification dans la répartition des compétences. →

« **Le septennat redonnerait sans nul doute au président une capacité d'arbitrage, de recul et peut-être même de sagesse dont le pays a besoin.** »

— LE PARTI SOCIALISTE TROUVERA-T-IL
UN JOUR UNE LIGNE ÉCONOMIQUE CLAIRE ?
IL N'A JAMAIS FAIT SON « BAD
GODESBERG », DIT-ON SOUVENT...

B.C. Je ne suis pas sûr que la notion de Bad Godesberg ait encore une quelconque pertinence. Il faut comprendre que nous avons radicalement changé d'époque et la responsabilité de la gauche, c'est aussi d'être un éclaircur de justice dans ce monde nouveau qui pour l'instant revêt surtout des traits angoissants. La gauche a devant elle des défis plus importants et sans doute plus difficiles que ceux qui se sont présentés à elle dans le temps long de son histoire. La mondialisation libérale est-elle compatible avec la préservation de la vie sur la planète ? La numérisation et l'intelligence artificielle ne vont-elles pas changer définitivement la relation au travail et poser des problèmes éthiques nouveaux, englobant la question de la protection des données personnelles et celle toujours plus sensible de la préservation des droits et libertés individuelles et collectives. Comment éviter que le progrès technologique ne creuse davantage encore les inégalités, jusqu'à engendrer des processus définitifs de relégation territoriale et sociale ? Comment éviter les processus d'aliénation et de manipulation politiques résultant des offensives numériques destinées à orienter le cours des sociétés, notamment au moment des élections, au seul profit d'oligarchies cyniques et autoritaires ? Comment faire face au défi écologique et démographique ainsi qu'au mouvement migratoire qu'il ne manquera pas d'engendrer ? La gauche ne peut plus, aujourd'hui, réduire son approche au seul sujet de la relation au travail, de sa confrontation au capital, ni se contenter de postures sur les services publics, le rôle de l'État ou le modèle social français. Si elle veut défendre tout ce à quoi elle croit, tout ce à quoi elle tient, en étant à la fois convaincante et crédible, il lui faut porter un humanisme global, intégrant l'urgence climatique, la justice sociale, les modes de production et de croissance soutenables et souhaitables, les valeurs qui permettent de vivre ensemble face aux défis éthiques et juridiques

que pose le progrès technologique et, enfin, la question de l'ordre international à promouvoir, dans un contexte où l'Europe est affaiblie et le multilatéralisme remis en cause. La gauche qui convaincra est celle qui réussira à se placer au centre du paysage politique en opérant cette indispensable synthèse et en prenant le risque de rompre avec les représentations héritées du passé. Voilà la ligne que je pense juste et sincère. Elle est celle d'un humanisme républicain et européen qui veut renouer avec l'idéal par le courage et la crédibilité et s'éloigner des oppositions à tout et des querelles stériles qui sèment partout la désespérance et la colère. ▶

À L'ÉPREUVE DE LA VIOLENCE,
BEAUVAU, AVRIL 2014, DÉCEMBRE 2015

ÉDITIONS STOCK,
PARIS, 2019

20,90 €





**Notre action
pour Emma :
un logement
tout neuf pour
profiter de la vie
en centre-ville.**

www.actionlogement.fr

ActionLogement 
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

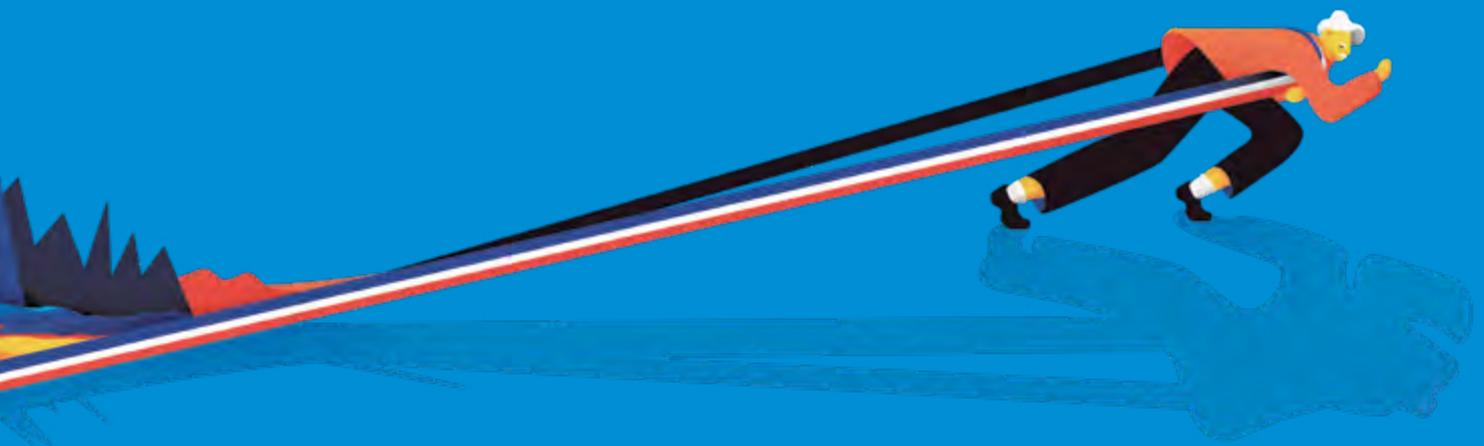


Action Logement participe à la revitalisation des centres-villes des 222 communes du programme Action Cœur de Ville. Sur cinq ans, Action Logement consacre 1,5 milliard d'euros pour construire et réhabiliter des immeubles en centre-ville. Notre objectif : permettre aux salariés de vivre au cœur des villes moyennes.



Le dossier

LE BLUES DES MAIRES



DES MAIRES
DE FRANCE

LE DOSSIER

À l'épreuve de **LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE**

Texte
MARTIAL FOUCAULT,
Professeur des universités
à Sciences Po
et Directeur du CEVIPOF

Illustrations
PAULINE BONIS



LES ATTENTES VIS-À-VIS DES MAIRES N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI FORTES. JAMAIS, NON PLUS, LES MAIRES NE SE SONT SENTIS SI DÉMUNIS, SI PAUVRES EN MOYENS DISPONIBLES. CETTE INJONCTION PARADOXALE SERA AU CŒUR DES ENJEUX DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020... DANS CE CONTEXTE TRÈS POLITIQUE, ALORS QUE LE PARLEMENT S'APPRÊTE À DISCUTER LE PROJET DE LOI « ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ », QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA GRANDE ENQUÊTE CEVIPOF-ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ? UN ÉCLAIRAGE MAJEUR SUR LES MAIRES DE DEMAIN...

Si le maillage très fin du territoire français en fait sa singularité, la crise des Gilets jaunes a rappelé combien les fractures territoriales ne cessent de progresser. La récente étude¹ du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) permet de résumer la situation par le constat suivant : les territoires qui vont mal vont de plus en plus mal, et les territoires qui vont bien vont de mieux en mieux. Au cœur de cette forme de séparation spatiale, les représentants élus, souvent en première ligne, sont et restent les maires et leur équipe municipale. Avec plus de 35 000 communes, la France détient, certes, le record européen du nombre de municipalités, mais elle rassemble aussi une grande diversité de maires dont certaines et certains expriment un véritable blues devant le train de responsabilités à assumer et les difficultés récurrentes pour y parvenir.

GILETS JAUNES : RÉVÉLATION DE TERRITOIRES EN CRISE POLITIQUE

Au fil des mobilisations, chaque samedi depuis novembre 2018 dans plusieurs centaines de municipalités, les maires se sont retrouvés dans

une situation complexe. En effet, il leur appartenait de veiller au bon déroulement des mobilisations mais ils étaient aussi un interlocuteur sans réponse face à une multiplicité de revendications dépassant le strict cadre de l'action publique locale. Il n'est donc guère étonnant que 4 500 d'entre eux aient pris la décision d'organiser des réunions d'initiative locale dans leur commune durant le « Grand débat national ». Loin de préparer un grand soir de la démocratie participative, les maires ont pu vérifier le besoin de prise de parole, la nécessité d'échanges loin de toute convention, et finalement ils ont été les témoins passifs de désordres liés à l'explosion des fractures territoriales : déserts médicaux, déserts éducatifs, absence ou faiblesse du réseau numérique, raréfaction de l'offre de transports collectifs, disparition des commerces de proximité face à une concentration de l'ensemble de ces services dans les villes de plus grande taille.

La période qui s'ouvre, entre maintenant et les prochaines élections municipales de mars 2020, réintroduit la place du local dans l'organisation du territoire français. À partir des résultats de



l'enquête menée en octobre 2018 et juin 2019 par la direction du CEVIPOF en partenariat avec l'AMF², interrogeons-nous sur les attentes des Français vis-à-vis de leur maire et, en miroir, de l'état d'esprit des maires vis-à-vis de leurs administrés.

DES MAIRES FORTEMENT PLÉBISCITÉS

Le premier enseignement de l'enquête tient en un seul chiffre : 75 % des 15 308 personnes interrogées expriment un jugement positif sur l'action du maire de leur commune. Est-ce une bonne nouvelle à quelques mois des échéances électorales de mars 2020 ? Comment interpréter un score aussi élevé ? Si les trois quarts des répondants jugent que l'équipe municipale a accompli un bon travail, c'est avant tout pour souligner que les principales difficultés rencontrées par les Français ne relèvent pas du champ de compétences des maires. Et ce résultat est confirmé quelle que soit la taille de la commune de résidence du répondant. À peine un écart de 6 points sépare les communes de moins de 500 habitants (78 % de jugement positif) de celles de plus de 200 000 habitants ou dans l'agglomération de Paris (72 %).

Si le résultat d'une élection tenait au seul bilan perçu par les électeurs, il serait alors tentant de conclure aux fortes chances de victoire des maires sortants s'ils étaient candidats à leur

propre succession. Mais l'élection de 2014 nous rappelle combien ce type de calcul reste fragile. Rappelons-nous la forte vague de « dégagisme » qui avait conduit plusieurs maires, souvent de gauche, forts d'un bilan tout à fait honorable, à être battus et parfois dès le premier tour, en particulier dans les villes moyennes de 10 000 à 30 000 habitants. Une différence de taille oppose 2014 et 2020. L'élection de 2014 s'immisçait dans un calendrier électoral particulier. Elle était en effet la première élection depuis l'arrivée au pouvoir de François Hollande. Et plusieurs des électeurs ont saisi cette occasion pour envoyer un message de désapprobation de l'action politique nationale aux candidats se présentant sous l'étiquette du Parti socialiste ou de la majorité présidentielle. En 2020, la configuration sera totalement différente car incertaine. Avec seulement une poignée d'élus municipaux, la République en marche (LREM) fera de cette élection son premier test au plan local dans un contexte où les maires sortants bénéficient d'un fort soutien dans l'opinion publique.

C'est là le deuxième enseignement de l'enquête CEVIPOF. Outre le jugement positif sur le bilan de la dernière mandature, environ 61 % des personnes interrogées souhaitent que leur maire soit candidat à sa succession. Évidemment, un tel résultat ne préjuge en rien des intentions de chaque édile. Rappelons qu'en octobre 2018, l'enquête du CEVIPOF auprès de 7 000 maires avait mis en évidence un ras-le-bol pour près de →

1/ CGET, RAPPORT SUR LA COHÉSION DES TERRITOIRES, JUILLET 2018.

2/ MARTIAL FOUCAULT, « LES ATTENTES DES FRANÇAIS VIS-À-VIS DE LEURS MAIRES : PROXIMITÉ ET RECONDUCTION », AMF-CEVIPOF, JUIN 2019.

50 % des maires qui ne souhaitent pas, à cette époque, s'engager pour un nouveau mandat. Ce chiffre masque, toutefois, des disparités entre les communes de plus de 30 000 habitants (36 % contre un nouveau mandat) et celles de moins de 1500 habitants (58 %). Derrière ces deux chiffres se cache une partie du paradoxe municipal. En effet, les Français restent très attachés à la relation de proximité nouée avec leurs représentants municipaux mais ces derniers sont prêts à jeter l'éponge pour deux raisons. Tout d'abord, ils se sentent de plus en plus dépossédés de leurs compétences en raison d'une montée en puissance des intercommunalités. Comme en témoignait ce maire d'une commune de moins de 1000 habitants dans le Jura, « *les pertes de compétences successives au profit de l'intercommunalité ainsi que les baisses de dotations sont autant de raisons de se sentir découragé et de plus en plus inutile. Tout cela entraîne une perte de proximité et de crédibilité avec notre population* ». Ensuite, ils estiment que leur vie personnelle et/ou professionnelle n'est pas ou peu compatible avec l'engagement de maire, qui pour nombre d'entre eux suppose une disponibilité de tous les instants. Et cet investissement n'est pas toujours reconnu par les administrés, et encore moins par l'État, selon le témoignage de plusieurs maires.

QU'ATTENDRE DES PROCHAINS MAIRES ?

Les sources d'insatisfaction des maires tranchent donc avec la représentation positive qu'en ont les Français. Par-delà le bilan perçu

des élus municipaux, les citoyens expriment une très grande variété de demandes d'actions publiques locales. Si certaines d'entre elles sont classiques et relèvent du domaine d'intervention des maires, d'autres sont nouvelles et se heurtent à un champ de compétences inexistant au plan municipal. Par exemple, la préservation ou le développement des services (publics) de proximité s'affirment comme une forte revendication attendue des administrés envers leur prochain maire. La crise politique de l'hiver dernier révèle de manière aigüe le lien de proximité à reconstruire pour faire de la politique et inscrire la démocratie municipale comme l'une des priorités pour restaurer la confiance entre représentants et représentés. Le témoignage du maire d'une commune de 1200 habitants dans le Rhône indiquant qu'« *aujourd'hui, les maires ne sont plus considérés, n'ont plus de marge de manœuvre pour mettre en place des services de proximité* » résume à lui seul la sonnette d'alarme tirée par plusieurs responsables municipaux à propos de l'urgence à maintenir par des services et commerces de proximité des lieux de socialisation, remparts à l'isolement individuel.

C'est d'ailleurs cette thématique du bien commun et du vivre ensemble qui ressort nettement des attentes des Français vers leur prochain maire. Préserver l'environnement et attirer des services de proximité se détachent des priorités d'action locale, confirmant le dilemme auquel les maires sont exposés. Car répondre à ces enjeux implique nécessairement d'installer un dialogue sur la répartition des compétences entre les différents échelons administratifs. Privilégier l'intercommunalité peut sembler une solution, mais elle reste perçue comme le problème pour nombre de maires de communes de moins de 5000 habitants.

Si la France reste une nation construite autour de l'État, oublier la République des territoires revient à tuer dans l'œuf l'élan décentralisateur souhaité par le président de la République en réponse à la crise des Gilets Jaunes. ▀

ATTENTES DES FRANÇAIS ENVERS LEUR PROCHAIN MAIRE



2014-2020

D'UNE ÉLECTION À L'AUTRE

PIERRE-HENRI BONO ET MARTIAL FOUCAULT, ENQUÊTE CEVIPOF-AMF.

Comment les maires ont-ils été élus en 2014 ?

Les élections municipales françaises se déroulent selon deux modes de scrutin :

- Pour les communes de plus de 1000 habitants (soit 25 500 communes), les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Les listes doivent aussi être composées d'autant de femmes que d'hommes.

- Pour les communes de moins de 1000 habitants (soit 9 500), les conseillers municipaux sont élus au scrutin majoritaire plurinominal avec panachage.

TYPE DE SCRUTINS ET RÉSULTATS

- liste élue au second tour
- liste élue au premier tour
- Plurinominal élue au premier tour
- Plurinominal élue au second tour
- Donnée manquante



Souhait de candidature du maire sortant en mars 2020

À partir de l'enquête CEVIPOF - AMF (juillet 2019) auprès de 15 308 personnes, la carte ci-contre représente le souhait de candidature des maires sortants pour les prochaines élections municipales. Avec un score moyen de 61 % sur l'ensemble du territoire, les régions d'Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Bretagne sont celles où les habitants souhaitent le plus fortement un renouvellement de leurs édiles municipaux. La situation est semblable à Paris et dans les départements de la première couronne.

À l'inverse, plus de 80 % des habitants de communes de l'Aisne, du Calvados, de Charente, de l'Eure, de l'Orne, et du Lot-et-Garonne expriment le souhait de voir leur maire être de nouveau candidat en mars 2020.

ESTIMATION DU POURCENTAGE DE COMMUNES AVEC LE SOUHAIT D'UNE NOUVELLE CANDIDATURE DU MAIRE SORTANT

- Plus de 80%
- De 70% à 80%
- De 60% à 70%
- De 50% à 60%
- Moins de 50%



Propos recueillis par
HONORÉ MUSAT

Illustration
LILA BRIAND



Sébastien Lecornu

QUAND « LE GRAND DÉBAT » FAIT AVANCER LA LOI

LE MINISTRE CHARGÉ DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES RAPPELLE LA GENÈSE ET LES OBJECTIFS DE LA RÉFORME DU STATUT DES MAIRES. ET IL REVIENT SUR LES AGRESSIONS SUBIES PAR NOMBRE D'ENTRE EUX CES DERNIERS MOIS.

— LA MORT, CET ÉTÉ, DU MAIRE DE SIGNES, JEAN-MATHIEU MICHEL, A CRÉÉ UNE VIVE ÉMOTION. LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE CONNAÎT-ELLE UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT ?

SÉBASTIEN LECORNU Ce drame met en lumière le fait qu'aujourd'hui, en plus du sentiment de complexité et de dépossession que nos élus ressentent, ils peuvent aussi être victimes de leur engagement. C'est quelque chose de nouveau. Je ne peux pas le déconnecter d'une tendance plus globale : l'installation de la violence en politique. C'est un poison pour la vie démocratique. Il faut empêcher sa banalisation. Depuis que je me suis engagé en politique, j'ai subi un très grand nombre d'insultes, et j'ai longtemps considéré que cela faisait partie du « job ». Mais nous devons faire attention, car cela commence par des insultes, cela se poursuit par des graffitis sur les permanences ou les maisons des élus, et cela peut aujourd'hui aller beaucoup plus loin : la violence physique. Il faut une condamnation ferme de cette violence. Je note que les sénateurs ont condamné les attaques subies par les maires. La même fermeté doit être employée pour condamner celles subies par leurs collègues députés...

— UN REPROCHE QUE VOUS ADRESSEZ AU PRÉSIDENT DU SÉNAT, GÉRARD LARCHER ?

s.l. Sur ces sujets, ne lançons pas de polémique, car cela affaiblirait notre démocratie tout entière. Nous devons défendre l'ensemble des élus, être dans le même état d'esprit que celui qui nous a réunis au moment des attentats. Je connais bien Gérard Larcher, et je suis certain qu'il défendra, à l'avenir, avec la même vigueur députés et élus locaux. Plus concrètement, il faut aussi de la résilience. Peut-être ne faut-il plus qu'un maire soit obligé d'aller plusieurs fois au contact d'un contrevenant inutilement. Sans aller jusqu'à faire du maire un policier municipal ou un garde champêtre, nous pouvons lui donner de nouveaux outils pour faire respecter la loi ; des amendes administratives, par exemple, dans certains cas qui empoisonnent la vie au quotidien d'une commune. De la même manière, nous devons mieux l'accompagner juridi-

quement, à travers la protection fonctionnelle, qui sera prise en charge dans toutes les communes (que le maire soit victime ou accusé). Cet accompagnement juridique sera élargi à un accompagnement psychologique, qu'il ne faut pas négliger. C'est une idée proposée par un maire agressé. Il ne faut pas, enfin, oublier le volet symbolique. Nous décorons certains agents de l'État, comme les pompiers quand ils font acte de courage, nous pouvons également proposer nos élus locaux pour les mêmes raisons dans les ordres nationaux...

— LES ÉLUS ONT-ILS RÉELLEMENT BESOIN DE CES GRATIFICATIONS ?

s.l. Il faut les remercier. Ce manque de reconnaissance est l'une des causes de la crise de vocation des maires. « S'il est maire, c'est que la place doit être bonne ! » Combien de fois ai-je entendu cette phrase... Quand on arrive au moment des élections municipales, la place est tellement bonne que l'on ne trouve plus un seul candidat... Il faut savoir remercier ceux qui s'engagent.

— ET LES PROTÉGER...

s.l. Oui, par cet accompagnement juridique, psychologique. Nous avons regardé avec précision la réponse pénale dans ce type de situation : elle est quasi systématique. Le fait d'être dépositaire de l'autorité publique est toujours pris en compte. Attaquer un élu est très sévèrement puni dans notre pays. Nous réfléchissons à étendre le champ de cette protection. Vous devez pouvoir en bénéficier si vous êtes adjoint au maire, par exemple.

— VOTRE LOI « ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ », QUI REDÉFINIT LE STATUT DES MAIRES, SERAIT-ELLE NÉE SANS LA CRISE DES GILETS JAUNES ?

s.l. Oui, mais cette loi n'aurait pas été aussi loin sans le « Grand débat national ». Les travaux visant à faire évoluer le statut de l'élu local sont anciens. Au début du quinquennat, nous avons prévu un texte pour réformer leur formation, et de poursuivre le mouvement de simplification. Les quatre-vingt-seize heures d'échanges entre le président de la République et les maires nous ont encouragés à aller encore plus loin et à proposer ce texte qui va revaloriser ce qui fait notre identité, la commune et le maire, dans notre démocratie, alors que ces quinze dernières années ont été marquées par une course au gigantisme : les grandes régions, les grands cantons, les grandes intercommunalités... →

/

« Je connais bien Gérard Larcher, et je suis certain qu'il défendra, à l'avenir, avec la même vigueur députés et élus locaux. »

/

/

**« Attaquer un élu
est très sévèrement
puni dans notre pays.
Nous réfléchissons
à étendre le champ
de cette protection. »**

/

— **VOTRE TEXTE VA-T-IL ASSEZ LOIN SUR LA SIMPLIFICATION ?
L'INFLATION DES NORMES EST L'UNE DES CAUSES MAJEURES
DU DÉCOURAGEMENT DES MAIRES...**

s.l. Nous n'allons jamais assez loin en matière de simplification. Il faut faire attention quand vous légiférez depuis Paris : quand des communes souhaitent simplifier certaines normes, d'autres communes exigent un schéma normatif pour les accompagner. Un exemple : l'urbanisme. Dans ce domaine, des maires qui souhaitent plus de simplification peuvent s'opposer aux professions agricoles, inquiètes de voir le foncier consommé. Dans le domaine environnemental, vous retrouvez le même paradoxe. Une législation sur l'eau est contraignante mais l'impératif de qualité exigé avec raison par nos concitoyens la rend nécessaire. Il faut toujours trouver le bon équilibre entre liberté et besoin de protection. La simplification est, par essence, une réforme perpétuelle. Nous avançons. Et j'espère que les parlementaires iront encore plus loin !

— **LA MONTÉE EN PUISSANCE DE L'INTERCOMMUNALITÉ
A DÉSTABILISÉ LES MAIRES. L'INTERCOMMUNALITÉ EST-ELLE
UNE SOLUTION OU UN PROBLÈME ?**

s.l. C'est la solution, pourvu que l'on ne s'y perde pas. L'intercommunalité telle qu'elle fut lancée par Chevènement en 1999, c'est la solution. Si l'intercommunalité consiste à créer des structures technocratiques immenses, ingouvernables, elle devient un problème. Quand les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) se bornent à être des outils communaux, ils sont bien acceptés par les élus et les citoyens. Quand ils deviennent des « supermachins » qui exercent une tutelle sur les communes, ils provoquent le rejet. Nous n'avons pas voulu un statu quo sur l'intercommunalité : cette loi a, je le crois, trouvé un équilibre.

— **VIVRE DANS UNE MÉTROPOLE EST UN CHOIX CONTRAINT POUR
LES FRANÇAIS, NOUS EXPLIQUE LUC ROUBAN¹. CELA VOUS ÉTONNE-T-IL ?**

s.l. Non, cela ne m'étonne pas. Les métropoles n'ont pas bonne presse, et peu de défenseurs. Prenons un peu de recul. L'aménagement du territoire français est d'abord l'histoire d'une centralisation extrême. Souvenez-vous : en 1947, le géographe Jean-François Gravier publie Paris et le désert français. À cette époque, à quoi ressemble Toulouse ? Aujourd'hui, c'est devenu une capitale industrielle importante, avec un hub aéroportuaire qui irrigue l'Europe. De nombreuses grandes villes françaises ont réussi leur métropolisation. Les métropoles ne sont pas un problème. Elles furent la solution à l'ultrajacobinisme français, mais il a fallu cinquante ans pour y arriver ! La question qui se pose pour les vingt prochaines années : comment faire le dernier kilomètre vers les villes moyennes, la France des préfectures et des sous-préfectures ? Durant les vingt prochaines années, il faudra donner la priorité à des villes comme Évreux et Vesoul. Si nous y parvenons, nous aurons en moins d'un siècle une répartition plus juste des richesses et des infrastructures sur notre territoire. ■

1/
VOIR « BONHEUR RURAL »
PAGE 28

Texte
LUC ROUBAN,
Directeur de recherche au CNRS
CEVIPOF – Sciences Po

Illustrations
PAULINE BONIS

Bonheur **RURAL**

L'ENQUÊTE¹ MENÉE PAR LE CEVIPOF POUR L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF) MET EN LUMIÈRE UN FAIT ÉTONNANT : LE CHOIX DE VIVRE DANS UNE MÉTROPOLE EST SOUVENT POUR LES FRANÇAIS UN CHOIX CONTRAINT, PAR LA NÉCESSITÉ SOIT DE FAIRE DES ÉTUDES, SOIT DE TROUVER UN TRAVAIL. DANS LEUR GRANDE MAJORITÉ, ILS PRÉFÈRENT LES PETITES COMMUNES ET C'EST BIEN DANS CE MILIEU RURAL QUE LA RELATION DE CONFIANCE AU MAIRE PARAÎT LA PLUS SENSIBLE, MÊME SI CES DERNIERS SONT SOUVENT « USÉS » PAR LEUR FONCTION.

Le discours sur les fractures territoriales, que l'on sollicite notamment pour expliquer la crise des Gilets jaunes, s'appuie très généralement sur l'opposition entre des territoires urbains, ceux des métropoles et des grandes villes, dont les habitants bénéficient à courte distance de tous les services publics et privés, et des territoires ruraux condamnés à la désertification ou au dépérissement du fait de leur faible attractivité sociale. Ainsi, les métropoles high-tech attireraient les cadres et les jeunes diplômés alors que les territoires ruraux seraient le lot des seniors pauvres et sans formation qui n'ont pas la possibilité d'aller ailleurs. Autrement dit, vivre en métropole serait un choix de vie alors que vivre à la campagne serait une obligation : les jeunes diplômés ne voudraient pas s'enterrer à la campagne et les retraités modestes ne pourraient pas vivre dans de grandes villes. Ces deux affirmations sont vraies mais la première doit se comprendre comme une préférence pour les villes moyennes et la seconde oublie que même les ruraux fortunés ne voudraient pas aller dans une grande ville.

En effet, à la question « dans l'idéal, si vous aviez le choix, vous préféreriez vivre où? », 45 % des enquêtés répondent « à la campagne », 41 % « dans une ville moyenne » et 13 % seulement « dans une métropole ». Le croisement de ces

réponses avec la catégorie sociale d'appartenance, calculée à partir de la profession ou de l'ancienne profession comme de l'importance du patrimoine, montre que les membres des catégories supérieures sont, certes, plus nombreux en proportion à préférer les métropoles mais sans dépasser les 20 %, alors qu'un tiers préféreraient vivre à la campagne et que la moitié choisiraient une ville moyenne.

ELLES N'ATTIRENT MÊME PLUS LA JEUNESSE...

Le tri par les tranches d'âge montre que les 18-24 ans préfèrent à 28 % les métropoles, mais qu'ils sont également 28 % à préférer la campagne ! La majorité relative d'entre eux (44 %) préféreraient une ville moyenne. Cette distribution des réponses ne varie pas non plus en fonction du niveau de diplôme. En effet, 23 % seulement des enquêtés ayant au moins le niveau bac + 4 ou un diplôme d'une grande école préfèrent les métropoles. Si l'on choisit parmi ces derniers, les enquêtés de moins de 35 ans, 28 % des jeunes diplômés préfèrent les métropoles, 43 % les villes moyennes et 30 % le milieu rural.

Le caractère contraint de la vie dans les grandes villes s'exprime clairement par le fait que 46 % de ceux qui y habitent les ont choisies pour les

1 /
ENQUÊTE MENÉE
PAR LE CEVIPOF POUR
L'ASSOCIATION DES MAIRES
DE FRANCE AUPRÈS
DE 15308 FRANÇAIS
DE MÉTROPOLE
(JUILLET 2019)

études et le travail ou que 28 % y ont toujours vécu et que 81 % y travaillent effectivement. La majorité de ceux qui ne sont contraints ni par le travail ni par des raisons de santé préféreraient habiter ailleurs. La proportion des habitants de communes rurales qui y travaillent n'est que de 21 %, ce qui éclaire la situation des Gilets jaunes obligés de consacrer une part importante de leur budget aux transports. L'attachement aux grandes villes est également plus dépendant de la catégorie sociale d'appartenance. Les habitants des métropoles préfèrent les métropoles en moyenne à 58 % mais cette moyenne varie entre 54 % pour les membres des catégories populaires et 65 % pour les membres des catégories supérieures. En revanche, les habitants des territoires ruraux préfèrent vivre à la campagne à hauteur de 81 %, dans une ville moyenne à concurrence de 16 % et 3 % seulement voudraient vivre dans une métropole. Et si l'on ne sélectionne que les membres des classes supérieures vivant dans des communes rurales, on observe que seulement 8 % d'entre eux voudraient rejoindre une métropole.

LE PARADOXE DU RURAL EN CHIFFRES

L'enquête renverse également une autre idée reçue, à savoir que les habitants des communes rurales y auraient leurs racines alors que ceux des métropoles sont très mobiles. En fait, c'est l'inverse : 11 % des habitants des communes de 500 habitants ou moins y ont toujours vécu contre 23 % de ceux des communes entre 30 000 et 200 000 habitants et 28 % de ceux des grandes villes de 200 000 habitants et plus. De même, la proportion de ceux qui ont déménagé au →



moins quatre fois est exactement la même, 53 %, quelle que soit la taille de la commune. Enfin, la volonté de changer de commune est bien plus marquée dans les petites communes que dans les grandes villes. À la question « pensez-vous qu'il serait plus facile pour vous de mener à bien votre projet de vie si vous changiez de commune ? », 50 % des enquêtés habitant des communes de moins de 1000 âmes répondent par l'affirmative contre 33 % de ceux qui habitent des communes entre 30 000 et 200 000 habitants et 30 % de ceux qui habitent des villes de plus de 200 000 habitants. C'est à partir du seuil des 3 500 habitants, que cette proportion commence à décliner. Ces phénomènes ne peuvent être mis sur le compte d'une répartition déséquilibrée des tranches d'âge car celle-ci est homogène dans l'enquête. Il existe bien une véritable tension démocratique dans les communes rurales.

Celles-ci sont confrontées à un renouvellement générationnel comme à un brassage sociologique, faisant notamment venir des cadres ou des membres des professions libérales, actifs ou à la retraite, dans un milieu traditionnellement peuplé d'agriculteurs ou d'artisans et de commerçants bien plus modestes, créant parfois des disparités importantes entre quartiers. On trouve ici une clé d'explication des difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les maires des communes rurales et que notre enquête de 2018 pour l'AMF avait mises en lumière.

Cette évolution du monde rural, accélérée par le tourisme et les possibilités ouvertes par le télétravail ou la numérisation, conduit à un paradoxe. Car c'est bien dans les communes rurales, dont la moitié des maires entendent ne plus se représenter en 2020, que les niveaux de satisfaction à l'égard de la gestion municipale sont les plus élevés et que la confiance dans le maire est également à son zénith : 79 % des enquêtés lui font confiance contre 63 % dans les villes de plus de 200 000 habitants. Dans ces dernières, le bilan de l'équipe municipale est beaucoup plus contesté, ce qui traduit autant une insatisfaction de fond qu'une politisation bien plus intense des

politiques municipales. De la même façon, 71 % des enquêtés des communes rurales souhaitent que le maire se représente en 2020, ce qui n'est le cas que de 60 % des enquêtés des communes entre 30 000 et 200 000 habitants et 50 % de ceux des villes de plus de 200 000 habitants.

UN CHOIX DE DÉCENTRALISATION

Ce paradoxe s'explique par l'engagement quotidien des maires des communes rurales qui se révèle délétère autant pour leur vie professionnelle que pour leur vie privée. La situation de ces communes n'a cessé de se dégrader, ce qui est d'ailleurs largement reconnu par les enquêtés puisque 54 % d'entre eux estiment habiter un territoire en difficulté, contre 36 % des habitants des communes de 200 000 habitants et plus. Mais ils ne désirent pas pour autant voir leur commune céder ses compétences à l'intercommunalité ou être fusionnée avec une autre commune : 43 % des enquêtés des communes de moins de 500 habitants souhaitent que leur commune reste comme elle est, 25 % voudraient même qu'elle récupère des compétences données à l'intercommunalité, alors que 17 % voudraient qu'elle s'intègre davantage dans des structures intercommunales et que 16 % souhaiteraient une fusion avec une commune voisine.

L'enquête montre donc qu'il existe une très forte rémanence du local de proximité et que la décentralisation ne peut se réduire à une vision économiste où le seul objectif serait de faire des économies d'échelle grâce aux métropoles. C'est ici que se construit l'opposition entre deux politiques décentralisatrices, l'une tendant à hiérarchiser les collectivités locales et l'autre à ancrer la démocratie dans le quotidien des petites communes. ■

Satisfaction à l'égard de L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Satisfait

Mécontent

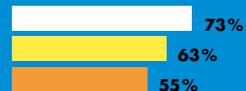


moins de 500 habitants

30 000 à 200 000 habitants

200 000 habitants et +

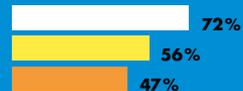
Efficace



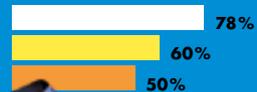
Présente sur le terrain



Proche des habitants



Gère bien l'argent public



Texte*
ÉRIC KERROUCHE
ÉLODIE LAVIGNOTTE

Illustrations
PAULINE BONIS



Rémunérer autrement **NOS ÉLUS LOCAUX ?**

*ÉRIC KERROUCHE
EST SÉNATEUR (PS)
ET DIRECTEUR DE
RECHERCHE AU CNRS.

ÉLODIE LAVIGNOTTE
EST RESPONSABLE
DU DÉPARTEMENT DE
L'ÉDITION ET DU DÉBAT
PUBLIC À LA DIRECTION DE
L'INFORMATION LÉGALE ET
ADMINISTRATIVE (DILA).
ILS PUBLIERONT EN
NOVEMBRE LA
PROFESSIONNALISATION
DES ÉLUS (BERGER-
LEVRAULT).

Répondre à la crise démocratique, c'est aussi répondre à la crise de la représentation. Exercer un mandat ne doit pas devenir un obstacle à la vie professionnelle et personnelle. Pour certains élus, ce mandat doit être abordé sous l'angle d'une professionnalisation limitée dans le temps. Aussi contre-intuitif que cela puisse paraître, c'est une solution pour démocratiser la vie politique locale.

Avec la décentralisation, la montée en puissance des collectivités locales s'est accompagnée de facteurs bien identifiés : complexification des modes de gouvernance locale, nouveaux rapports aux territoires, modification et renforcement du rôle et de la responsabilité des élus locaux. Ces transformations ont eu un effet en retour sur le personnel électif. Il est évident qu'être élu local

n'a plus le même sens aujourd'hui que dans les années 1980 que ce soit en matières de responsabilités, de condition sociale, de ressources institutionnelles ou de carrière politique¹. La question de la professionnalisation est plus que jamais posée quand bien même elle continue de soulever de multiples difficultés conceptuelles. La plupart des travaux en la matière en reviennent systématiquement aux réflexions de Max Weber qui distingue pratique occasionnelle de la politique et exercice de celle-ci en tant que profession principale. Cela signifie clairement que dans ce dernier cas, ces professionnels ne vivent pas seulement pour la politique mais de la politique. Si le droit à la rémunération des élus a été consacré par la Charte européenne de l'autonomie locale dans son article 7 alinéa 2, il fait l'objet dans la pratique de nombreuses réserves en France. Il touche en effet à la question sensible et symbolique du bénévolat et s'inscrit dans un contexte de crise démocratique dont l'un des symptômes est justement la crise de la représentation². De ce fait, les dispositions sur la

1/
ÉRIC KERROUCHE,
ÉLODIE LAVIGNOTTE,
LES ÉLUS LOCAUX
EN EUROPE. UN STATUT EN
MUTATION, PARIS,
LA DOCUMENTATION
FRANÇAISE, 2006.

2/
VOIR PAR EXEMPLE
EMILIANO GROSSMAN,
NICOLAS SAUGER,
POURQUOI DÉTESTONS-NOUS
AUTANT NOS POLITIQUES ?
PARIS, LES PRESSES DE
SCIENCES PO, 2017.

mise en place d'un statut de l'élu local assurent la pérennité du principe de gratuité des fonctions électives. Le projet de loi dit « Engagement et proximité » proposé par le Gouvernement Macron ne procède pas différemment. Pourtant, de nombreux indicateurs montrent que les « bricolages institutionnels » intervenus pour améliorer l'exercice des mandats locaux sont de plus en plus insuffisants. Nous n'en retiendrons ici que deux qui illustrent parfaitement les limites du système actuel.

FAIRE ÉVOLUER LE PROFIL DE NOS ÉLUS LOCAUX

Le premier est la place que le mandat peut occuper dans la vie professionnelle et/ou personnelle. Dans l'enquête réalisée par le Sénat sur les conditions d'exercice du mandat local, près d'un maire sur deux (soit 48,9 %) et presque un adjoint sur trois (27,5 %) déclaraient dédier plus de 35 heures à leurs fonctions électives. Ces pourcentages varient en fonction de la population : 81,3 % des maires des communes de plus de 10 000 habitants consacrent plus de 35 heures à leur mandat électif³. Cette situation s'explique pour partie par l'accentuation de la dichotomie entre les élus exerçant des fonctions exécutives et les autres, qui a été documentée partout en Europe⁴. La technicisation croissante du gouvernement local français comme l'accroissement de sa complexité organisationnelle joue en ce sens un effet particulier qui se traduit notamment par une demande toujours plus pressante de présence.

Le second est une conséquence de cette nécessité d'implication : la distribution sociale toujours plus biaisée des élus locaux. Même si la propension à s'engager dans la vie politique n'est pas identique en fonction des caractéristiques sociales des individus, les chiffres sont parlants. Selon la DGCL, 65,2 % des maires ont 60 ans ou plus au 1^{er} janvier 2019 (40 % d'entre eux sont des retraités). Que ces derniers s'impliquent dans les affaires locales n'est pas problématique en soi : à vrai dire, heureusement qu'ils sont présents...

Néanmoins, on peut aussi considérer que cette situation résulte de la difficulté pour les actifs de s'engager dans un mandat local. Alors que les agriculteurs sont surreprésentés (14,1 % des maires contre 0,8 % dans la population des 15 ans et plus) ce qui peut être expliqué par le nombre de communes rurales, d'autres catégories d'actifs sont moins présentes dans les assemblées municipales rapportées à leur place dans la population française. C'est par exemple le cas des ouvriers aussi bien aux postes de conseillers municipaux que de maires. Enfin, de façon générale, les taux de féminisation des postes exécutifs sont faibles (en 2019, 16,9 % des maires sont des femmes ; 12,4 % des présidents de conseil départemental sont des présidentes et ce taux tombe à 8,3 % en ce qui concerne les EPCI).

Pour synthétiser brièvement au-delà de ces deux aspects, on dira simplement que la législation en vigueur continue de profiter à certaines professions, aux salariés du secteur public, aux classes d'âge supérieures à 45 ans et, d'une façon plus générale, aux hommes.

PROFESSIONNALISER L'EXERCICE DU MANDAT, PAS L'ÉLU

Ce tableau sommairement brossé démontre qu'il est nécessaire de réfléchir différemment à la question de la professionnalisation des fonctions politiques locales. À dire vrai, le terme même de professionnalisation fausse le débat. Le sujet n'est pas de faire de la fonction d'élu une profession, la perspective est uniquement de professionnaliser son exercice pendant la période du mandat, ce qui est fondamentalement différent. Deux précisions s'imposent à cet égard :

- si certains élus municipaux, départementaux ou régionaux sont aujourd'hui, de fait, de véritables professionnels de la politique – c'est-à-dire ne vivant que de leur(s) mandat(s) – cette situation est loin de constituer la règle. La question de la « professionnalisation » de l'exercice du mandat ne concerne donc qu'une minorité d'élus locaux.

3/ CF ÉRIC KERROUCHE, LE BLUES DES MAIRES, PARIS, FONDATION JEAN-JAURÈS, 2018

4/ CF KERROUCHE ET LAVIGNOTTE, OP. CIT.

→

• cette première problématique est liée à une autre : celle du cumul dans le temps. Sans limitation favorisant un turn-over démocratique, la fonction se transforme en carrière. Une limite de trois mandats consécutifs de l'exercice dans la même fonction paraît ainsi nécessaire.

Au final, dans la situation actuelle d'exercice de certains mandats locaux, l'indemnité procède d'une logique palliative. Désormais, pour quelques fonctions - adjoints, maires, vice-présidents et présidents d'intercommunalités, de départements ou de région - elle n'est tout simplement plus adaptée. À cet égard, il est tout à fait possible de s'inspirer des modèles mis en place à l'étranger, quand bien même les types de gouvernements locaux ne seraient pas totalement comparables entre eux. S'il n'est pas possible de s'attarder sur les critères retenus notamment en termes de démographie, il faut cependant souligner que certains pays ont pris acte des évolutions intervenues. On prendra ici quelques exemples⁵.

En Allemagne faire partie d'un conseil local est considéré comme une activité honorifique exercée à temps partiel et indemnisée, mais la règle est différente pour les exécutifs. Dans les communes les moins peuplées, le maire exerce le plus souvent son mandat à temps partiel et reçoit une compensation fondée sur la même logique que pour les conseillers. Dans les autres communes, il devient fonctionnaire de la collectivité pendant le temps du mandat.

Au Danemark, les maires, les présidents des conseils de comté sont considérés comme exerçant leurs fonctions à plein temps et perçoivent un salaire variable en fonction de l'importance de la commune ou du comté.

LA VÉRITÉ AU-DELÀ DES PYRÉNÉES ?

En Espagne, une différenciation entre élus à plein temps et élus à temps partiel existe. L'assemblée délibérante détermine les charges qui peuvent

être rémunérées à temps complet ainsi que le montant des indemnités, décidé en fonction du niveau de responsabilités des élus. Cette rémunération est incompatible avec toute autre forme de rémunération (sauf activité marginale). Depuis 2013, ce système ne peut s'appliquer qu'aux communes de plus de 1000 habitants. Un second régime à temps partiel existe pour les élus ne se consacrant pas uniquement à leur mandat. La rémunération, qui ne peut égaler celle d'un élu à temps plein, est, dans ce cas, compatible avec une autre activité professionnelle.

Au Portugal, les conditions de rémunération prennent en compte la disponibilité totale de l'élu pour exercer ses fonctions : il n'est pas possible pour un élu de cumuler les indemnités électives avec un autre salaire professionnel.

Ces systèmes, notamment celui qui existe en Espagne, pourraient être conjugués avec celui que l'on connaît actuellement en France en matière d'indemnisation et qui demeurerait le régime de base pour les élus. Il serait bien entendu nécessaire d'encadrer nationalement les planchers et des plafonds de rémunération, en prenant en compte la strate démographique. Le mandat deviendrait ainsi une expérience professionnelle comme une autre, dont la durée serait limitée dans le temps. Ce système n'est pas une révolution : le rapport Mauroy avait déjà évoqué un statut d'agent civique territorial. Il ne résoudra pas toutes les difficultés, car d'autres aspects, notamment celui de la valorisation des acquis de l'expérience et de la reconversion doivent être intégrés dans la réflexion. Toutefois, mettre en place un système de rémunération des élus accessible à tous, clair et transparent va dans le sens d'une démocratisation de l'accès au mandat local, et de ce qu'attendent également les Français. Il y a près de 20 ans, 77% d'entre eux préféraient déjà, pour un maire, de ville moyenne ou de grande ville, qu'il se consacre à plein temps à son mandat et soit rémunéré en tant que tel... ▶

⁵/
POUR PLUS DE DÉTAILS,
VOIR KERROUCHE
ET LAVIGNOTTE, OP. CIT.
ET L'OUVRAGE RÉCENT
DIRIGÉ PAR RÉMY LE SAOUT,
LA RÉMUNÉRATION
DU TRAVAIL POLITIQUE
EN EUROPE, PARIS,
BERGER-LEVRAULT, 2019.

Propos recueillis par
THOMAS RENOÙ

Illustration
LILA BRIAND



François Baroin

LE GOUVERNEMENT NE RÉPOND PAS AU DÉSARROI DES MAIRES

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
DES MAIRES DE FRANCE (AMF)
RENOUVELLE DANS NOS
PAGES SON APPEL À UN CHOC
CULTUREL POUR ALLER AU BOUT
DE LA DÉCENTRALISATION DE 1982.

— VOUS SOUHAITEZ « UN CHOC CULTUREL » POUR
LA DÉCENTRALISATION. LA FRANCE EST-ELLE UN PAYS
ENCORE TROP JACOBIN ?

FRANÇOIS BAROIN Soyons clairs, la France décentralisée n'est pas un pays sans État. Et la décentralisation n'a pas pour vocation d'affaiblir l'État, ni de le remplacer. J'appartiens à une tradition politique, le gaullisme, pour laquelle l'État joue un rôle primordial dans la vie de la Nation, dans l'équilibre des institutions et dans la dynamique du pays tout entier. Je ne renie pas cet héritage, je crois au contraire nécessaire de le moderniser, c'est-à-dire de l'adapter à ce qu'est aujourd'hui réellement la société française. Nous avons besoin à la fois de politiques de proximité efficaces qui répondent aux attentes quotidiennes des citoyens et de politiques nationales, régaliennes qui répondent à la complexité, à la dangerosité et à la concurrence du monde actuel. C'est la condition pour que les Français aient confiance dans leurs institutions. Or, l'État n'est plus capable de répondre à la demande de proximité qui s'exprime. D'abord, parce qu'il n'a plus les effectifs nécessaires sur le terrain et qu'il continue, aujourd'hui encore, de les réduire comme on le constate avec la fermeture des trésoreries. Ensuite, parce que la proximité suppose d'apporter des réponses différentes selon les circonstances et qu'elle implique une capacité à agir vite. J'ai parlé de choc culturel nécessaire, parce que je crois que nous ne sommes pas allés au bout de la décentralisation de 1982 : comme une partie de l'État n'a jamais admis cette transformation, nous sommes restés dans un système où même sur leurs compétences propres, les collectivités territoriales restent sous le contrôle de l'État, par les multiples liens que créent le financement, la réglementation, le contrôle de légalité ou la réduction des ressources propres. Par exemple, le remplacement de la taxe d'habitation, impôt payé par les habitants, par une dotation prise sur le budget de l'État constitue un recul de la décentralisation. La libre administration des collectivités locales est, au quotidien, très encadrée. Nous sommes restés jacobins en ce sens que l'État se résout finalement à laisser faire aux collectivités ce qu'il ne peut plus faire lui-même, mais à condition de garder une forme de contrôle. →

— L'AMF A DONNÉ UN SATISFECIT AU GOUVERNEMENT
POUR SA LOI « ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ », DONT L'EXAMEN
DÉBUTE AU PARLEMENT. EST-ELLE DE NATURE À RÉSOUDRE
LA CRISE DE VOCATION DES MAIRES ?

F.B. Cette loi a une ambition plus modeste et plus technique ; elle illustre l'intérêt que le Gouvernement prête désormais à la parole des élus, après la longue séquence du « Grand débat », où les maires sont revenus au centre du dialogue avec les Français. Elle reprend en partie certaines de nos propositions, par exemple sur les conditions d'exercice des mandats locaux ou sur l'assouplissement du fonctionnement de l'intercommunalité. C'est une loi utile, mais dont personne ne pense sérieusement qu'elle constitue une réponse au désarroi actuel des maires. Celui-ci a des causes profondes : les maires sont conscients qu'il leur est demandé plus qu'ils ne peuvent faire, que les moyens pour agir sont souvent insuffisants et qu'ils se retrouvent seuls dans l'adversité. Les maires ont le sentiment d'être le dernier échelon de service public qui ne soit ni anonyme, ni dématérialisé et sur lequel reposent beaucoup d'attentes autrefois satisfaites par d'autres : trouver un médecin, ouvrir un bureau de poste dans la mairie, enregistrer les Pacs et tant d'autres missions se sont, de fait, ajoutés à leurs compétences propres.

/

**« il est nécessaire de réfléchir
à l'indemnisation du temps passé
au service de la collectivité
si l'on veut garantir la diversité
des profils d'élus. »**

/

— FAUT-IL RÉMUNÉRER DIFFÉREMMENT NOS RESPONSABLES
LOCAUX ? ÉRIC KERROUCHE ET ÉLODIE LAVIGNOTTE FONT DANS NOS
PAGES UNE PROPOSITION : CRÉER UN STATUT D'AGENT CIVIQUE
TERRITORIAL, SALARIÉ DE SA COLLECTIVITÉ, POUR LES POSTES
EXÉCUTIFS LES PLUS IMPORTANTS. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

F.B. Je n'y suis pas favorable. Car les conséquences d'une telle évolution vont bien au-delà de la seule question de la rémunération. Cela créerait d'abord deux catégories d'élus, en institutionnalisant une sorte de personnel permanent, donc une quasi-professionnalisation. Comme toutes les collectivités n'auraient pas les moyens de financer ces postes, cela créerait également une différence entre les plus riches et les autres. Enfin, si par souci d'égalité ces salaires étaient pris en charge par une dotation nationale, cela conduirait inévitablement, à terme, à une réduction du nombre d'élus, c'est-à-dire à la disparition du maillage terri-

torial qui a la confiance des Français. À un moment où les Français expriment un tel besoin de proximité et d'écoute, il serait paradoxal de réduire le nombre de décideurs locaux et de les éloigner du terrain. C'est pourquoi je trouve plus pertinent de travailler, comme l'a fait le Sénat, avec les associations d'élus sur un ensemble de mesures améliorant les conditions d'exercice des mandats, en s'intéressant aussi bien aux droits sociaux, à la retraite, au retour à l'emploi qu'à la formation des élus. C'est l'esprit du projet de loi, je le partage.

Pour autant, il est nécessaire de réfléchir à l'indemnisation du temps passé au service de la collectivité si l'on veut garantir la diversité des profils d'élus. Il n'est pas toujours facile, aujourd'hui, de concilier une activité professionnelle et des responsabilités locales importantes comme maire ou adjoint et pourtant, c'est nécessaire pour beaucoup d'élus car le niveau des indemnités permet rarement de préserver son niveau de vie. Le Gouvernement est favorable à une évolution des niveaux d'indemnisation dans les communes les plus petites; je crois que c'est une mesure juste et une première étape. À ce stade, le dispositif prévu se heurte à la réalité, qui est le manque de moyens financiers des communes les plus petites pour pouvoir supporter le coût d'un relèvement du niveau des indemnités. C'est un point qu'il faut améliorer, si l'on veut dépasser le simple effet d'affichage.

**— L'ENQUÊTE MENÉE CET ÉTÉ PAR LE CEVIPOF POUR L'AMF
MET EN LUMIÈRE UN FAIT ÉTONNANT : VIVRE DANS LES MÉTROPOLIS
EST UN CHOIX SOUVENT CONTRAINT POUR LES FRANÇAIS,
QUI PRÉFÈRENT VIVRE DANS DES COMMUNES À TAILLE PLUS
HUMAINE. CELA VOUS ÉTONNE-T-IL ?**

F.B. Comment s'étonner d'une envie d'un monde à taille humaine? C'est une demande plutôt rassurante dont il faut se réjouir. La ville moyenne est un heureux compromis entre le besoin de services de proximité, la présence d'un marché du travail et le sentiment de liberté et d'espace qu'offre un maillage urbain à la densité maîtrisée. Mais les métropoles font beaucoup d'efforts pour préserver leur environnement, offrir des espaces de vie et de loisirs accessibles, maintenir une vie de quartier. D'ailleurs, dans l'étude AMF-CEVIPOF, on constate que la mobilité est moins forte dans les métropoles qu'en zone rurale, ce qui s'explique sans doute par la question de l'accès à l'emploi, mais cela montre aussi que la vie dans les métropoles est appréciée par beaucoup de Français. Il ne faut pas opposer les territoires, c'est la philosophie de l'Association des Maires de France, car ils sont complémentaires. Le repli territorial serait une impasse. Il faut tout faire pour que la complémentarité, la coopération, le respect mutuel soient des réalités. La France des villages a besoin qu'on ne l'oublie pas et celle des villes qu'on comprenne ses contraintes propres. ▶

Propos recueillis par
ÉRIC REVEL

Photographies
DAMIEN GRENON

L'avenir, c'est
**L'INTELLIGENCE
DES MOBILITÉS**

/ JEAN-PIERRE
FARANDOU

/ DOMINIQUE
BUSSEREAU

COMMENT VOYAGERONS-NOUS DEMAIN ? QUELLES INNOVATIONS ?
QUELLE STRATÉGIE POUR LA FRANCE ET SES CHAMPIONS INDUSTRIELS,
FACE AUX GROUPES CHINOIS, AUX GAFA ? JEAN-PIERRE FARANDOU,
DÉSIGNÉ PAR L'ÉLYSÉE POUR PRENDRE LA PRÉSIDENTIE DE LA SNCF,
ET DOMINIQUE BUSSEREAU, EX-MINISTRE DES TRANSPORTS ET PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE (ADF),
NOUS LIVRENT LEURS VISIONS. ENTRETIEN CROISÉ MENÉ PAR ÉRIC REVEL.

De gauche
à droite :
J.-P. Farandou,
D. Bussereau
et É. Revel



— LES SIÈCLES PASSÉS ONT VU L'AVÈNEMENT DU TRAIN AVEC LE CHARBON, ET DE LA VOITURE AVEC LE PÉTROLE. COMMENT VOYEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ DANS LES DÉCENNIES QUI VIENNENT ?

JEAN-PIERRE FARANDOU Je pense que le train aura toute sa place dans la mobilité de demain – ce train ne ressemblera pas à ceux que nous connaissons aujourd'hui. Ce sera aussi l'avènement de la voiture partagée et connectée, et cette voiture sera parfaitement adaptée aux territoires moins denses qu'habiteront demain des populations plus dispersées.

DOMINIQUE BUSSEREAU Je partage ce point de vue. J'ajouterai les « mobilités douces » en milieu urbain ou semi-urbain, comme les vélos ou les trottinettes. Cela fera un ensemble assez nouveau : lorsque l'on se projetait, il y a une vingtaine d'années, ce n'est pas cet ensemble qu'on entrevoyait... Voilà qui nous oblige à l'humilité dans nos projections sur la mobilité !

— L'AVENIR DU TRAIN EST CENTRAL. QUE PENSEZ-VOUS DE L'HYPERLOOP, LE PROJET D'ELON MUSK ? CE MODE DE TRANSPORT PEUT-IL DEVENIR UNE SORTE DE « TGV CONTINENTAL » À L'ÉCHELLE DE L'EUROPE ?

J.-P.F. C'est une technologie formidable ! Les ingénieurs en rêvent : faire circuler des trains dans des tubes, à très grande vitesse. Il y a peu de résistance à l'air, cela consomme peu d'énergie... Le sujet, c'est bien sûr l'installation des tubes. Mais, l'Hyperloop peut être la nouvelle révolution du ferroviaire, sur des distances de 3000 ou 4000 kilomètres à l'échelle du continent, voire au-delà. Ce mode de transport aurait également un impact sur l'avion ! C'est un projet à long terme, certes...

D.B. Je ne crois pas beaucoup à ce projet. Dans les années 1960, certains rêvaient au développement du monorail. Dans les années 1970, d'autres imaginaient le développement d'un réseau

national d'aérotrains... De très beaux projets, en effet ! J'ai bien du mal à croire à l'Hyperloop : les passagers accepteront-ils de voyager en milieu fermé, sans vision sur l'extérieur ? Sans parler des problèmes de sécurité, en cas d'incident. Je reste à convaincre !

J.-P.F. L'Hyperloop est un projet à long terme ! Avant cela, il y a la révolution du train d'aujourd'hui, sur deux dimensions : d'abord, la généralisation de la régulation des trains au niveau européen. Cette dernière ne se ferait plus par signaux au sol le long des voies ferrées, mais grâce à des satellites : avec ce système, vous gagnez en sécurité, en capacité et en autonomie. L'autre dimension, c'est le « train 4.0 ». Avec l'intelligence artificielle, fini les pannes ! Nous pourrions intervenir avant qu'elles ne surviennent, en décelant les problèmes sur chaque organe du train. Enfin, à bord : la connexion totale des services disponibles. Le temps d'un voyage en train doit être un temps utile, c'est fondamental.

D.B. Il faut aussi se poser la question de nouvelles lignes : Toulouse, quatrième agglomération française, n'est desservie que par l'avion ! Autre question : quelle politique ferroviaire avec l'Espagne ? Sans parler de la capacité de desserte du Sud-Est, qui va être bientôt saturée...

— LA QUESTION DES FUTURES MOBILITÉS, C'EST AUSSI UNE QUESTION SUR LE OU LES TYPES D'ÉNERGIE D'AVENIR. DES INNOVATIONS : UN TRAIN SOLAIRE EN GRANDE-BRETAGNE, OU L'HYDROGÈNE POUR UN TRAIN EN ALLEMAGNE...

J.-P.F. Je ferais bien un pari sur l'hydrogène ! Quand on sait que le résidu du pot d'échappement, c'est de l'eau... Une fois que l'hydrogène est fabriqué, la chaîne de création de motricité est simple puisque la pile alimente des batteries beaucoup plus petites, qui elles-mêmes alimentent des moteurs électriques. On gagne ainsi tout le poids des batteries. Mais reste, évidemment, le sujet de la production →

**JEAN-PIERRE FARANDOU**

L'ingénieur des mines a fait toute sa carrière au sein de la SNCF. En 2012, il prend la direction du groupe Keolis (filiale à 70% de la compagnie ferroviaire, dont la moitié du chiffre d'affaires est assurée à l'international). Emmanuel Macron l'a désigné, le 18 septembre, pour succéder à Guillaume Pepy.

Cet entretien a été rédigé le 18 septembre au matin...

« Je regrette que la fusion Siemens-Alstom n'ait pu voir le jour. Si des règles européennes nous empêchent de tels regroupements, il faut les changer. »

« *J'ai bien du mal à croire à l'Hyperloop : les passagers accepteront-ils de voyager en milieu fermé, sans vision sur l'extérieur ?* »

**DOMINIQUE
BUSSEREAU**

Président de l'Assemblée des Départements de France (ADF), ancien député, il a occupé plusieurs postes ministériels. Il a eu en charge à deux reprises le portefeuille des Transports : de 2002 à 2004 et de 2007 à 2010.



d'hydrogène : il y a encore du boulot. À partir du pétrole ? Électrolyse de l'eau ? Ce dernier mode de production pose la question du coût de l'électricité. On doit donc penser à des programmes massifs d'énergie solaire, en utilisant, pourquoi pas, les énormes espaces proches des voies pour installer des panneaux.

D.B. Nos territoires connaissent une saturation en termes de développement d'éoliennes. Le solaire peut être très efficace. SNCF Réseau et SNCF Mobilités, avec leurs installations, disposent d'une capacité à produire du solaire. Un pari sur l'hydrogène, oui, Jean-Pierre Farandou, mais à condition de produire de « l'hydrogène vert » !

— POUR QUE LES MOBILITÉS D'AVENIR SE METTENT EN PLACE, NOUVEAUX VÉHICULES OU NOUVELLES ÉNERGIES, IL FAUT QUE L'INDUSTRIEL PARVIENNE À FAIRE PASSER SA VISION AUPRÈS DU LÉGISLATEUR OU DU POUVOIR EXÉCUTIF...

J.-P.F. Le sujet de fond en matière de mobilité est celui de l'équilibre entre la régulation (et donc le législatif) et la dérégulation, pour encourager l'initiative, l'arrivée de nouveaux acteurs, et laisser leur potentiel d'innovation prendre corps. C'est au Parlement, de trouver le bon équilibre entre règles et liberté. Je regrette qu'on ne puisse plus être à la fois député et élu local. Nous avons besoin de parlementaires qui comprennent les territoires. Les sujets de mobilité sont locaux. La capacité à s'imprégner sur le terrain des besoins des citoyens est essentielle, il faut sortir d'une vision trop théorique. La loi sur les mobilités me satisfait globalement. Il y a toutefois des questions sur son application.

D.B. J'ai créé justement, en 1995, l'association « Avenir-Transports » ; elle est composée de parlementaires français et européens, de toutes les sensibilités, de chefs d'entreprise, de responsables d'organisations professionnelles et d'experts du secteur. Nos élus locaux sont extrêmement concernés par la mobilité, et le pouvoir exécutif a naturellement un rôle fondamental

pour initier des politiques publiques. Et oui, bien souvent, le législateur a d'autres préoccupations. Mais je pense que l'on ne reviendra jamais sur le cumul des mandats. Nos députés doivent retrouver une certaine proximité ; le président de la République en est parfaitement conscient.

— NOUS AVONS VU L'ÉCHEC, AU NOM DES RÈGLES EUROPÉENNES ENCADRANT LA CONCURRENCE, DU RAPPROCHEMENT ENTRE SIEMENS ET ALSTOM. JAMAIS LES CHINOIS N'ENTRERAIENT DANS CE MARCHÉ, ENTENDAIT-ON, AVANT QU'ILS NE RACHÈTENT DES LOCOMOTIVES ALLEMANDES... FAUT-IL UNE EUROPE PLUS VOLONTARISTE ?

J.-P.F. En matière de filière industrielle, de développement du territoire, il faut penser large, groupés, à l'échelle de l'Europe. Je regrette que la fusion Siemens-Alstom n'ait pu voir le jour. Si des règles européennes nous empêchent de tels regroupements, il faut les changer. Il ne faut pas être naïf, la compétition est mondiale. Allant fréquemment en Chine, je suis souvent étonné de voir à quel point ses industries s'organisent, de constater cette puissance, leur capacité d'innovation. Notre réveil risque d'être douloureux : notre filière sera bientôt dépassée en qualité, en innovation, et en prix. Il faut impérativement se doter de champions mondiaux. Cette filière de la mobilité est, en plus, un des points forts de l'Europe en général, et de la France en particulier. Sur les quatre premiers opérateurs mondiaux, vous avez aujourd'hui trois Français, Keolis, RATP, Transdev. Il faut une France et une Europe plus volontaristes, effectivement.

D.B. La France est bien évidemment un opérateur mondial de mobilité, avec ses champions (les grands groupes, cités par Jean-Pierre Farandou, sans oublier ceux de la construction et de la signalétique), mais la concurrence arrive. Le groupe chinois CRRC va nous mettre bientôt en difficulté... Comme cela s'est passé dans le domaine aérien, il y aura nécessairement des regroupements dans le ferroviaire. →

— **SUR LES MOBILITÉS DIGITALES...
NOS GOUVERNEMENTS POURRONT-ILS
FAIRE FACE AUX GAFA, QUI MONOPOLISENT
NOS DONNÉES ?**

J.-P.F. Nous parlons de naïveté avec les Chinois, il en est de même avec les Gafa. Leur carburant, ce sont les données. La mobilité constitue une formidable capacité à maîtriser, pour la puissance publique, une très grande création de données. Je considère ces données comme un patrimoine public.

Les autorités organisatrices doivent maîtriser la création de données générée par le transport public. Les opérateurs, qui sont à leur service, seront là pour organiser les prestations dont les gens ont besoin.

Deux natures de service sont créées à partir des données : les services aux clients et la capacité à prévoir les différentes dessertes. Avec la data, on peut adapter leur fréquence. Cette capacité à proposer une offre plus efficace en fonction de la demande réelle est fondamentale. Il faut ensuite évoquer la data industrielle, qui nous permettra de faire des sauts technologiques très importants.

Les Gafa pointent le bout de leur nez, aujourd'hui, de manière assez insidieuse. Regardez Uber, qui se définit comme un transporteur public ! Cela me fait doucement sourire... Il faut apprendre à travailler avec eux, ils ont un rôle à jouer dans nos écosystèmes, mais soyons prudents. J'en appelle à une vraie régulation dans ce domaine, car nous pourrions très rapidement être dépassés par les événements...

D.B. Je suis assez libéral dans ce domaine, car je pense que l'utilisateur a besoin d'avoir accès à toutes les données. Il faut que les grands transporteurs soient ouverts à la diffusion de leurs informations, et que toutes les collectivités jouent également le jeu.

Il sera très compliqué d'empêcher les Gafa d'entrer dans ces secteurs. La mobilité de demain, c'est de pouvoir combiner le plus efficacement

tous les moyens de transport existants. C'est une véritable révolution. Je préfère penser à l'intérêt de l'utilisateur.

— **DERNIÈRE QUESTION,
TRÈS PERSONNELLE : QUEL SOUVENIR
D'ENFANT RETENEZ-VOUS DU TRAIN ?**

D.B. Mon père, ma mère et mon grand-père (maternel) travaillaient à la SNCF. Comme tous les enfants de cheminot, j'habitais dans des immeubles qui appartenaient à la SNCF, et ces derniers étaient souvent situés au bord des voies ferrées. Mon enfance correspondait à la fin de l'ère de la vapeur, je me souviens des 141-R, ces locomotives que les Américains nous avaient livrées après la guerre, des dernières Pacific, les 231-G... Je me faisais engueuler par mes parents car le temps passé à les admirer m'empêchait de faire mes devoirs...

Un autre souvenir : j'étais contrôleur à la gare de Saint-Pierre-des-Corps, quand j'étais étudiant à Sciences Po. Quand je devais faire les annonces, je prenais une voix très chic, style « France Culture », pour les trains qui partaient en Suisse, et une voix plus gouailleuse, pour les omnibus, ça m'amusait beaucoup !

J'ai toujours eu l'amour du ferroviaire, et je pense que c'est une affection très française – raison pour laquelle aucune réforme le concernant ne laisse indifférents les Français.

J.-P.F. Mes premiers souvenirs ferroviaires remontent au temps de mes études. Je faisais l'École des Mines. Pour rentrer dans ma ville natale, Bordeaux, je prenais un train Corail : cinq heures de trajet. Un jour, j'ai eu la chance de prendre l'Étendard (*un train de première classe, qui circulait sur une grande partie de la ligne à la vitesse de 200 km/h, NDLR*), c'était un choc, un émerveillement, notamment le wagon-restaurant... Pouvoir concilier technologie et art de vivre, cela raisonnait beaucoup en moi. L'étincelle a germé dans mon esprit quand j'ai cherché dans quelle entreprise travailler... je pense que c'est là qu'est née ma vocation. ▀



NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE LA CROISSANCE

Les experts-comptables accompagnent tous ceux qui entreprennent. De la gestion à la transformation digitale, ils sont les acteurs de premier plan pour la réussite des entreprises.

Pour voir plus loin,
voyez votre expert-comptable.



TVBOY
"Smart Love"
Installazione P
Tecnica mista
Misura real
2019

Texte
FRANÇOIS CLEMENCEAU

Photographies
AGENCE FRANCE PRESSE

Le multilatéralisme À L'AGONIE

APRÈS LE G7 ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, ET AVANT LE DEUXIÈME FORUM DE PARIS POUR LA PAIX EN NOVEMBRE, LA FRANCE ET L'EUROPE TENTENT DE SAUVER LE MULTILATÉRALISME. UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT POUR LA DÉMOCRATIE.

De quand date la panne ? Qui bloque aujourd'hui ce processus grâce auquel chacun règle les crises qui le dépassent à plusieurs ou tous ensemble ? Depuis trois ans, une critique uniforme pointe du doigt l'unilatéralisme de Donald Trump qui aurait permis à d'autres nationalistes, comme le Brésilien Bolsonaro, de s'engouffrer dans la brèche. C'est oublier que durant les deux décennies précédentes, la Russie de Vladimir Poutine ou la Chine de Xi Jinping, la Turquie de Recep Tayyip Erdoğan ou, plus récemment, l'Inde de Narendra Modi, ont utilisé les organisations multilatérales pour en contourner les règles ou en freiner les avancées dès lors qu'elles contenaient à leur volonté de puissance.

Et nous, Français ? Au-delà de notre contribution à la fondation de l'architecture du nouvel ordre international des années 45-50, et en mettant entre parenthèses la suspicion du général de Gaulle à l'égard du « machin » que représentait selon lui l'ONU, chaque présidence française a tenté d'ajouter une pierre supplémentaire à

l'édifice, qu'il s'agisse du G7 sous Valéry Giscard d'Estaing, de l'Union européenne après la chute du Mur de Berlin sous François Mitterrand, du rôle des Nations Unies sur la santé et l'environnement sous Jacques Chirac ou d'Emmanuel Macron, qui, dès son premier discours aux ambassadeurs à la rentrée 2017, déclarait : *« Je le dis avec beaucoup de gravité, si nous ne sommes pas au rendez-vous du multilatéralisme, d'autres grandes puissances se saisiront de ces instruments. Et elles ont déjà commencé à le faire »*.

Deux ans plus tard, au même endroit et devant le même public, le chef de l'État s'est exprimé trois fois plus sur le souverainisme français et européen que sur le multilatéralisme. Contradictoire ? Non. Pour lui, la France seule ne peut rien, alors qu'une Europe plus forte peut agir en levier pour faire davantage respecter l'obligation du collectif face aux fléaux. Comme le note Thomas Gomart, Directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI), *« force est de reconnaître que le système international, qui a profité →*



© Bernd von Juirzenka/DPA / dpa Picture-Alliance

Salle du Conseil de sécurité des Nations Unies

depuis des décennies aux Occidentaux, est en train de se déliter et qu'on en mesure mal les conséquences. Or, la seule échelle pour nous, Français, de penser le monde, c'est l'Europe». Cet expert en géopolitique a parfaitement identifié ceux qui rendent les menaces plus vives par leur conduite. «Le multilatéralisme est aujourd'hui remis en cause par les trois principaux membres du Conseil de sécurité: les États-Unis, la Russie et la Chine.»

**DONALD TRUMP
FACE AUX LILLIPUTIENS**

À Paris ou à Bruxelles, on se rassure comme on peut sur le fait que l'unilatéralisme de Donald Trump, sur la question du climat, par exemple, aussi perturbant soit-il, est en grande partie amoindri par les efforts des États fédérés, des grandes villes américaines, des entreprises et de la société civile. C'est oublier, cependant, que Trump est hostile à toute forme de multilatéralisme, pas uniquement sur la question du climat et pas uniquement sur les sujets qui ont permis à son prédécesseur, Barack Obama, de marquer des points. «Pour lui, le multilatéralisme, ce sont des Lilliputiens qui veulent ligoter le Gulliver américain», nous confiait l'an dernier l'ancien ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine. Et de

souligner: «C'est ce que pense Donald Trump de l'Organisation mondiale du Commerce, de l'OTAN et même de l'Union européenne, qu'il considère comme une structure hostile!».

La Russie, en revanche, qui bloque par son veto aux Nations Unies toute action collective d'envergure sur la Syrie depuis huit ans, est plus difficilement contournable sur ce seul sujet. Même si les Européens ne désespèrent pas de la voir revenir à une forme de prise en charge collective de la solution politique via le Small Group. Cette sorte de clone du Groupe de Contact, créé sous la présidence Chirac pour la Bosnie, avait permis la signature des accords de paix de Dayton. Plus largement, et tant qu'un rapprochement ne sera pas facilité entre la Russie et l'Europe, Moscou continuera de jouer une forme de multilatéralisme de proximité qui crée autant d'alliances de substitution ou de vassalités, qu'il s'agisse de l'Organisation du traité de sécurité collective avec les pays du Caucase ou d'Asie centrale, de l'Organisation de Shanghai, fondée avec la Chine, ou des Brics, qui donnent à la Russie une visibilité sans rapport avec son poids économique.

La Chine, de son côté, est plus insaisissable. Si elle ne cesse d'injecter davantage de fonds et

d'effectifs dans les organisations onusiennes, ce n'est pas par bonté d'âme, mais pour mieux se servir de ses leviers dès lors que le multilatéralisme aborde les questions de normes qui tissent le droit international et ses juridictions. « Si on entre dans la logique du plus fort, alors c'est une lèpre », confiait Emmanuel Macron au *Journal du Dimanche* l'an passé. « Si on ne discute pas, on fragmente le monde en considérant que des régions entières peuvent devenir la proie d'hégémonies mortifères. » Avec cette mise en garde : « Sinon, dans vingt ans, des puissances régionales hégémoniques ainsi que le duopole des États-Unis et de la Chine auront façonné un monde dans lequel nous serons marginalisés ».

AGILITÉ ET SOUPLESSE FRANÇAISES

Quinze mois plus tard, après avoir organisé, et plutôt réussi, son G7, le président français tire à nouveau le signal d'alarme. Les mots sont plus forts, plus angoissants : « Nous devons repenser cet ordre international (...) J'ai conscience de la nécessité de cette pensée et de cette démarche au niveau français et européen. Sinon, nous tombons », dit-il gravement aux ambassadeurs réunis fin août à l'Élysée, en parlant même de risque d'« effacement » de l'Europe dans l'histoire.

Pourtant, des efforts, c'est peu de dire que la France en a déployé (suffisamment ? assez vite ?) qu'il s'agisse, sur le plan stratégique, de sa politique indopacifique qui passe par une intensification de ses coopérations militaires avec l'Inde, l'Australie et le Japon ; ou, sur le plan diplomatique, de l'initiative franco-allemande visant à bâtir une alliance pour la défense du multilatéralisme avec, entre autres, le Canada ; ou, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, de la création, avec l'Inde, de l'Alliance solaire universelle. Objectif, selon le chef de la diplomatie Jean-Yves Le Drian ? « Créer un réseau souple et agile d'États prêts à soutenir des initiatives de coopération internationale renforcée, à former des coalitions

de soutien, à générer du consensus, dans un esprit constructif et ouvert. »

D'où ce G7 de Biarritz qui a vu la présidence française tenter d'agir avec plus d'agilité et de sens des opportunités. Sur chaque sujet, la France a élargi l'espace du débat, comme avant, et la prise de décision sous forme de « coalitions », ce qui est nouveau. Une méthode que l'on retrouve dans le Forum de Paris pour la Paix qui va connaître en novembre sa deuxième édition. Associer les entreprises, les banques, les fondations, les ONG, les créateurs et les acteurs de la diplomatie pour trouver des solutions et financer des projets qui redonnent un sens à la protection des biens communs. « Nous ne sommes pas là pour faire la paix dans telle ou telle région », plaide son organisateur, Justin Vaïsse, « mais pour inventer des outils et des normes qui permettent d'amortir les chocs à venir car si l'on ne s'en occupe pas maintenant, les tensions nées des menaces déboucheront tôt ou tard sur d'autres conflits ».

Vu de loin, tout cela peut sembler angélique dans un monde de fauves. Irréaliste dans un monde où le rapport de force est encore plus musclé et désinhibé qu'avant. Anecdotique dans un monde où l'Europe pèse démographiquement et économiquement de moins en moins. Mais les événements de ces derniers mois, de l'Iran « sous pression maximale » à l'Amazonie en feu et de Hong Kong violentée dans ses droits au Brexit infernal, nous interpellent : serait-ce pire sans prise de conscience que les problèmes globaux nécessitent une réponse globale mise en œuvre par une gouvernance globale ? Ou pareil, tant les puissances, surtout celles de retour, n'aiment afficher que leur capacité à nuire ou à défier un ordre qui s'est construit sans elles ?

Propos recueillis par
FRANÇOIS CLEMENCEAU

Illustration
LILA BRIAND



François Delattre **EUROPE PROIE OU EUROPE PUISSANCE ?**

LA DIPLOMATIE AU PLUS HAUT NIVEAU, LA NÉGOCIATION MULTILATÉRALE DANS CE QU'ELLE A DE PLUS FRUSTRANT OU SALVATEUR, VOILÀ CE QU'A CONNU ENTRE 2014 ET 2019 FRANÇOIS DELATTRE EN TANT QUE REPRÉSENTANT DE LA FRANCE AUPRÈS DES NATIONS UNIES, APRÈS AVOIR ÉTÉ AMBASSADEUR À WASHINGTON ET AU CANADA. IL LIVRE ICI SES RÉFLEXIONS SUR LA NÉCESSITÉ DE RÉINVENTER UN MULTILATÉRALISME AU PIED DU MUR.

— **TOUT AU LONG DE CES DERNIÈRES ANNÉES, AUX NATIONS UNIES, VOUS AVEZ VU LE MULTILATÉRALISME SE DÉGRADER. QUELS EN ONT ÉTÉ, SELON VOUS, LES MOMENTS LES PLUS GRAVES ?**

FRANÇOIS DELATTRE La tragédie syrienne en est, à mes yeux, l'illustration la plus dramatique. Tous les éléments du nouveau désordre mondial y sont réunis, sur fond d'un retour en force de la géopolitique entendu comme une compétition exacerbée entre les principaux acteurs : plus de puissance américaine désireuse – ou capable – de garantir en dernier ressort l'ordre international, comme on l'a vu dès le refus des États-Unis de répondre aux attaques chimiques syriennes en août 2013 ; pas de système multilatéral adapté au nouveau monde multipolaire, comme l'a montré un Conseil de sécurité paralysé par la multiplication sans précédent de vétos russes, y compris contre la condamnation de l'usage d'armes

chimiques ; enfin, pas même de concert des nations suffisamment organisé pour briser l'engrenage du conflit. D'où les efforts de la France pour mettre sur pied un groupe de contact permettant aux puissances les plus directement concernées de se réunir et de tracer le chemin d'un accord. C'est ce que nous avons fait lors de la crise bosniaque dans les années 93-95, ouvrant la voie à la percée de Dayton et aux accords signés à Paris en décembre 1995. Mutatis mutandis, je ne vois pas d'autre méthode possible pour mettre un terme au conflit en Syrie. Il y a urgence, car ce serait à mon sens une grave erreur d'appréciation de considérer que la crise syrienne est derrière nous et que son potentiel de déstabilisation est épuisé.

— **COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS QUE LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT SOIENT PASSÉS D'UNE LOGIQUE DE BÉNÉFICIAIRE DU MULTILATÉRALISME (VIA LES NATIONS**

UNIES ET SES AGENCES) À UNE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX FORUMS DE COOPÉRATION COMME ON LE VOIT AVEC LES ORGANISATIONS RÉGIONALES SUR TOUS LES CONTINENTS ?

F.D. La contestation du multilatéralisme se nourrit de la perception que l'ordre international, créé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avec les Nations Unies en son centre, a été, pour forcer le trait, fondé par et pour les Occidentaux. Soyons lucides : pour beaucoup, l'objectif est d'acter la fin de quatre siècles de domination occidentale. Le développement d'organisations et de forums régionaux procède d'une logique différente. Il s'agit à la fois de mutualiser les efforts et d'atteindre la masse critique pour peser dans un monde devenu multipolaire. La vocation de la France est de promouvoir les partenariats entre ces différents pôles. Pour n'en prendre qu'un exemple, la France soutient sans réserve le renforcement de l'Union Africaine et le développement de son partenariat avec l'ONU et l'Union européenne, qui vont de pair et qui sont dans notre intérêt.

— TOUT AU LONG DE VOTRE MISSION AUX NATIONS UNIES, VOUS AVEZ CONSTATÉ DANS LE MÊME TEMPS QUE LE MULTILATÉRALISME, ATTAQUÉ OU REMIS EN CAUSE, N'ÉTAIT PAS FORCÉMENT REMPLACÉ PAR SON OPPOSÉ, L'UNILATÉRALISME. VOUS PARLEZ DE MULTIBILATÉRALISME. DE QUOI S'AGIT-IL ?

F.D. Le multilatéralisme se trouve contesté pour au moins trois séries de raisons. Des raisons pratiques, d'abord : comment résoudre les défis globaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui – du réchauffement climatique au règlement des crises et des conflits, en passant par le terrorisme ou encore la prolifération des armes de destruction massive – sans une réponse globale et coordonnée, associant les pays et les acteurs non-étatiques concernés ? Le multilaté-

ralisme n'est pas simplement une vision humaniste du monde. C'est un impératif d'efficacité face aux menaces d'aujourd'hui. La deuxième raison est stratégique : le multilatéralisme est plus nécessaire encore dans un monde devenu multipolaire, du fait notamment de la montée en puissance de la Chine mais aussi d'autres États. Car la multipolarité sans règles multilatérales, c'est le retour aux zones d'influence et aux logiques de confrontation. C'est aussi le risque du multilatéralisme promu par plusieurs puissances, tentées de maximiser ainsi leur levier vis-à-vis de partenaires jugés plus faibles. La troisième raison est technologique : les logiques nationales risquent, si l'on n'y prend garde, d'ajouter une fracturation technologique du monde (Nord/Sud ; États-Unis/Chine) aux fractures géopolitiques actuelles. C'est pourquoi nous avons plus que jamais besoin de règles du jeu communes sur la révolution numérique et les risques associés, qu'il s'agisse, par exemple, des cybermenaces ou des lourdes questions déontologiques liées aux interfaces homme-machine. Le multilatéralisme est donc aujourd'hui, plus que jamais, le choix de la raison et du pragmatisme – et, pour la France, celui de nos valeurs comme de nos intérêts.

— SI L'ON NE PEUT PAS REPARTIR EN ARRIÈRE ET QU'IL FAUT RÉFORMER LE MULTILATÉRALISME, DOIT-ON COMMENCER PAR LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, QUI N'A JAMAIS AUTANT SEMBLÉ EN PANNE ?

F.D. À mon sens, le mot-clé pour réussir est l'ouverture : si nous voulons une ONU mieux respectée, nous avons besoin d'un Conseil de sécurité plus représentatif. Il faut donc →

« Soyons lucides : pour beaucoup, l'objectif est d'acter la fin de quatre siècles de domination occidentale. »

l'ouvrir en élargissant sa composition à des pays comme l'Inde, le Brésil, l'Allemagne, le Japon et certains pays africains; ouverture, ensuite, à des partenariats permettant de démultiplier l'action des Nations Unies: ceux que l'ONU développe avec l'Union Africaine et la Banque Mondiale sont parmi les plus prometteurs; ouverture,

— /
« Ma conviction est qu'il n'y a pas d'alternative entre l'Europe proie et l'Europe puissance. »
 /

enfin et surtout, à la société civile. Le Sommet « One Planet », mis en place à l'initiative du président de la République pour associer les États et acteurs de la société civile les plus engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour préserver la biodiversité, est un exemple à suivre. Comme ambassadeur à l'ONU, j'ai ainsi engagé un dialogue structuré et opérationnel avec les principaux investisseurs institutionnels qui a pris une

ampleur inédite et débouché sur la « Climate Action 100+ », devenue l'une des plateformes d'investisseurs les plus actives pour combattre le réchauffement climatique.

— **POUR NOUS, EUROPÉENS, NE CROYEZ-VOUS PAS QUE LA RÉFORME DU MULTILATÉRALISME COMMENCE PAR LA RÉNOVATION DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES ?**

F.D. Je pense surtout que l'Europe a, sur le terrain de la politique étrangère, une double responsabilité historique. La première est de porter cette ambition du multilatéralisme, laquelle est dans ses gènes comme dans sa pratique quotidienne, au moment où cette ambition est combattue par une coalition objective d'autres grands pôles de puissances qui cherchent à se « désenchaîner » des contraintes multilatérales. L'Europe comme

ambassadrice des Lumières, voilà une ambition à sa mesure. L'autre responsabilité de l'Europe, indissociable de la première, c'est à mon sens de s'affirmer comme l'un des grands centres de décision et d'action du monde multipolaire, faute de quoi l'Europe risque de sortir de l'histoire et de devenir le terrain de jeu des autres puissances. Ma conviction est qu'il n'y a pas d'alternative entre l'Europe proie et l'Europe puissance – entendue comme une puissance trait d'union au carrefour de trois grands ensembles: l'ensemble atlantique à l'Ouest, l'Eurasie à l'Est, et l'ensemble Afrique–Moyen–Orient au Sud. Créer les conditions d'un tel sursaut européen est à mes yeux le grand défi de notre génération.

— **CROYEZ-VOUS QUE LES NATIONS UNIES, NÉES SUR LES CENDRES DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE, SERONT TOUJOURS LÀ DANS CINQUANTE ANS POUR ÉVITER LA TROISIÈME ?**

F.D. Je mettrais les choses à l'envers: pour éviter une nouvelle ère de confrontation, nous avons besoin d'un multilatéralisme fort, incarné par une ONU profondément réformée. C'est le sens des efforts de la France, à l'ONU mais aussi au sein des autres enceintes internationales. La présidence française du G7 en a été une excellente illustration. Sur un plan plus personnel, un diplomate est à mes yeux une « machine à positiver », cherchant en permanence des solutions par définition imparfaites aux situations les plus inextricables. Il y faut beaucoup de patience mais aussi de ténacité et de créativité, une aversion farouche au découragement et, surtout, une boussole solide des intérêts et des valeurs que nous défendons. ▀



CORÉE DU NORD
JUILLET 2019



© KCTV / AFP



© Stefan ROUSSEAU - POOL / GETTY IMAGES EUROPE / Getty Images/AFP

BIARRITZ, FRANCE
AOÛT 2019

HONG KONG, CHINE
SEPTEMBRE 2019





© Tuane FERNANDES / DPA / dpa Picture-Alliance

BRASILIA, BRÉSIL
AOÛT 2019

Propos recueillis par
FRANÇOIS CLEMENCEAU

Illustration
LILA BRIAND



Audrey Azoulay

FACE À LA CRISE, SANS CYNISME NI NAÏVETÉ

EX-MINISTRE DE LA CULTURE (DE 2014 À 2016), ELLE A ÉTÉ ÉLUE À LA DIRECTION DE L'UNESCO EN NOVEMBRE 2017. ELLE DÉFEND ICI UN PREMIER BILAN DE MÉTHODE ET D'OBJECTIFS, NOTAMMENT FACE À LA MONTÉE DES NATIONALISMES ET À LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA CHINE AU SEIN DES INSTITUTIONS ONUSSIENNES.

— VOUS AVEZ PLAIDÉ L'ANNÉE DERNIÈRE AU FORUM POUR LA PAIX DE PARIS EN FAVEUR D'UNE RÉFORME DU MULTILATÉRALISME PARCE QUE LE MONDE AVAIT BESOIN, SELON VOUS, D'UN « SYSTÈME MULTILATÉRAL PLUS OUVERT ET PLUS TRANSPARENT ». UN AN PLUS TARD, AVEZ-VOUS OBSERVÉ DES CHANGEMENTS ?

AUDREY AZOULAY Oui. La conscience de la gravité des défis mondiaux appelle à renforcer l'action collective. Les institutions multilatérales doivent être en effet plus ouvertes, nouer des alliances avec les scientifiques, les chercheurs, la jeunesse, le secteur privé. Cela implique de revoir nos méthodes de travail et de nous ancrer dans les enjeux de demain – l'éducation des filles et des femmes, l'éthique des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle – et de nous appuyer davantage sur l'éducation et la culture dans les zones défavorisées ou post-conflit. Les premiers résultats de ces axes de renouveau à l'Unesco viennent d'être salués par le Mopan (réseau

d'évaluation des performances des organisations multilatérales), un organisme composé de dix-huit États membres.

— EST-CE UNIQUEMENT PARCE QUE LES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES SERAIENT FERMÉES OU OPAQUES QU'ON ASSISTE À UN RETOUR EN FORCE DES NATIONALISMES ?

A.A. Les critiques envers le multilatéralisme répondent souvent à des enjeux de politique interne. Il y a trop d'angles morts dans notre système politique et économique actuel, qui ne sait pas valoriser les ressources communes, les externalités, les interdépendances. Il existe une voie entre un mondialisme abstrait, hors sol, et le repli nationaliste calamiteux à terme. Cette voie, c'est la juste coopération entre échelon national, régional et mondial. Nous devons démontrer la pertinence et les résultats de nos institutions à défendre cet intérêt général au-delà des intérêts particuliers. →

— **DANS CE PAYSAGE, QUELLE EST LA PLACE DE L'UNESCO ? EN QUOI CET INSTRUMENT DOIT-IL SE RÉFORMER ? LA CULTURE, LES SCIENCES ET L'ÉDUCATION NE SONT-ELLES PAS DES PRÉROGATIVES PUREMENT NATIONALES ?**

A.A. La vision stratégique de l'Unesco n'a pas pris une ride : pour construire une paix durable, il faut s'attaquer à la racine, dépasser les accords économiques ou politiques. La paix se construit par le respect de l'autre et de sa dignité, la

reconnaissance de notre humanité commune. Nous devons réaffirmer ce rôle en identifiant les nouveaux grands chantiers culturels, scientifiques et éducatifs capables d'unir les peuples. Aujourd'hui, ce sont les défis éthiques de l'intelligence artificielle, la préservation de l'océan et de la biodiversité, la sauvegarde du patrimoine en zones de conflit. Aucun pays ne peut répondre seul à ces questions.

« La vision stratégique de l'Unesco n'a pas pris une ride. »

Vous avez raison, chaque nation a son histoire, sa culture, mais l'enjeu est de mobiliser cette diversité pour construire une intelligence collective.

— **LES OPINIONS PUBLIQUES OCCIDENTALES SONT PEU SAVANTES SUR LA MISSION DE L'UNESCO ALORS QUE C'EST L'INVERSE DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT...**

A.A. En effet. Qui sait, en France, que l'Unesco protège des espaces naturels sur plus de 10 millions de km², soit l'équivalent de la superficie de la Chine ? Sans l'Unesco, il n'y aurait pas de coordination des systèmes mondiaux d'alerte aux tsunamis – dont les vagues se moquent des frontières. Sans l'Unesco, il n'y aurait pas le CERN (Centre européen de recherche nucléaire). C'est à l'Unesco, qu'on doit la déclaration universelle sur le génome humain, qui sert de boussole sur des sujets sensibles et – demain, je l'espère –

de cadre éthique pour l'intelligence artificielle. C'est à l'Unesco, que sont élaborées les données et les politiques éducatives qui rendent possibles les équivalences, les comparatifs nationaux, etc. L'Unesco est le seul espace mondial pour débattre et élaborer des actions communes sur ces sujets structurants, de long terme, loin du sensationnalisme.

— **L'UNE DES RARES ACTIONS DE L'UNESCO RECONNUES DU GRAND PUBLIC CONSISTE À CLASSER CE QUI RELÈVE DU PATRIMOINE MONDIAL PHYSIQUE OU IMMATÉRIEL. EN QUOI LES CHANTS POLYPHONIQUES GÉORGIENS PERMETTENT-ILS DE RAPPROCHER DAVANTAGE LES PEUPLES ET DE LES RENDRE PLUS SOLIDAIRES ?**

A.A. « L'universel doit être riche de tout le particulier, riche de tous les particuliers », disait Aimé Césaire. Il s'agit de bien autre chose que de classer des sites et de leur attribuer des étoiles. La protection du patrimoine culturel et naturel ne faisait pas l'unanimité il y a cinquante ans, et l'Unesco a réussi à instaurer ce principe au niveau mondial. Faire connaître la diversité des cultures et soutenir les communautés qui les portent est essentiel à la paix car l'ignorance est le terreau du mépris, du racisme et de la violence. Je prends un exemple concret : pour la première fois de l'histoire et grâce à la médiation de l'Unesco, les deux Corée ont inscrit ensemble la lutte coréenne traditionnelle sur la liste du patrimoine immatériel. L'impact sur la péninsule de cette inscription a été immense, et montre le pouvoir du patrimoine à rapprocher les peuples, à faire avancer la paix.

— **L'UNESCO A ÉTÉ ACCUSÉE DE PARTI PRIS DANS SES RÉACTIONS AU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN AU POINT QUE LES ÉTATS-UNIS ET ISRAËL ONT QUITTÉ L'ORGANISATION. EST-CE VRAIMENT À L'UNESCO, QUE LA DIPLOMATIE SUR**

**CE CONFLIT INTERMINABLE PEUT
OU DOIT SE MENER ?**

A.A. Je regrette profondément ce départ de deux États, qui s'éloignent d'une plateforme de dialogue et d'action forte de cent quatre-vingt-treize États membres. Sur la question du Moyen-Orient, je me suis engagée dans une médiation qui a permis depuis deux ans le rétablissement du dialogue et l'adoption de toutes les décisions par consensus, dans le respect de chacun. Je suis certaine que ce succès diplomatique incitera Israël et les États-Unis à revenir le plus rapidement possible. La culture, l'éducation, les sciences doivent servir au rapprochement et non à amplifier les divisions. C'est ce que nous faisons en soutenant la Jordanie et ses voisins dans un équipement de recherche scientifique d'excellence – un synchrotron, le SESAME – où travaillent ensemble des scientifiques d'Israël, de Turquie, d'Iran, d'Égypte ou de Palestine.

**— VOUS AVEZ TENU EN DÉBUT DE
MANDAT À VOUS RENDRE EN CHINE. VOUS
SOUTENEZ QU'IL S'AGIT D'UN « ACTEUR
MAJEUR DU MULTILATÉRALISME ». IL SE
DIT, POURTANT, QUE LA CHINE AGIT POUR
UN MULTILATÉRALISME COMPATIBLE AVEC
SES DÉMARCHES HÉGÉMONIQUES ET SA
RÉPRESSION DES DROITS DE L'HOMME.**

A.A. La Chine est évidemment un acteur majeur du système multilatéral, notamment comme membre permanent du Conseil de sécurité. Sa stratégie est de renforcer sa présence dans le système onusien, à l'heure où d'autres, justement, s'en détournent. Il ne faut avoir ni naïveté ni cynisme : aucun État n'oublie son intérêt national. Mais réunir autour de la table chacun des États, sur un agenda fondé par l'Acte constitutif de l'Unesco, qui est très clair sur le respect de la dignité, des droits humains, de la liberté d'expression, ne peut qu'être positif. C'est le désengagement financier ou politique qui affaiblit l'agenda commun et le rend plus vulnérable au poids de tel ou tel.

**— DIRIEZ-VOUS, AUJOURD'HUI,
QUE LE MULTILATÉRALISME EST MENACÉ
DAVANTAGE PAR LES NATIONALISMES
IDENTITAIRES DES GRANDES PUISSANCES,
POUR QUI SEUL LE BILATÉRALISME PERMET
DE MESURER LES RAPPORTS DE FORCE ?
OU BIEN QUE LE MULTILATÉRALISME EST
MENACÉ PAR SA PROPRE INCOMPÉTENCE
À AGIR, COMME ON LE VOIT CRUELLEMENT
SUR LA SYRIE OU LE YÉMEN, PAR EXEMPLE ?**

A.A. Il y a des réussites indéniables du multilatéralisme ; il y a aussi des échecs retentissants. Ma conviction est que nous ne parviendrons pas à répondre aux défis globaux si nous agissons en ordre dispersé. C'est ce que nous dit la jeunesse. C'est aussi le message de nombreux États. Le multilatéralisme peut être le miroir de nos propres faiblesses et de nos divisions, mais la seule façon d'y répondre, c'est de nous engager davantage, pas d'agir chacun pour soi.

**— LA PLUPART DES DIRIGEANTS
DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES
DÉFENDENT LEUR BILAN EN SOUTENANT
QUE SI ELLES N'EXISTAIENT PAS, LE MONDE
SERAIT DANS UN BIEN PLUS PIÈTRE ÉTAT.
J'IMAGINE QUE, POUR VOUS, CE NE PEUT
ÊTRE UNE CONSOLATION ?**

A.A. Ce n'est pas une question de consolation mais de détermination. Face à l'ampleur des défis, nous avons besoin d'un sursaut d'humanisme et de coopération et je vois avec bonheur la jeune génération s'engager pour protéger la planète, défendre l'éducation, les droits des femmes, développer la créativité, transmettre les Histoires qui inspirent l'action. Voilà ce que l'Unesco doit soutenir. Pour le reste, c'est l'histoire qui nous jugera, chacun dans nos responsabilités. ▶

Texte
JEAN QUATREMER

Illustration
MICHAEL GEORGE HADDAD

La démocratie se dissout-elle dans **L'EUROPHOBIE ?**

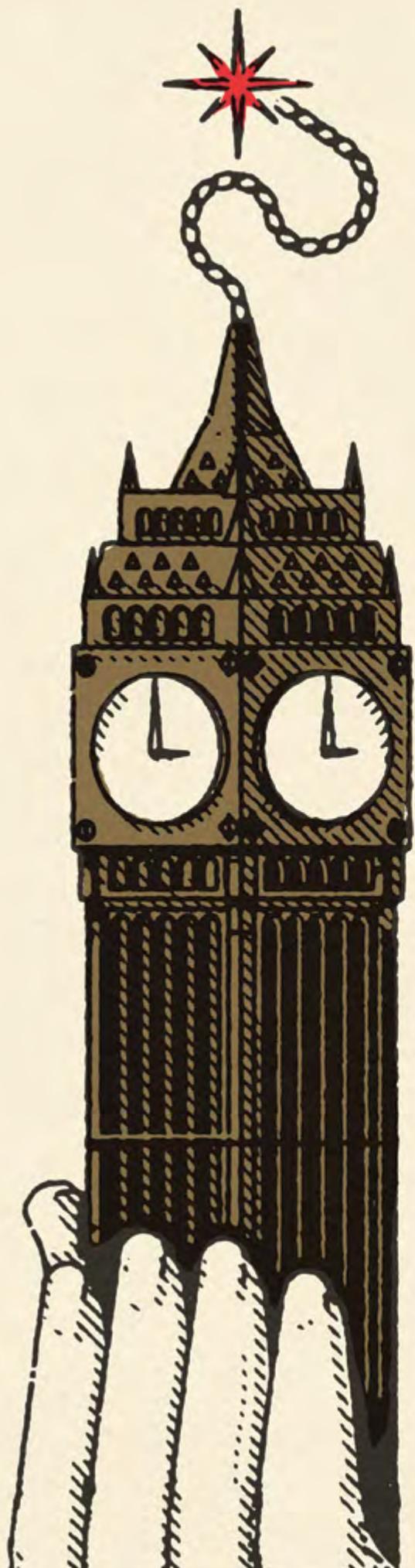
La démocratie britannique est-elle soluble dans le Brexit ? La véritable guerre engagée par Boris Johnson, le Premier ministre conservateur britannique, contre le plus vieux parlement du monde (le parlement d'Angleterre a vu le jour au XII^e siècle), ainsi que la purge sans précédent visant tous ceux qui ne partagent pas ses vues, semble montrer que la tentation autoritaire est consubstantielle à l'europhobie. Au fond, toutes les autres tentatives de dénouer les liens avec l'Union européenne ayant échoué devant le Parlement, le seul moyen de la quitter n'est-il pas de mettre entre parenthèses la démocratie ?

La question posée aux citoyens britanniques en juin 2016 avait toute l'apparence de la simplicité, celle qui sied si bien à la démocratie directe : voulez-vous ou non rester dans l'Union ? Si le oui l'avait emporté, le sujet aurait été clos, au moins temporairement : la situation du Royaume-Uni n'aurait en rien été modifiée. La réponse négative, en revanche, ne résolvait qu'une toute petite partie du problème : partir, oui, mais comment ? Et cela, les citoyens ne l'ont pas dit puisqu'un référendum impose par nature un choix binaire même lorsque la question est d'une rare complexité.

Or, il y a plusieurs façons de le faire : brutalement, en coupant tous les liens (le Royaume-Uni devient un pays totalement tiers comme le Zimbabwe), en restant dans l'union douanière (modèle turc), en négociant une série d'accords bilatéraux dans les domaines intéressant le pays (modèle suisse) ou encore en adhérant au marché unique et à l'union douanière (modèle norvégien). Bref, ce n'est pas deux, mais au moins cinq questions, qu'il aurait fallu poser. Mais dans ce cas, aucune majorité absolue ne se serait dégagée et la majorité relative aurait été en faveur du statu quo... Donc, le choix binaire s'imposait. Ou alors, il aurait fallu organiser une série de référendums : dans ou en dehors de l'UE. Puis, en cas de victoire du Brexit, de nouvelles consultations sur toutes les options. Ce qu'a refusé d'envisager la classe politique britannique au nom du respect de la volonté populaire.

LES TORIES ATTIRÉS PAR LE TROU NOIR DU BREXIT PARTY

Résultat, faute d'indication claire sur ce que souhaite réellement le peuple britannique, voter pour le Brexit ne signifiant pas forcément une rupture de tous les liens, la Chambre des communes s'est déchirée, aucune majorité pour une solution ne se dégageant. Après trois ans de vaines négociations et de crises politiques qui ont paralysé le pays, les militants du Parti conservateur ont finalement choisi comme président, —>



et donc comme Premier ministre, BoJo. Un choix qui n'est pas anodin, celui-ci étant favorable à une sortie brutale de l'UE (« no deal ») à défaut d'un accord qui ferait droit à ses revendications qu'il sait inacceptables, et ce, quel qu'en soit le prix pour son pays.

Faute de disposer du soutien unanime de son propre parti, l'ancien journaliste a choisi la manière forte en essayant de s'affranchir des contraintes de la démocratie afin de parvenir à ses fins. En réalité, la suspension du Parlement pour cinq semaines qu'il a décidée début septembre, qualifiée par ses opposants de « coup d'État », est l'équivalent de l'article 16 de la Constitution française qui permet au président de la République, en cas de crise majeure, de s'emparer de tous les leviers du pouvoir. Il n'a été utilisé qu'une fois, lors du putsch d'Alger, en avril 1961. Mais la Chambre des communes, à sa grande surprise, a résisté. Il l'a immédiatement fait payer aux députés conservateurs qui avaient voté contre le « no deal » en les excluant. Une véritable purge qui évoque les heures glorieuses du communisme, même si personne n'a (encore ?) été envoyé dans des goulags dans les Midlands... Dans la tradition britannique, de telles exclusions sont rares : Chamberlain et Churchill, qui s'étaient affrontés sur une question autrement plus grave, la résistance à Hitler, sont restés dans le même parti lorsque le premier a dû céder la direction du pays au second. Nul ne peut dire où ce Brexit sans fin entrainera le Royaume-Uni.

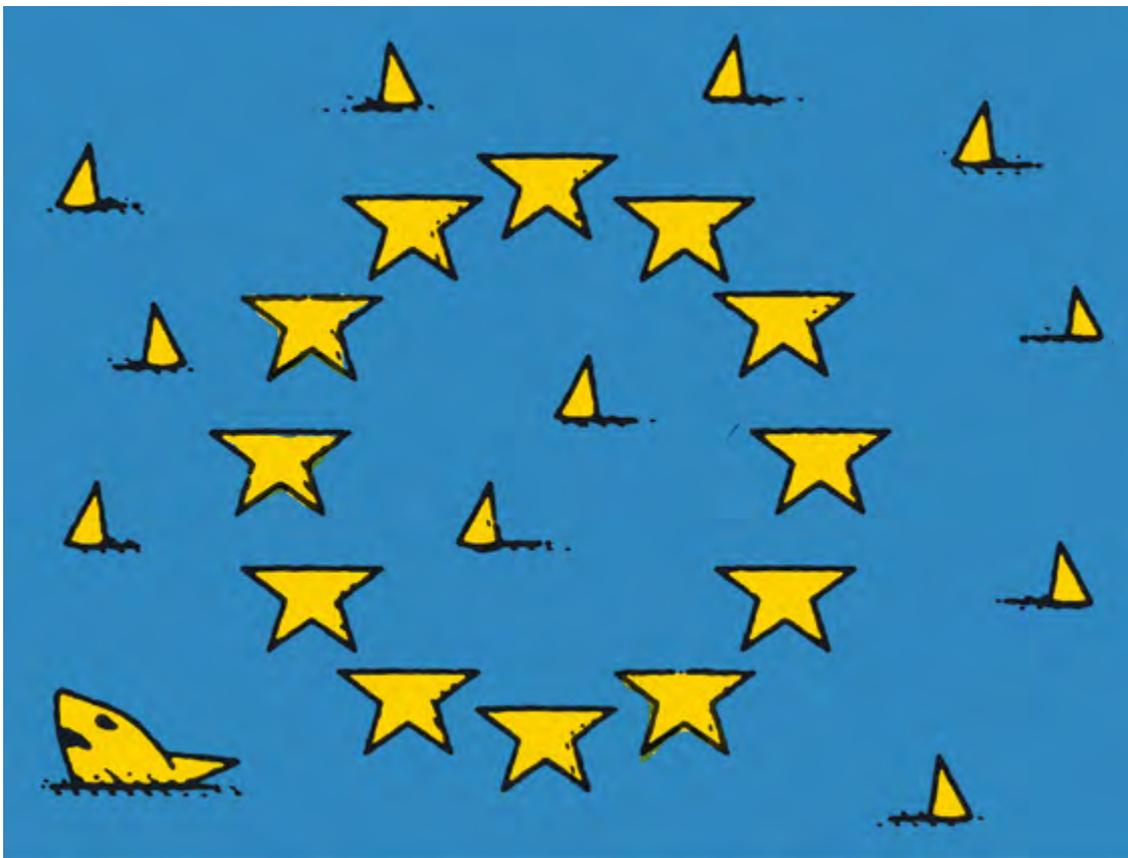
Ce naufrage de la démocratie britannique sur la question européenne est riche d'enseignements. Car il est frappant de constater que partout, dans l'Union, les forces europhobes appartiennent aux extrêmes (droite et gauche), c'est-à-dire aux forces qui revendiquent un gouvernement autoritaire, que ce soit le Rassemblement

national ou la France insoumise (fascinée par le « modèle » vénézuélien), la Ligue italienne, l'AfD allemande, le Vlaams Belang flamand, etc. En Europe centrale, des partis tels le Fidesz hongrois ou le PiS polonais, viscéralement eurosceptiques, ne restent dans l'Union que pour des raisons économiques, le budget européen leur versant, chaque année, environ 4% de leur PIB. Mais ils n'en partagent pas les valeurs. Il est frappant de constater que lorsque ces forces anti-européennes acceptent finalement l'Europe et ses valeurs, elles quittent les marges pour rejoindre le centre libéral à l'image de Syriza, en Grèce, un parti de gauche radicale proche de LFI (au départ) qui siège désormais aux côtés des sociaux-démocrates au Parlement européen. Autrement dit, europhobie et rejet de la démocratie parlementaire vont de pair. L'évolution des Tories est, de ce point de vue, révélatrice : ils dérivent vers l'extrême droite, attirés par le trou noir du parti du Brexit de Nigel Farage. La purge en cours vise d'ailleurs tous ses éléments modérés.

« **L'Union ne sera jamais aussi démocratique qu'un État, sauf à se transformer en fédération, ce que peu de monde souhaite.** »

LES DISSIMULATIONS DES EUROPHOBES

Pourtant, les europhobes attaquent l'Union sur son supposé déficit démocratique qui mettrait en péril la démocratie nationale, celle-ci étant menacée par les « technocrates de Bruxelles » décidant à la place du peuple. Ainsi, le célèbre Étienne Chouard a, lors du référendum français de 2005 sur le traité constitutionnel européen (TCE), mené une campagne très efficace sur Internet sur ce thème. Cela n'indique-t-il pas un attachement à la démocratie ? En réalité, il ne s'agit que d'un rideau de fumée. D'ailleurs, Chouard a depuis longtemps tombé le masque : ce grand défenseur de la démocratie directe, à l'image de tous les partis autoritaires (la démocratie représentative à l'européenne étant



accusée d'être un moyen d'imposer un libéralisme rejeté par les peuples), a rejoint les rives de l'extrême droite révisionniste. Un simple exemple qui démontre que la critique radicale de l'Europe au nom de la démocratie ne fait que dissimuler un rejet de l'Europe et de ses valeurs.

Certes, l'Union est une démocratie imparfaite, si on la compare à celle des États, mais cela tient à sa nature : ce n'est pas une fédération de peuples dotée de la compétence de la compétence (c'est-à-dire de la liberté de choisir ses domaines d'intervention), mais une confédération de pays qui lui délèguent (sous de strictes conditions) une partie de leur souveraineté. Dès lors, sauf dans quelques domaines très précis comme la politique monétaire, la concurrence ou l'interprétation du droit communautaire, ce sont les États souverains qui contrôlent l'Union qui,

par construction, ne peuvent être contrôlés par des peuples étrangers... Imagine-t-on le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement renversé par le Parlement européen? Autrement dit, l'Union ne sera jamais aussi démocratique qu'un État, sauf à se transformer en fédération, ce que peu de monde souhaite.

Si l'Union est une nébuleuse complexe dans son fonctionnement, elle est très cohérente dans son idéologie : c'est une construction libérale, c'est-à-dire qu'elle promeut les valeurs que sont la liberté politique (la démocratie), économique, sociale et sociétale, en un mot le respect des individus. Entendu en ce sens, le corpus libéral appartient autant à la droite qu'à la gauche : les politiques menées dans ce cadre peuvent être très différentes. Précisons, les Français ayant souvent une mauvaise compréhension du terme, que →



le libéralisme économique se distingue du capitalisme : celui-ci est anti-libéral en ce qu'il vise à la domination et à la concentration, alors que le libéralisme cherche à contrôler le marché en instaurant des règles pour éviter que le renard libre ne dévore les poules libres... C'est la fameuse « concurrence libre et non faussée » dont le but est de lutter contre les monopoles ou les ententes entre entreprises. En clair, le marché, c'est la liberté d'entreprendre ; le libéralisme, c'est éviter que le plus fort impose sa loi au détriment des plus faibles.

C'est cette liberté, que combattent les europhobes, mais pas forcément dans tous ses aspects. Ainsi, le Parti conservateur britannique n'est pas opposé à la démocratie, mais au contrôle par l'État (ou l'Union) du marché : il refuse les règles (économiques ou sociales) qui empêchent la concentration et la domination des plus forts. L'extrême droite et l'extrême gauche combattent non seulement le libéralisme économique (la première par refus des règles, comme le Parti conservateur, la seconde pour remplacer le capital par l'État), mais aussi le libéralisme politique qui les empêcherait d'appliquer leur programme. Enfin, l'extrême droite refuse le libéralisme sociétal, car elle veut imposer des normes de comportement (refus du mariage gay ou de la PMA, par exemple) et estime que les droits de l'homme doivent céder le pas à l'intérêt de l'État. Bref, l'Europe est rejetée parce qu'elle incarne un libéralisme, au sens anglo-saxon du terme, honni.

S'opposer à l'Europe, c'est donc s'opposer au libéralisme, c'est-à-dire à la liberté. Rien d'étonnant à ce que les souverainistes aient dérivé soit vers l'extrême droite, tel Nicolas Dupont-Aignan, soit vers l'extrême gauche, tel Jean-Luc Mélenchon. Si rien n'oppose ontologiquement

le souverainisme à la démocratie, force est de constater qu'aujourd'hui, tous les souverainistes sont devenus adémocratiques.

L'OCCIDENT TENTÉ PAR L'AUTORITARISME

Une évolution qui n'avait rien d'inéluctable. En réalité, c'est le monde occidental, qui est tenté par l'autoritarisme. La démocratie et le libéralisme, soixante-dix ans après la défaite des totalitarismes fascistes et trente ans après l'effondrement du totalitarisme soviétique, n'ont plus rien d'évident. La démocratie est devenue un régime parmi d'autres, une frange de plus en plus importante ne la jugeant plus comme le pire à l'exception de tous les autres... Il y a une fatigue démocratique de Rio à Washington, de Londres à

Rome en passant par Bruxelles et Berlin. Partout des forces autoritaires, qui remettent en cause toutes les institutions héritées de la Seconde Guerre mondiale, prennent le pouvoir ou s'en approchent dangereusement. On assiste à un effondrement de la société politique telle qu'on la connaissait au XX^e siècle : l'individu est érigé en absolu. De ce point de vue, le mouvement des Gilets jaunes est parfaitement représentatif de ce nouveau monde : simple addition d'individus, il

a refusé toute représentation, toute articulation d'un corpus revendicatif, tout loyalisme à l'égard de qui que ce soit. Si on élargit ainsi la focale, l'Europe n'est donc en réalité qu'une victime collatérale d'un mal plus profond, celui du rejet de la démocratie et de tous les corps politiques qui font obstacle à l'individu. De ce point de vue, les souverainistes se trompent : l'europhobie n'a rien à voir avec le nationalisme, celui-ci impliquant une loyauté à la nation et à l'État qui disparaît sous nos yeux. ▶

/

**« On assiste à
un effondrement
de la société
politique telle
qu'on la connaissait
au XX^e siècle :
l'individu est érigé
en absolu. »**

/

Chrysoula Zacharopoulou
**LE NOUVEAU
VISAGE
DE L'EUROPE**



 Texte
 CLAIRE DE LAMBILLY

 Photographie
 DAVID FITT

**NÉE À SPARTE, ÉLEVÉE À CORINTHE, ÉTUDIANTE EN MÉDECINE À ROME
 AVANT DE TERMINER SON INTERNAT À STRASBOURG, CHRYSOULA ZACHAROPOULOU
 A EXERCÉ LA GYNÉCOLOGIE À PARIS AVANT D'ÊTRE ÉLUE, LE 26 MAI DERNIER, EURODÉPUTÉE.
 LA SEULE ÉLUE, SUR 751, À L'ÊTRE DANS UN PAYS DONT ELLE NE POSSÈDE PAS
 LA NATIONALITÉ. CETTE GRECQUE, ENVOYÉE PAR LES FRANÇAIS À BRUXELLES,
 MÉRITAIT SANS DOUTE UN PORTRAIT.**

Son parcours ressemble à une Odyssée moderne, à un chemin initiatique dans cette Europe début XXI^e siècle dont elle est aujourd'hui une représentante, et qui l'a tellement façonnée. « Pour les Grecs, l'entrée dans la Communauté européenne, en janvier 1981, a marqué une nouvelle ère de liberté. On n'imagine pas à quel point. Et j'ai eu la chance d'être une adolescente dans les années 1980. Tout semblait possible... Magique! », s'exclame la députée.

Andréas Papandréou arrive au pouvoir, quelques mois après François Mitterrand en France, le peuple rêve de classe moyenne et de liberté, la dictature des colonels (1967-1974) paraît bien loin. La jeune Chrysoula est élevée dans un milieu de gauche qui ne transige pas avec les valeurs. Son père, policier, lui enseigne que seul l'exemple compte, que le respect qu'on inspire est à la mesure de ses actes, que la mollesse est dangereuse, que l'humilité est à la base de tout. De cette « fondation grecque bien solide », selon ses mots, elle n'oubliera rien, et ne se départira jamais de ce mélange qui la constitue : dureté et soif de justice. L'engagement de l'eurodéputée est le prolongement de ce qui a toujours été l'idéal de sa famille. Gare à celui qui voudra la faire plier!

PARS LOIN SI TU VEUX SAVOIR QUI TU ES

L'école grecque a le tempérament de la Méditerranée : généreux. Les meilleurs tendent la main aux plus faibles, la classe est un collectif.

Excellente élève, Chrysoula Zacharopoulou passe des heures à soutenir ceux qui sont à la peine. Une tradition qui, chez elle, est restée bien ancrée... « L'année du bac, beaucoup de camarades de classe venaient préparer l'examen chez moi, ils pouvaient compter sur mes explications... J'adorais ces moments de partage, sûrement plus que mes parents, qui en avaient assez de ce défilé! ». Chrysoula travaille beaucoup, elle aime les danses traditionnelles (un art, chez elle) et lire. Surtout Níkos Kazantzákis, l'auteur de *Zorba le Grec*, de *La dernière tentation*, ancien étudiant de Bergson au Collège de France qui, sur sa tombe, en Crète, a pour épitaphe : « Je n'espère rien, je ne crains rien, je suis libre ». Un état d'esprit qui a toujours été celui de Chrysoula Zacharopoulou. À douze ans, elle rêve de partir, de voyager, de s'évader. Les nombreux amis de la famille, parmi lesquels de nombreux Grecs partis vivre en Argentine, aux États-Unis, en Allemagne, en Autriche, la fascinent par leurs récits. « Je rêvais, j'apprenais, c'était tellement stimulant. Et puis, les Grecs le savent depuis Homère : il faut savoir partir loin pour savoir qui tu es ».

CORINTHE, ROME, STRASBOURG

Lorsqu'une de ses amies se rend en Italie et lui en dresse un beau tableau, elle dit simplement : « Je veux aller faire mes études à Rome! ». Et elle y arrive, quelques mois plus tard, le 24 juillet 1995, sous une chaleur écrasante... « Les pins parasols, les Vespa, l'élégance de ce peuple qui pouvait vivre aristocratiquement sous 40° à l'ombre... je me suis dit : voici mon pays! » À Rome, elle devient interne en médecine, —>

cinquième de sa promotion, en maîtrisant désormais parfaitement l'italien, comme l'anglais, puis le français, en plus de sa langue natale. « *C'est une citoyenne européenne par condition* », dit d'elle Gilles Le Gendre, président du groupe LREM à l'Assemblée nationale.

Spécialisée en gynécologie, elle assiste à un important congrès, à Naples, en 2003 : « *J'ai été fascinée par la démonstration du professeur Wattiez, un technicien hors pair, l'un des meilleurs, exerçant à Strasbourg; je me suis dit : un jour, il va devenir mon maître en chirurgie gynécologique* ». Pour sa dernière année d'internat, la jeune Grecque, étudiante romaine, est admise à l'Ircad, ce centre de recherche et d'enseignement fondé par le professeur Marescaux, à Strasbourg, où elle retrouve Wattiez. « *C'était froid, très ordonné, un peu à l'allemande. Mais j'étais si heureuse de pouvoir avoir accès à ce qui se faisait de mieux...* »

L'ENDOMÉTRIOSE: SON COMBAT POUR LES FEMMES

À la fin de ses études, direction Lille, le CHU. Elle y passe trois mois, dans une chambre étrangement perdue au cœur de l'hôpital, entre la cuisine des infirmières et les bureaux de l'administration : « *Je vivais à l'hôpital, mes seuls amis étaient les femmes de ménage et les agents de sécurité... Drôle d'expérience, pas inintéressante* ». Puis ce sera Versailles – deux ans à Mignot –, puis Tenon, puis Bégin, hôpital d'instruction des Armées où elle tient à exercer encore plusieurs jours par mois « *pour conserver ce lien avec la médecine, essentiel pour moi* ». C'est en internat de médecine, que Chrysoula Zacharopoulou s'intéresse à l'endométrie, maladie gynécologique causée par la présence de cellules de l'endomètre en dehors de l'utérus, maladie très douloureuse au moment des règles, très handicapante mais si mal connue et reconnue... En 2014, elle monte un projet, et en 2015, elle crée son association, « *Info-Endométrie* », avec Julie Gayet et quelques autres. En trois ans, la présidente qu'elle est

met son énergie au service de la cause. En trois ans, elle fait de l'endométrie un sujet majeur de santé publique en France, contribue à briser le tabou des règles, se rend deux fois officiellement aux Nations Unies pour y prendre la parole, ne compte pas ses heures pour faire avancer, concrètement, la condition des femmes. En trois ans, elle goûte à la chose politique, elle apprend à argumenter, à parler en public. Puis vient la rencontre décisive avec Marlène Schiappa, jeune secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations. « *J'ai tout de suite aimé son énergie, son audace, sa capacité à interpellier au service des causes qu'elle défend* », raconte la députée. La sympathie est réciproque... « *Chrysoula est une personne entière, sincère, et très attachante*, dit Marlène Schiappa. *Elle ne ressemble pas aux personnalités du monde politique habituelles, formatées, endurcies par les luttes d'ego, les campagnes électorales. Elle doit aussi cette originalité à sa triple culture : grecque, italienne et française.* » Puis, plusieurs fois, elle croise le président Macron. Le discours de la Sorbonne où il donne sa vision pour l'Europe, le 26 septembre 2017, finit de la convaincre. Elle est au premier rang, un peu par hasard, entre Costa-Gavras et Cohn-Bendit. « *J'ai entendu une vision nouvelle, moderne, venant d'un leader de mon âge... Je suis devenue une macroniste intégrale!* », lance-t-elle avec un air de midinette. Après l'endométrie, le temps est venu d'embrasser un autre combat, ce sera celui de l'Europe.

QUAND LES FRANÇAIS ENVOIENT UNE GRECQUE AU PARLEMENT

Encouragée par Marlène Schiappa, la voici qui fait acte de candidature pour figurer sur la liste Renaissance LREM aux européennes. Le modèle de recrutement est calqué sur les entreprises : lettre de motivation, CV, vidéo faite à la maison pour que le parti puisse juger de la capacité de chacun à prendre la lumière. Elle attend, désespère, on l'appelle : un entretien par téléphone. À nouveau l'attente, des semaines qui semblent une

éternité. On lui propose, enfin, la 21^e place sur la liste. Avec une chance d'être élue : elle se lance. La campagne est rapide. « *Je l'ai vue arriver dans ma circonscription, elle m'était inconnue, se souvient Gilles Le Gendre. Chrysoula est venue immédiatement tracter avec nous, avec une grande humilité et en même temps un vrai émerveillement. On l'a vue partout ! Pour moi, elle représente d'ailleurs parfaitement ce qu'est l'esprit du marcheur : un engagement très profond dans la vie professionnelle et la volonté de mettre toute cette expérience au service des autres, à travers la vie politique.* »

Dans cette campagne, pas le temps de s'ennuyer ou d'être fatiguée, elle adore le rythme, l'excitation, elle se sent vite à son aise. « *J'ai parcouru la France, j'ai rencontré des citoyens extraordinaires, des colistiers souvent sympathiques... Notre tête de liste, Nathalie Loiseau, loin de son image distante, a beaucoup appris à la novice que j'étais en matière de campagne politique.* »

Le 26 mai 2019, verdict des urnes : Renaissance obtient 22,42 % et, ce soir-là, Chrysoula Zacharopoulou est la dernière élue de la liste (les deux candidats suivants sur la liste devront attendre la conclusion du Brexit et le départ des Britanniques pour entrer au Parlement européen). Élection aux forceps, joie sincère et tout en retenue de la nouvelle élue lors de la soirée à la Mutualité, qui se poursuit au Saint-Victor, le café d'en face, avec les fidèles de la campagne. Elle pense à ses parents, à la Grèce, à son itinéraire de Rome à Paris, au chemin qui s'ouvre encore devant elle. À ses côtés, comme toujours, Sébastien Froelich, l'homme qui partage sa vie, éminent professeur, l'un des meilleurs neurochirurgiens de sa génération. Bientôt, dans les dîners, on ne dira plus « la femme du professeur » mais « le mari de la députée ».

HEUREUX QUI COMME ULYSSE...

« *Macron a eu du flair, c'était une candidate idéale par son parcours européen, son élan.*

Maintenant, le plus dur reste à venir pour elle : que faire de ce mandat ? Comment apporter une vision, mettre en œuvre une action ? Chrysoula Zacharopoulou a du talent mais il faudra qu'elle aille vite, très vite pour trouver son propre rythme. Ou bien elle devra se résigner et suivre, donc ne jamais émerger politiquement », note Thierry Mandon, ancien secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche. A-t-elle peur ? Sans doute. De ne pas y arriver, de ne pas s'imposer, de ne pas apporter assez à cette promesse qu'elle avait faite à l'Europe de la servir. Peut-être aussi de se perdre, de ne pas rester elle-même.

En tout cas, Marlène Schiappa lui voit un avenir en politique : « *Parce que nous sommes dans une nouvelle ère, les citoyens exigent aujourd'hui de la sincérité, de l'authenticité, de l'empathie, et le sens du collectif. Chrysoula est une femme de projets, comme elle l'a montré avec son combat contre l'endométriase – combat qu'elle a porté jusqu'à l'ONU.* ». Marlène Schiappa a d'ailleurs signé plusieurs tribunes avec l'eurodéputée, dont l'une appelait au lancement d'un « Pacte Simone Veil » pour l'Europe, en mai 2019. L'idée : harmoniser par le haut les droits des femmes en Europe, en incitant les États membres à introduire dans leur législation les mesures ayant fait leurs preuves dans l'UE. Pacte qui a été soumis aux pays présents au G7, à Biarritz, cet été.

« *Chysoula apporte un vrai bol d'air en politique ! Je suis sûr qu'elle saura éviter de perdre son caractère en se frottant à des "élites" bruxelloises qui préfèrent encore, à tort, le beurre sans caractère à l'huile d'olive !* », s'exclame son ami Christophe Bourgois-Costantini, écrivain et conférencier. Lui, l'enfant de Ghisoni, au cœur de la montagne Corse, qui lui rappelle souvent que la vraie réussite, c'est de rester soi-même. Surtout quand on se projette loin de ses bases. ▶

DATES CLÉS

7 MAI 1976

Naissance à Sparte

NOVEMBRE 2003

Docteur en médecine
(La Sapienza, Rome)

DÉCEMBRE 2008

Gynécologue-obstétricienne
(La Sapienza, Rome)

MAI 2013

Thèse de doctorat – PhD
(La Sapienza, Rome)

2015-2016

Sciences Po, master
« Gestion et politiques
de santé »

2015

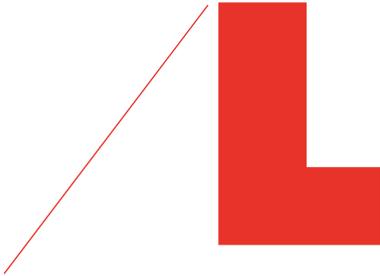
Création de l'association
Info-Endométriose

NOVEMBRE 2016

Chevalier de l'ordre
national du Mérite

MAI 2019

Élue députée au Parlement
européen, liste Renaissance
– devient vice-présidente
de la commission
développement

**E MARKETING POLITIQUE NOUS ENVAHIT. LES LÉGISLATIONS
POUR ENCADRER CES PRATIQUES DIFFÈRENT SELON LES CULTURES
DES ÉTATS. MAIS QUELLE RESPONSABILITÉ POUR NOUS TOUS,
UTILISATEURS, MÉDIATEURS, CRÉATEURS DE CONTENUS ?**

Texte
MANON REVEL
Doctorante au
Massachusetts Institute
of Technology (MIT)

Illustration
LILA BRIAND

Le 20 novembre 2016, François Fillon triomphait au premier tour de la primaire de la droite et du centre, avec plus de 44 % des suffrages exprimés. Alors que vingt-deux sondages réalisés entre le 9 septembre et le 15 novembre par divers instituts annonçaient à l'unisson Alain Juppé en tête, le 18 novembre, Ipsos publie un dernier sondage choc : Fillon passe devant Juppé, deux jours avant le scrutin ! Ces résultats concordent avec l'envolée d'une campagne de diffamation sur Internet à l'encontre du maire de Bordeaux.

**LE POISON DU DOUTE
DANS LES ESPRITS**

Depuis la fin septembre, la twittosphère découvre le mot « Ali Juppé » en cascade, partagé avant tout par les sympathisants de l'ex-Front National suivis des... sarkozystes et fillonistes. Entre le 6 et le 20 novembre, le nombre de recherches sur Google du mot-clé « Ali Juppé » est multiplié par 25. En Franche-Comté, où l'on a cherché le mot-clé deux fois plus que dans n'importe quelle autre région, les votes en faveur de François Fillon surpassent de 5 à 12 points¹ par département le score national du candidat.

Il va de soi que la défaite d'Alain Juppé ne s'explique pas par la seule intervention de cette campagne maligne. On ne peut néanmoins occulter les corrélations entre les intentions de vote et la viralité de la campagne d'intoxication diffusée sur Internet. Comme l'explique Delphine Marion-Boulle dans son enquête², « *Ali Juppé, grand mufti de Bordeaux, la véritable histoire d'une fake news* », le surnom a été créé à la rigolade par une chapelle d'extrême droite, avant d'être repris par différents groupes hyper-partisans via des chaînes de messages en ligne. Avec de telles méthodes, l'information est transmise rapidement et elle atteint un auditoire vaste et passif. Loin d'avoir vocation à convaincre, ces campagnes de diffamation sèment le doute, augmentent le degré d'incertitude et attisent la confusion auprès d'un électorat déjà sceptique et désengagé.

Avant Internet, diffamation et propagande existaient. Alors comme aujourd'hui, nous en étions responsables, nous, les utilisateurs, les citoyens, les élus, les représentants de partis politiques, et les dirigeants d'entreprises privées. À l'origine de la création de l'information virale et néfaste, des

1 /
POLITOSCOPE,
AVRIL 2017.

2 /
FONDATION
JEAN-JAURÈS,
DELPHINE
MARION-BOULLE.



groupes hyperpartisans ou des acteurs commerciaux surfent sur la fragmentation de nos sociétés et sur la polarisation de nos élites. Pendant que les acteurs privés acceptaient la diffusion de publicités fallacieuses, les pouvoirs publics ne régulaient pas la création et la transmission de l'information. C'est donc à tort, que l'on impute à la technologie la responsabilité des maux dont souffrent nos sociétés. La technologie ne parle pas d'elle-même, nous lui donnons sa voix, puis sa portée nous échappe. La crise de l'information est avant tout politique, sociale et institutionnelle — la technologie agit en catalyseur, puissant et terriblement efficace.

UBÉRISATION DES MÉDIAS TRADITIONNELS

La voix des médias traditionnels ne parle plus au-dessus de la mêlée, elle participe plutôt du même flux d'information et se mélange sur Facebook ou Twitter à l'avis de chacun. Ces médias traditionnels ont été ubérisés — sur Internet, le coût de publication est nul, la diffusion de la publication est instantanée, et la portée de la diffusion est mondiale. L'information se recueille à distance, est soumise au prisme de chacun, et se répand au rythme des événements. On est loin du credo journalistique sur l'information à la source, neutre et vérifiée. L'information virale et non filtrée, lorsqu'elle est fautive, a prouvé sa force d'influence et, parfois, sa violence.

Les processus de diffusion sont petit à petit mis en évidence, quoiqu'il soit difficile d'en saisir l'ampleur exacte sur l'électorat. Le marketing politique ou la propagande électorale participe de la désinformation massive par le biais de groupes partisans ou hyperpartisans. Sur les réseaux sociaux, cette pratique a pris une ampleur sans précédent. Un Français sur trois qui s'informe sur Internet considère les réseaux

sociaux comme sa source primaire d'information³. Internet est donc le nouveau terrain d'action pour cibler l'électeur. Les données collectées sur les utilisateurs au cours de leur activité en ligne permettent de « deviner » leur appartenance sociale, leur opinion politique, leur lieu de résidence principal, de villégiature... et ainsi de mieux cibler une audience sensible à un message politique. En 2016, aux États-Unis, les campagnes démocrate et républicaine ont à elles deux dépensé plus de 80 millions de dollars pour opérer des publicités ciblées sur Facebook⁴.

Là où l'on démarchait les électeurs au porte-à-porte selon les directives des responsables de campagne, on est à présent capable d'analyser les comportements électoraux et les caractéristiques sociodémographiques de certains groupes, et d'aller au-devant des foyers tangents. À l'instar d'eXplain, en contrat avec La République en Marche (LREM) lors des dernières élections présidentielles, un marché florissant se spécialise dans l'optimisation de l'action militante via une meilleure connaissance des dynamiques territoriales.

Pour autant, le marketing électoral ne s'arrête pas au démarchage assumé. Il s'insère sur Internet dans le contenu organique que l'utilisateur consomme : impossible, alors, de détecter la publicité politique sur le fil d'actualité et, donc, impossible de reconnaître que l'on est ciblé par une campagne. Cette réalité pose une importante question quant à la liberté de penser des utilisateurs ciblés à leur insu.

NEUF MILLIONS DE TWEETS VENUS DE RUSSIE

Tout d'abord, l'identité du compte à l'origine de l'information peut être trompeuse. Des groupes hyper-partisans et des comptes automatisés depuis l'étranger sont, par exemple,

3 /
JÉRÔME FOURQUET
ET JEAN-PHILIPPE
DUBRULLE,
ENQUÊTE SUR LE
COMPLÉTISME,
FONDATION
JEAN-JAURÈS,
JANVIER 2019.

4 /
COMMITTEE HEARING
ON SOCIAL MEDIA
INFLUENCE IN THE
2016 US ELECTIONS,
1^{ER} NOVEMBRE 2017.



à l'origine d'une partie de la désinformation. Plus de trois mille huit cents comptes automatisés (bots) d'origine russe auraient diffusé plus de neuf millions de tweets depuis 2009⁵. Ces comptes, particulièrement actifs autour de la campagne présidentielle américaine de 2016, ont partagé du contenu visant à générer l'instabilité aux États-Unis en déstabilisant Hillary Clinton la candidate, puis Donald Trump le président — plus de la moitié des publicités payées par les Russes ont en effet été publiées sur Facebook après l'élection.

LES CLONES DE LA PENSÉE SE RALLIENT SUR LE NET

Ensuite, les règles de décision algorithmique selon lesquelles un utilisateur est exposé à un contenu sont opaques. En effet, les ingénieurs de Facebook optimisent le fil d'actualité de chaque utilisateur avec un contenu avec lequel il est le plus susceptible d'interagir. De ce mécanisme naissent des groupes polarisés, ralliés algorithmiquement autour de contenus organiques similaires. L'homophilie atavique est amplifiée sur les réseaux sociaux — des groupes constitués d'individus semblables construisent une réalité relative et se convainquent qu'elle est vérité absolue et mondiale. Chaque chapelle devient graduellement plus intolérante à la différence d'opinion. Les terrains de débat d'idées se raréfient et un relativisme ambiant tend à mettre sur le même plan la voix du sachant et de l'ignorant.

La nature particulière du discours politique rend toute régulation délicate. Une opinion, aussi fautive soit-elle, n'est pas condamnable. Tout l'enjeu est donc de trouver le juste milieu entre la liberté de parole et la censure de l'opinion. Le modèle libéral américain met l'accent sur la liberté d'expression, et a favorisé, jusqu'à récemment, l'expression libre et non régulée de l'opinion. L'ennui, avec ce genre de

cadre législatif, c'est que les fausses informations sont souvent plus attractives que les véritables nouvelles⁶ : des campagnes de diffamation peuvent sévir en toute impunité et des micro communautés en ligne partageant les mêmes idées renforcent leur opinion et leur extrémisme au contact les unes des autres. Qui est responsable quand l'extrémisme débarque sur les réseaux ? Les réponses sont sans doute plurielles : les utilisateurs et leur esprit critique, les dirigeants des plateformes qui n'agissent pas et, bien sûr, les pouvoirs publics qui ne prennent pas la mesure du phénomène.

À l'inverse, la législation allemande a opté en 2018 pour une réglementation stricte, obligeant les plateformes de plus de deux millions d'utilisateurs à supprimer les contenus signalés et clairement criminels selon la justice allemande en moins de 24h. Un contenu signalé qui n'est pas clairement criminel doit être observé sous sept jours. Par ailleurs, Mark Zuckerberg, dirigeant fondateur de Facebook, a décidé de réguler les contenus incitant à la haine sur Facebook depuis que sa plateforme est au cœur du scandale des élections présidentielles américaines influencées par les réseaux sociaux. Le professeur d'Harvard Yochai Benkler signale dans son livre *Network Propaganda* que le danger de ces régulations est que les plateformes font des choix conservateurs pour éviter les amendes. Faisant le choix de la bien-pensance, elles risquent d'opérer davantage comme un censeur que comme un →



« La législation allemande a opté en 2018 pour une réglementation stricte, obligeant les plateformes de plus de deux millions d'utilisateurs à supprimer les contenus signalés. »

5 / AJA ROMANO, TWITTER RELEASED 9 MILLION TWEETS FROM ONE RUSSIAN TROLL FARM. HERE'S WHAT WE LEARNED, VOX, 19 OCTOBRE 2018.

6 / SOROUSH VOSOUGHI, DEB ROY, SINAN ARAL, THE SPREAD OF TRUE AND FALSE NEWS ONLINE, SCIENCE, 9 MARS 2018.



modérateur. Le débat a besoin d'être enrichi de points de vues divergents, et il est évidemment dangereux d'avantager la doxa d'un groupe privé dirigeant un réseau social au lieu d'encourager un débat ouvert et tolérant.

Mais voilà, quels exemples de débat fructueux, ouverts et tolérants donnons-nous? Comme les accusateurs de Socrate, nous traînons en procès diffamatoire ceux qui incitent à la réflexion, nous laissons place à ceux qui diffament parce que la liberté anarchique n'a pas de limite. À force d'écoute et de remise en cause, nous avons le pouvoir de faire émerger une voie plus ouverte et de prôner la discussion et l'échange trans-sociétaux. Les élites, les médias ont un devoir d'exemplarité, et se doivent d'inciter les électeurs et lecteurs à cultiver leur esprit critique tout en écoutant et acceptant des points de vue qui ébranlent leurs idées reçues. Avec un socle de valeurs communes, les opinions devraient être débattues et enrichies.

Si nous ne faisons rien, d'autres dangers menacent à notre porte. Le scandale de Cambridge Analytica a montré que des entreprises travaillent sur le profilage d'utilisateurs

afin de diffuser des contenus vidéo déclinés sous différentes versions pour s'adapter à la personnalité de chacun et l'inciter à voter pour un candidat. Les plateformes ont déjà commencé à renforcer leur vigilance quant à la régulation du contenu organique. Aujourd'hui, il est essentiel que ces sociétés garantissent une vision du monde équilibrée et représentative à chaque utilisateur, sans verser dans une bien-pensance aux allures de censure. Les médias, quant à eux, se doivent de développer une offre adaptée à Internet qui se différencie des plateformes, des blogueurs et des influenceurs. Reconstruire la crédibilité des médias se fera auprès d'un segment qui n'est pas celui de la plateforme participative, ni celui du breaking news. Il est du devoir des pouvoirs publics de ne pas baisser les bras devant le paradoxe de la régulation du contenu en ligne, et d'éduquer leurs citoyens au monde digital. Enfin, les utilisateurs, nous tous, sommes au cœur de cette grande machinerie. Nous avons la responsabilité de nous faire violence pour considérer d'autres points de vues d'avoir un esprit critique et, enfin, de faire œuvre d'artiste au sens camusien: « *les vrais artistes ne méprisent rien; ils s'obligent à comprendre au lieu de juger* ». ▀



Data biz

The Great Hack, documentaire diffusé cet été sur Netflix, éclaire le scandale majeur qui a touché Facebook en 2018: celui des millions de données privées détournées à des fins électorales durant les campagnes du Brexit et de Donald Trump. Cambridge Analytica, entreprise britannique cofondée par Steve Bannon, utilisait ces données pour dresser un profil psychologique des électeurs, puis les ciblait par des campagnes de propagande. C'est ce scandale, qui a contraint les dirigeants de Facebook à être auditionnés par le Congrès des États-Unis, et le Parlement britannique à ouvrir une enquête. Réalisé par Jehane Noujaim et Karim Amer, ce film (au montage très efficace) nous met en garde: « *Il y aura toujours des Cambridge Analytica* », prévient son ancien PDG, Julian Wheatland.

T.R.

Propos recueillis par
ARIANE HERMELIN

Photographie
DAMIEN GRENON

Yannick Jadot

L'ÉCOLOGIE, UN SUPPLÉMENT D'ÂME ?

SELON LE LEADER D'EUROPE ÉCOLOGIE – LES VERTS (EELV), IL NE REVIENT PLUS À L'ÉCOLOGIE DE SE POSITIONNER PAR RAPPORT À UN MONDE POLITIQUE « QUI A FAILLI SUR LES ENJEUX VITAUX », MAIS, DÉSORMAIS, AU MONDE POLITIQUE DANS SON ENSEMBLE, DE PLACER L'ÉCOLOGIE AU CENTRE DE SES RÉFLEXIONS. IL NOUS DONNE SA VISION ET NOUS EXPLIQUE SA STRATÉGIE OFFENSIVE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

— COMMENT JUGER LE RÉSULTAT DES ÉCOLOGISTES AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2019 À L'AUNE DE CELUI DE 2009 ?

YANNICK JADOT Au cours des dix dernières années, l'écologie a percuté le paysage politique. Ce ne sont plus simplement les écologistes, qui en parlent, mais l'ensemble des forces politiques. Et pour cause. Nous avons, en dix ans, basculé dans un autre monde.

Souvenez-vous, en 2009, c'était le fiasco de la Conférence de Copenhague sur le changement climatique. On était alors rivé sur l'alerte scientifique – que relaient les écologistes depuis quarante ans – tout en considérant que les impacts toucheraient surtout les générations futures.

En 2007, c'était l'Alliance pour la planète, qui interpellait Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, le pacte écologique de Nicolas Hulot ; en 2006, le film d'Al Gore et le rapport de Nicholas Stern sur *L'économie du changement climatique en Grande-Bretagne*. Tous ces éléments ont fait partie d'un processus qui a fait de l'écologie un sujet politique majeur.

La perception de la « crise écologique » est désormais en train d'évoluer car, ce qui progresse dans l'opinion, c'est un sentiment d'irréversibilité. Nous ne sommes pas confrontés à une crise passagère mais à un monde qui change, pour reprendre les termes de Michel Serres. Comment gérer le dérèglement climatique déjà engagé ? Les canicules et les sécheresses nous font ressentir intimement les transformations climatiques. Et la science ne tire plus simplement l'alarme, elle préconise. →

Toutes les innovations autour de l'écologie, qu'elles soient technologiques, sociales ou démocratiques, deviennent un terrain extraordinaire de concentration des énergies vitales de la société. Prenons l'exemple des énergies renouvelables : il y a dix ans, elles étaient plus chères que le nucléaire, que le charbon et que le pétrole. Aujourd'hui, elles deviennent la rationalité économique et sociale quand le nucléaire est une faillite industrielle et financière. Ce n'est pas simplement un pari industriel. Être pragmatique, aujourd'hui, c'est investir dans les économies d'énergie, telle l'isolation des logements, et dans les énergies renouvelables. De même, ce ne sont plus des entreprises comme Monsanto, qui piègent les agriculteurs dans la chimie, le surendettement et l'industrialisation. Qui innove, désormais ? Ce sont les paysans qui mettent en œuvre l'agroécologie.

— COMMENT FAIRE DE L'ÉCOLOGIE UN MOTEUR D'ACTION ?

v. j. S'il y a un enjeu essentiel, aujourd'hui, c'est la nécessité de retrouver des repères et des combats qui font communauté humaine. Pourquoi la nostalgie d'une époque révolue, incarnée par Bolsonaro, Trump ou Le Pen, par exemple, fonctionne-t-elle auprès d'une partie de l'opinion publique ? Parce qu'elle repose sur le fantasme d'une époque où l'avenir était envisagé avec sérénité. On se disait alors qu'en nous serrant la ceinture, nous améliorerions notre situation, et que nos enfants vivraient mieux que nous. Or, l'écologie est la seule manière de nous redonner la perspective d'un avenir serein.

Lutter contre le dérèglement climatique, contre l'anéantissement de la biodiversité, c'est se redonner une espérance, un dessein partagé, l'espace d'une solidarité, d'une communauté de destin, et c'est reprendre en main notre présent et notre futur. Parce que nos vies personnelles, familiales, sociales, économiques sont aujourd'hui percutées par l'instabilité du monde.

Nous redonner une projection sereine, c'est également nous réconcilier entre nous en construisant des solutions. Et elles existent déjà. Prenons l'alimentation. Comme l'explique Claude Gruffat, l'ancien Président de Biocoop, si on répond à la demande actuelle de consommation bio locale, on installe 60 000 paysans dans nos campagnes. De même, si on investit dans l'isolation des logements, on donne du travail à des dizaines de milliers d'artisans qualifiés sur tout le territoire. Si on investit dans les mobilités douces et les transports collectifs,

/

**« Je me suis toujours
senti de gauche.
Mais ça ne suffit pas
et ce n'est plus l'enjeu,
quand nous sommes
confrontés à de tels
défis. Et la gauche qui
a gouverné n'a-t-elle
pas aussi trahi ses
promesses écologiques
et sociales ? »**

/

on crée de l'emploi dans les petites gares, etc. Quel meilleur moyen pour lutter contre les fractures territoriales et sociales qui divisent notre magnifique pays ?

Tous les chantiers de réconciliation avec la nature et le climat représentent des opportunités de relocaliser l'économie, de créer des emplois qualifiés sur tous nos territoires, de redonner du pouvoir d'achat et du pouvoir de vivre, et de sanctuariser les services publics. Or, qui dit économie, emplois et services publics, dit →



culture et démocratie. C'est pour cela que je défends l'idée selon laquelle l'écologie, c'est à la fois une protection – la santé, le climat, le travail, les droits humains et les services publics qui nous sont chers – mais aussi une projection, à la fois dans le temps, puisqu'il s'agit de nous réconcilier avec notre futur, et dans l'espace, en réinvestissant nos territoires et en faisant communauté humaine à l'échelle globale. L'écologie est, pour moi, le seul projet de civilisation.

— MAIS AUJOURD'HUI, TOUTE LA CLASSE POLITIQUE SE VEUT ÉCOLOGISTE !

Y.J. Ceux qui nous dirigent considèrent finalement l'écologie comme une contrainte, comme un chantier à part, comme du sable dans les engrenages rouillés du vieux monde technocratique, libéral et productiviste avec lequel ils sont incapables de rompre. Ils en font des slogans – « Make the planet great again ! » – et développent souvent un discours empreint d'autoflagellation. C'est cette phrase de Jacques Chirac, « *La maison brûle, et nous regardons ailleurs* » reprise sous des formes différentes par Nicolas Sarkozy, François Hollande ou Emmanuel Macron : « *Nous sommes en train de perdre la bataille* » du climat. Or, ils ne croient pas vraiment aux rapports scientifiques qu'ils mentionnent. Quand ceux-ci disent : « *On a dix ans pour éviter le chaos* », cela ne signifie pas qu'on a dix ans pour agir, mais qu'il faut agir dès maintenant, de manière concrète, pragmatique, forte.

Beaucoup se raccrochent à l'idée qu'avec quelques technologies salvatrices et un ou deux points de croissance, les problèmes disparaîtront ! Ils ne voient pas combien les défis environnementaux, les inégalités sociales et la démocratie sont aujourd'hui intimement liés.

Dans cette vision du monde, l'écologie n'est pas prise au sérieux. Les promesses ne sont pas tenues, l'action toujours repoussée. Tout cela génère des stratégies d'évitement. Prenons

l'exemple des émissions de CO₂ et de NO_x des voitures : alors que les gouvernements prétendent porter des régulations sur celles-ci, ils créent les conditions pour que les lobbies contournent ces normes. Cela donne le « Dieselgate ». Les voitures émettent en moyenne aujourd'hui 40 % de CO₂ de plus que ne l'autorise la loi (et consomment donc 40 % de plus). C'est 100 % de fraude pour le NO_x des diesels ! Mais les gouvernements ont construit, avec les lobbies automobiles, le contournement de la réglementation. Au mépris absolu de notre santé. Et cela donne des mécanismes de dépollution qui s'arrêtent quand les voitures ne roulent pas vite et qu'il fait chaud. C'est-à-dire en ville, et pendant les canicules. Quand la pollution est la plus dangereuse pour la santé des enfants.

L'écologie que je veux incarner, c'est une écologie qui mobilise l'ensemble des citoyens, des associations, des entreprises, des salariés qui s'engagent autour d'un projet commun. Les transformations à opérer sont lourdes. Il nous faut être très pragmatiques et ne laisser aucun salarié, aucun citoyen au bord de la route. Et cela passe par une recomposition du paysage politique.

— COMMENT VOYEZ-VOUS CETTE RECOMPOSITION DU PAYSAGE POLITIQUE ?

Y.J. Nous voulons rebâtir le paysage politique autour d'une espérance, d'une ambition, d'une fierté pour notre pays et notre continent. En finir avec le statu quo et la résignation des derniers gouvernements qui ne trouvent leur salut que dans le vote contre. En finir aussi avec le vote de peur et de haine. La politique peut agir. Le courage existe. Les promesses et les engagements peuvent être tenus. L'avenir peut sourire. Les solutions existent. Elles émergent, elles protègent, elles rassurent, elles sécurisent, elles réconcilient.

L'écologie n'est pas un supplément d'âme ou un talisman pour des partis en déshérence et des

responsables politiques qui n'ont plus de boussole. L'écologie est la matrice pour redonner du sens à l'économie, réaménager nos villes et nos territoires, revivifier la démocratie, combattre les inégalités.

Je me suis toujours senti de gauche. Mais ça ne suffit pas et ce n'est plus l'enjeu, quand nous sommes confrontés à de tels défis. Et la gauche qui a gouverné n'a-t-elle pas aussi trahi ses promesses écologiques et sociales? J'en ai assez des postures faciles qui masquent tant de renoncements et qui prétendent néanmoins séparer le bien du mal. Ce n'est plus à l'écologie de se positionner par rapport à un monde politique qui a failli sur les enjeux vitaux. Quand nous affronterons des canicules à 45, voire 50 degrés, il sera trop tard!

— QUELLE EST VOTRE STRATÉGIE POUR LES MUNICIPALES EN 2020 ?

v.j. On a tous besoin d'appartenir à ce que j'appelle un terroir, qu'il soit rural ou urbain. Le terroir, c'est le lieu d'une construction sociale, du lien à autrui, d'un métier, autant que le lieu de vie. Et c'est un moyen extraordinaire, pour les écologistes, de reconquête du contrôle de nos vies : à travers les déplacements, l'alimentation, les énergies, le logement, la santé, l'éducation, la culture, l'engagement associatif... C'est là que la société ouverte peut retrouver de la noblesse et du crédit.

Aujourd'hui, nous gérons une centaine de communes, dont une de plus de 100 000 habitants, Grenoble. Mais je ne veux pas que l'écologie gagne uniquement dans les centres-villes de nos métropoles où la sociologie nous est favorable. Mon but est que nous exercions les responsabilités dans des villes moyennes et des villages, où se posent d'autres enjeux.

Pourquoi l'exemple de Grande-Synthe est-il intéressant? Parce que c'est une ville très dure socialement, où la reconquête sociale et démo-

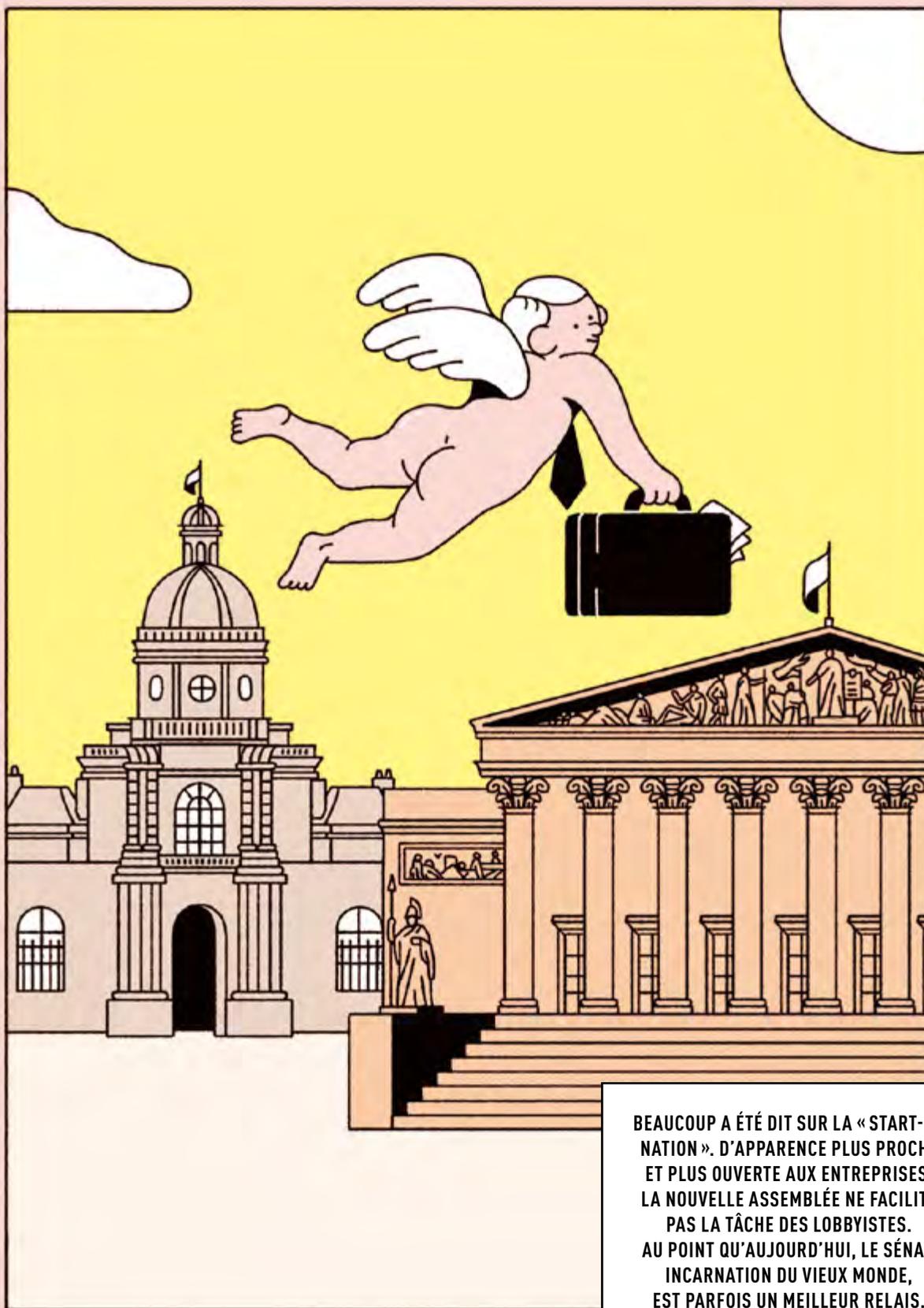
cratique passe par l'écologie. C'est l'instauration d'un minimum social garanti payé par les économies sur l'éclairage, les jardins partagés, le 100 % bio dans les cantines, les transports publics gratuits dans le grand Dunkerque, qui permettent à des ménages de se débarrasser de leur deuxième voiture. Articuler écologie sociale et ancrage territorial me paraît donc essentiel.

/

**« Je ne veux pas
que l'écologie gagne
uniquement dans
les centres-villes
de nos métropoles
où la sociologie nous
est favorable. Mon but
est que nous exercions
les responsabilités
dans des villes
moyennes et des
villages. »**

/

Quand je dis que le temps des écologistes est venu, c'est parce que les autres ont échoué, mais surtout parce que nous portons des solutions qui ont été patiemment travaillées avec les différents acteurs de la société, les entreprises, les salariés, etc. Et il y a une urgence à massifier la mise en œuvre de ces solutions. Il ne faut plus laisser tous ceux qui inventent des choses en marge des politiques publiques, mais les rassembler autour d'un projet enthousiaste. ▶



BEUCOUP A ÉTÉ DIT SUR LA « START-UP NATION ». D'APPARENCE PLUS PROCHE ET PLUS OUVERTE AUX ENTREPRISES, LA NOUVELLE ASSEMBLÉE NE FACILITE PAS LA TÂCHE DES LOBBYISTES. AU POINT QU'AUJOURD'HUI, LE SÉNAT, INCARNATION DU VIEUX MONDE, EST PARFOIS UN MEILLEUR RELAIS.

Texte
PIERRE JANUEL

Illustrations
@GEORGE(S)

La « start-up nation » est-elle vraiment **LE PARADIS DES LOBBYISTES ?**

En juin 2017 c'est une nouvelle vague qui est entrée à l'Assemblée. Si les expressions « start-up nation » et « nouveau monde » sont souvent rejetées par les députés LREM, elles leur collent encore à la peau. Une vision qui n'est qu'en partie vraie. Comme le souligne l'étude de Julien Boelaert, Sébastien Michon et Étienne Ollion¹, le groupe LREM contenait beaucoup de députés avec une expérience politique – à l'échelon local ou national – et seulement 44 % de novices (un chiffre qui reste important rapporté aux autres groupes). Et l'Assemblée de 2017 ne comporte pas plus de 1 % d'employés et ouvriers, et toujours autant de cadres supérieures (55 %).

Mais un glissement s'est opéré : s'ils sont toujours issus des catégories aisées, les nouveaux députés viennent plus du privé que du public, plus de l'entrepreneuriat que de l'encadrement. C'est en fait une population de petits entrepreneurs et d'indépendants qui est revenue en masse à l'Assemblée, après des décennies d'absence. L'autre phénomène, c'est la jeunesse politique. À leur élection en juin 2017, les marcheurs avaient passé 5,7 années en politique, contre 4,5 pour les Insoumis, 11,4 pour les Modem, et de 19 à 21 ans pour les députés des autres groupes.

Ce renouvellement générationnel s'est traduit par une attitude positive face aux lobbys.

Selon Étienne Ollion, ces « nouveaux députés n'avaient pas d'opposition de principe au lobbying et étaient contents d'en parler avec des entreprises ». Retisser les liens entre les décisions publiques et la société civile était dans l'ADN d'En Marche !. Plusieurs députés, comme Marie Lebec, Benjamin Griveaux, Amélie de Montchalin, Hugues Renson ou Mickaël Nogal, avaient même été représentants d'intérêts.

UN GROUPE TRÈS CONTRÔLÉ

Pour autant, alors que les députés sont régulièrement accusés d'être « à la solde des lobbys », pour ces derniers la situation est pourtant loin d'être idyllique. Selon Joshua Adel, fondateur du cabinet Spin & Strategy, « il y a un vrai décalage entre la promesse d'une majorité parlementaire pro business, qui viendrait de la société civile, et la réalité ». En cause : le poids faible des députés En Marche ! dans les textes de loi.

Pour cet autre lobbyiste, « les parlementaires, notamment les rapporteurs, n'ont souvent pas le savoir-faire politique pour remporter des arbitrages, ni même oser le faire ». D'autant que le groupe LREM est très centralisé. En 2017, un système de « whips² », désignés par le président du groupe, a été mis en place dans chaque commission permanente. Une innovation qui affaiblit le président de la commission et les rapporteurs des textes et renforce le groupe parlementaire. Un contrôle qui tourne autour d'une obsession : éviter la fronde. →

1 / LE TEMPS DES ÉLITES, JULIEN BOELAERT, SÉBASTIEN MICHON ET ÉTIENNE OLLION, REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE, VOL. 68, 2018.

2 / LREM A DÉSIGNÉ POUR CHAQUE COMMISSION PERMANENTE UN WHIP (« FOUET », EN ANGLAIS), UN PARLEMENTAIRE CHARGÉ DE GARANTIR L'ASSIDUITÉ DE SES COLLÈGUES ET DE S'ASSURER QUE LES CONSIGNES DE VOTE SONT RESPECTÉES.

L'exemple du quinquennat précédent et celui des difficultés de Manuel Valls avec la gauche du groupe PS servent de repoussoir. Mais d'anciens députés de la majorité précédente, réélus en 2017 avec l'étiquette En Marche!, ont mal vécu d'être ainsi privés de liberté. Ces derniers étaient pourtant loin d'être des frondeurs. L'un d'eux explique: «*Quand il était rapporteur de la loi Macron, Richard Ferrand n'hésitait pas à gagner des arbitrages contre le Gouvernement. Sous prétexte de lutter contre la fronde, le Gouvernement et le groupe ont tout fait pour éradiquer chaque initiative individuelle*».

Même pour le dépôt d'une simple question écrite, le groupe entendait au départ donner une autorisation aux députés. Cette déresponsabilisation des députés est confirmée au Sénat. «*Au moment de négocier un texte avec les rapporteurs de l'Assemblée, on a l'impression de négocier avec la mauvaise personne*», dit un sénateur. L'exemple de la loi RGPD a marqué: les textes de l'Assemblée et du Sénat étaient proches. Pour sauvegarder un compromis, les sénateurs avaient accepté de céder sur presque tous les points. Les rapporteurs s'étaient même mis d'accord. Mais quatre heures après, Paula Forteza, la députée référente, a rappelé. Le président de groupe d'alors, Richard Ferrand, ne souhaitait pas de Commission mixte paritaire conclusive pour des raisons de fâcherie avec le Sénat...

En face, le Gouvernement ne comprend pas toujours les enjeux politiques. Emmanuel Macron a imposé des cabinets réduits, de dix membres maximum. Les textes sont devenus très gros et brassent un nombre important de sujets. Résultat, les ministres n'osent pas toujours aller contre l'administration, et le pouvoir a été donné à la technocratie.

Si les textes sont gros, les contributions des parlementaires de la majorité sont faibles. Ainsi sur la loi justice, un texte large qui traitait de nombreuses problématiques, un bon connaisseur du texte indique: «*les deux rapporteurs de l'Assemblée ont incontestablement amélioré*

le texte mais n'ont ajouté que peu d'éléments». Même chose sur les premiers budgets, ou la loi asile-immigration, malgré de nombreux débats à l'intérieur du groupe. «*C'est quand il y a des marges entre ministres, entre députés et Gouvernement, entre députés, et entre Sénat et Assemblée, qu'il est intéressant pour nous de travailler. Quand le Gouvernement impose tout, c'est plus difficile*», ajoute un lobbyiste.

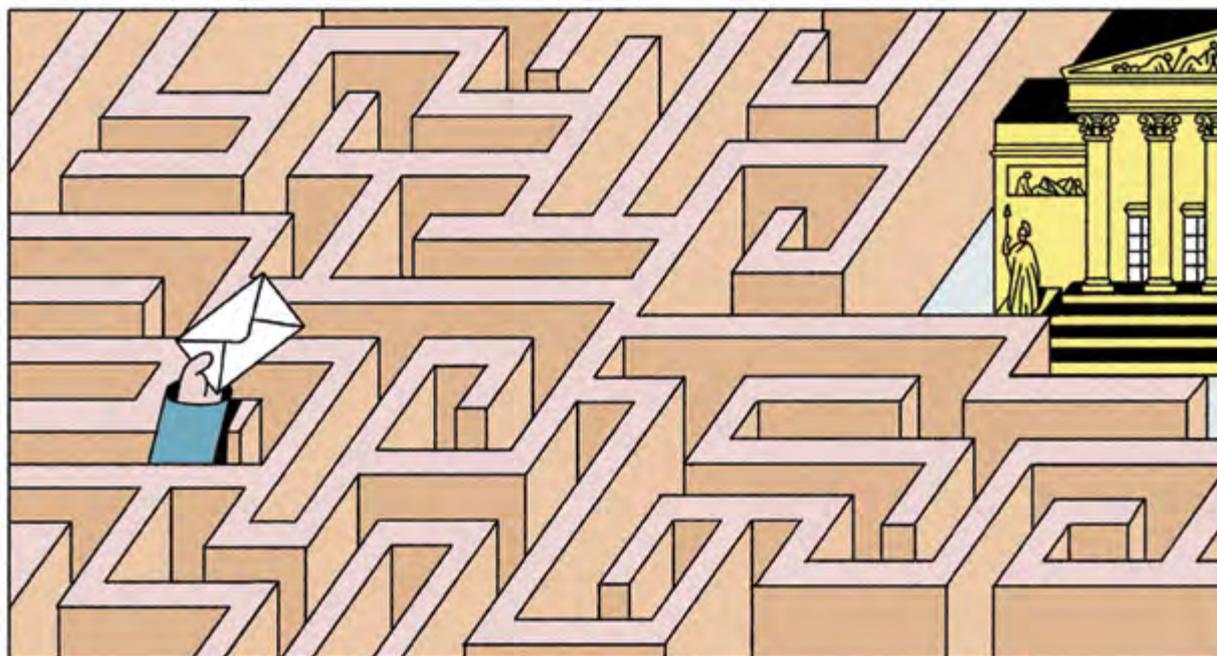
Exception notable, quand les députés ont fait une longue mission d'information sur le sujet. Ils se sentent alors plus légitimes pour travailler la question et imposer leurs vues. Mais cela reste souvent l'exception. Pour Joshua Adel, «*aujourd'hui, on travaille avec la droite de l'Assemblée et l'UDI. Mais très peu avec le groupe majoritaire*». «*Avant de parler de transparence de l'empreinte normative des lobbys, il serait intéressant d'évaluer si les députés eux-mêmes ont aujourd'hui une influence sur la loi*», grince un de ses confrères.

LE RETOUR DU SÉNAT

Il est donc devenu plus intéressant de passer par le Sénat. Comme le souligne un lobbyiste, «*le Sénat a conservé sa culture politique. Aujourd'hui, il est plus simple de passer par eux, même s'ils sont durs à convaincre*». Le cliché du sénateur spécialiste face au député plus politique n'est qu'en partie vrai. «*Mais ils ont souvent plus d'expérience que les députés du groupe majoritaire*», poursuit-il.

Mais attention: si l'Assemblée est opposée à l'amendement, et sur les textes très clivants, inutile de se faire des illusions. Ce sont les députés, qui auront le dernier mot. Reste que selon un lobbyiste, il peut être intéressant d'y aller quand même: «*Cela peut entraîner la gêne des députés, forcés ainsi de supprimer un article avec lequel ils sont mal à l'aise, et pousser à l'adoption d'amendements de compromis*».

D'autant plus qu'avec l'embouteillage parlementaire, le Gouvernement est poussé à nouer



plus d'accords entre Assemblée et Sénat et avoir des commissions mixtes paritaires conclusives. Cela permet d'éviter une nouvelle lecture et une saisine du Conseil constitutionnel. Les sénateurs pèsent ainsi plus, alors qu'ils sont parfois prêts à céder beaucoup pour imposer leurs sujets.

PLUS D'INITIATIVES CHEZ LES MARCHEURS

Mais même à l'Assemblée, les choses changent enfin. Selon le lobbyiste d'un grand cabinet, « *au départ, faire déposer un amendement par un député LREM, c'était compliqué à obtenir. Maintenant, ça se décomplexe* ». Les méthodes gouvernementales pour éviter un amendement ne sont plus aussi efficaces. Pour un habitué de l'Assemblée, celles qui consistent à balader les députés à coup de « on va organiser une réunion », ou de missions lancées sur le sujet, s'éroussent au bout d'un moment. D'autant que chaque initiative réussie encourage les suivantes.

Autres éléments : les députés ont vécu douloureusement le fait de ne servir que de « chair à scrutin public ». Contraints de se taire et de ne pas déposer d'amendements, certains se sont retrouvés très bas dans les tableaux de statistiques parlementaires faits par la presse régio-

nale. D'où une certaine colère des élus contre nosdéputés.fr et même une tentative de créer un outil concurrent. Certains se sont aussi aperçus qu'ils avaient peu à attendre de la mandature. Julien Boelaert et Étienne Ollion ont étudié le devenir des députés. Un an après l'élection, 96 % des novices étaient restés des « députés de base » rentrés dans le rang. Parmi ceux qui avaient une expérience politique, 23 % jouaient les premiers rôles.

Le Gouvernement Philippe a beau multiplier les missions parlementaires (il détient le record en la matière), la gestion du groupe devient plus compliquée. Ainsi, sur la loi anticasseurs, Christophe Castaner ne voulait au départ rien toucher au texte sénatorial. Mais la veille de la réunion de la commission des lois, réunis Place Beauvau, les députés LREM ont alors expliqué au ministre que ce texte les heurtait trop. Le lendemain, ils ont supprimé l'article premier et réécrit le reste du texte. Mais cette petite fronde est passée inaperçue. Malgré l'important travail de réécriture, l'intellectuel François Sureau – proche de Macron mais contestant le texte – n'a pas hésité à parler d'une Assemblée de « sucepieds » et de « nains de jardin ». Il est souvent difficile de se départir d'une première impression, surtout quand elle est mauvaise. ▀

Texte
BRUNO FULIGNI

DES ARTISTES AU PARLEMENT

Photographie
AFP

Illustrations
KRISTELLE RODEIA





SI LA POLITIQUE EST UN ART, ELLE N'EXCLUT PAS D'AUTRES TALENTS. PEINTRES, SCULPTEURS, CHANSONNIERS, POÈTES, ÉCRIVAINS : CERTAINS DE CES CITOYENS PARTICULIÈREMENT CRÉATIFS MIRENT LEUR INSPIRATION AU SERVICE DE LA NATION, SI BIEN QUE LE PARLEMENT FRANÇAIS A COMPTÉ DE NOMBREUX ARTISTES, LES UNS ILLUSTRÉS, LES AUTRES OUBLIÉS PARFOIS À TORT...

Chaque fois qu'il monte au « Perchoir », le Président ou vice-Président de l'Assemblée nationale qui ouvre la séance prend place dans une splendide chaise curule qui date du Conseil des Cinq-Cents, sous le Directoire: le fauteuil présidentiel passe même pour avoir été dessiné par David, le grand peintre de la Révolution et de l'Empire, l'auteur du Sacre de Napoléon. Mais sait-on que le même David fut lui-même parlementaire, en tant que représentant du peuple à la Convention? Proche de Robespierre, il vota la mort du roi et, après un peu de prison au temps de la réaction thermidorienne, lia son sort à Bonaparte.

Son élève David d'Angers suivit son exemple en se faisant élire représentant du peuple à l'Assemblée nationale constituante de 1848 par les républicains du Maine-et-Loire: dessinateur, peintre

et surtout délicat sculpteur de médaillons, il immortalisa les grandes figures du romantisme.

Ayant liquidé la République, Napoléon III voulut à son tour un grand artiste au Parlement, et c'est ainsi qu'il nomma Ingres au Sénat conservateur: la vie parlementaire se réduisant à sa plus simple expression sous le Second Empire, l'auteur du *Bain turc* ne fut pas pour autant détourné de son art par cette nomination qui s'apparentait à une sinécure.

Après 1870, les peintres se firent rares au Parlement de la République, mais deux d'entre eux méritent d'être retenus, pour leur activité politique plutôt que pour leur œuvre.

UN SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX BEAUX-ARTS EN 1905

Le premier, Henri Charles Étienne Dujardin-Beaumez, fils de préfet et peintre pompier élève de Cabanel, trouva quant à lui le moyen de →

concilier ses deux passions en faisant de l'art une cause politique : député de l'Aude de 1889 à 1912 puis sénateur, il obtint qu'on créât pour lui le titre de « sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts » en 1905.

Il le resta sept ans, sous huit cabinets différents, malgré l'instabilité gouvernementale de la III^e République : c'est pour lui qu'on prit l'habitude de dire « monsieur le ministre » à tout membre du Gouvernement, fût-il simple « sous-secrétaire d'État ». Hélas, ce fut aussi sous son règne que fut dérobée *la Joconde*, en 1911, et l'enquête de police mit en évidence de tels manquements au musée du Louvre que l'affaire coûta son poste au brave Dujardin-Beaumetz. Il en mourut de chagrin, le 27 septembre 1913, trois mois avant l'arrestation du voleur en Italie et le retour en France de Mona Lisa.

Moins connu encore, Paul Loubradou fut élu député de la Dordogne en 1936, dans la vague du Front populaire, sous les couleurs du Parti communiste. Son art, plutôt décoratif, n'avait pourtant rien de révolutionnaire : aussi éloigné de l'avant-gardisme que du réalisme socialiste, il peignait des scènes champêtres et des portraits pour les châtelains du Périgord, pastichant les petits maîtres du XVIII^e siècle. On lui doit aussi les peintures murales du casino de San Sebastian. Mais cet artiste à petites lunettes rondes et laval-lière n'en demeurait pas moins un esprit libre qui, au moment du Pacte germano-soviétique, rendit sa carte. Le 20 février 1940, c'est à la tribune que cet indocile clama son indignation :

« Qu'advierait-il de vous si Hitler était victorieux ? Vous ne seriez plus que les habitants d'un pays transformé en territoire d'exploitation ; vous seriez moins encore que des esclaves. [...] Redressez-vous ! Vous le devez à vos enfants, à vos femmes, à vos familles, à vos camarades, à votre idéal même. Souvenez-vous que pendant des années, on vous a enseigné que l'hitlérisme était l'ennemi de la classe ouvrière, de la démocratie, de la paix et le principal fauteur de guerre, et que vaincre Hitler, c'est assurer la liberté des peuples et la paix du monde. »

Après ce coup d'éclat, Paul Loubradou ne fit plus de politique ; le dernier peintre parlementaire tint à Antibes un petit cinéma et s'éteignit à Toulon le 7 mars 1961.

DE GRANDS COLLECTIONNEURS

À côté de ces plasticiens plus ou moins indociles, il faut aussi noter la présence au Parlement d'amateurs éclairés et de collectionneurs, comme le duc de Morny, demi-frère de Napoléon III et Président du Corps législatif, personnage fastueux qui possédait des Rubens et des toiles de maîtres italiens : pour permettre aux députés d'admirer sa collection, il fit bâtir une galerie entre l'hôtel de Lassay et le Palais-Bourbon, aujourd'hui ornée de simples tapisseries.

À la même époque, le riche homme d'affaires et député de Seine-et-Oise Maurice Richard s'intéressa tant aux peintres et sculpteurs de son époque, qu'il fut nommé ministre des Beaux-Arts en 1870 : pour la première fois, bien avant Malraux, les arts avaient un département ministériel de plein exercice pourvu d'un budget propre, mais l'expérience tourna court avec la guerre franco-prussienne et la chute de l'Empire. Durant son bref passage aux affaires, Maurice Richard demanda la Légion d'honneur pour Gustave Courbet, qui la refusa, prenant bientôt parti pour la République, puis pour la Commune.

Dans le personnel politique républicain, c'est à gauche, qu'on trouve de grands collectionneurs, comme le député socialiste des Bouches-du-Rhône Fernand Bouisson, Président de la Chambre des députés de 1927 à 1936, éphémère Président du Conseil pendant une semaine en juin 1935, ou encore son collègue Marcel Sembat, député socialiste de la Seine de 1893 à 1922 et ministre des Travaux publics de 1914 à 1916. Il fut à la Chambre des députés un des leaders les plus écoutés, même par ses adversaires, qui appréciaient sa rude franchise, car même dans les débats les →

1911



VINCENZO PERUGGIA:

— «Elle doit retourner à Florence!»

IL DÉROBE LE TABLEAU LE 22 AOÛT 1911.



— «Le célèbre tableau de Léonard de Vinci. La "Joconde", a disparu du musée du Louvre. Comment? Depuis quand? On ne sait pas. Il nous reste le cadre...»

LE PETIT PARISIEN
LE 23 AOÛT 1911



LE VOL DE LA JOCONDE FAIT UN MORT



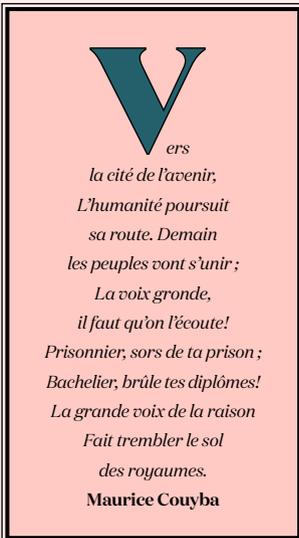
HENRI CHARLES ÉTIENNE DUJARDIN-BEAUMETZ:

— «Je n'y survivrai pas...»

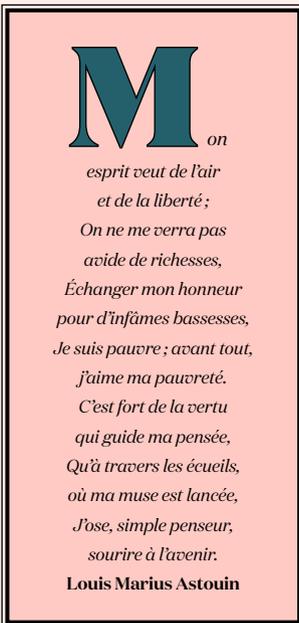
IL MOURUT LE 27 SEPTEMBRE 1913, DE CHAGRIN, TROIS MOIS AVANT L'ARRESTATION DU VOLEUR EN ITALIE ET LE RETOUR DE MONA LISA...

1913

1/



2/



plus passionnés, ils étaient sensibles à l'attrait de sa culture et à son élégante courtoisie, indique *le Dictionnaire des parlementaires français*. De taille moyenne, toujours en jaquette noire et cravate blanche, le buste long sur des jambes courtes, front large, cheveux drus taillés en brosse, barbe et moustache fournies, il eût donné l'impression d'un intellectuel sévère, sans le pétilllement du regard que le lorgnon ne cachait point.

Époux de l'artiste fauviste Georgette Agutte, Sembat était très lié au monde de l'avant-garde picturale, qu'il fréquentait lui-même dans sa circonscription montmartroise. Le 3 décembre 1912, il s'exprimait dans l'hémicycle en faveur des peintres cubistes, dont les audaces déplaisaient à certains de ses collègues : « *Ce que je défends, c'est le principe de la liberté des essais en art. Et ce que je n'admets pas, c'est qu'on dise aux gens : ah ! vous êtes pauvres ! Eh bien, nous allons profiter de ce que vous n'avez pas de salle à vous, où vous puissiez montrer ce que vous faites, pour vous fermer nos portes !* ».

LES MAGICIENS DU VERBE

Quoi qu'en disent les mauvaises langues, le Parlement français ne comporta en revanche que très peu de comédiens... Les musiciens ne furent guère plus nombreux, alors qu'on y trouve plusieurs compositeurs ou auteurs de chansons : Fabre d'Églantine, l'ami de Danton, était le père de la célèbre comptine *Il pleut, il pleut bergère*, et mit ses facilités poétiques au service de ses concitoyens en forgeant les noms des mois du calendrier républicain.

Le Parlement de la III^e République compta même un authentique chansonnier, Maurice Couyba, étrange agrégé de lettres qui se produisait dans les cabarets

puis publiait ses goulantes sous l'anagramme de Maurice Boukay. Sa chanson *Le Soleil rouge* devint même l'hymne du mouvement ouvrier, avant que s'impose *L'Internationale*¹.

Boukay-Couyba, davantage parolier que chanteur, s'inscrivait lui-même dans la grande lignée des poètes parlementaires qui, magiciens du verbe, se trouvaient naturellement à l'aise dans le temple de l'éloquence.

Victor Hugo et Lamartine, bien sûr, demeurent les grandes figures de la tribune poétique, mais ils eurent de nombreux admirateurs et imitateurs, comme Clovis Hugues ou le poète ouvrier Louis Marius Astouin, syndic des portefaix de Marseille et représentant du peuple en 1848².

À partir de 1945, c'est d'outre-mer que souffle un renouveau de la poésie parlementaire avec l'élection d'Aimé Césaire à la Martinique, de Léopold Sédar Senghor au Sénégal et de Léon-Gontran Damas en Guyane. Les trois poètes de la négritude se connaissent de longue date quand le suffrage universel les réunit de nouveau à l'Assemblée nationale, sous trois étiquettes différentes. Ils n'y rencontreront pas Jacques Rabemananjara, le grand poète malgache, arrêté dès son élection pour séparatisme : emprisonné, torturé, l'élu de Madagascar ne pourra jamais siéger au Palais-Bourbon.

Au total, sur plus de quinze mille individus qui siégèrent au Parlement français depuis 1789, plus de quatre cents ont publié au moins un recueil de vers. Quelques-uns, il faut l'admettre, sont très justement oubliés, comme Hippolyte de Lorgeril, très critiqué pour la longueur inusitée de certains de ses vers et représentant des Côtes-du-Nord en 1871, qui par pure jalousie lança cette interruption

mémorable: « *L'Assemblée refuse la parole à M. Victor Hugo, parce qu'il ne parle pas français!* (Oh! oh! – Rumeurs confuses.) ».

Enfin, pour clore ce panorama des députés artistes, il faudrait plusieurs pages pour citer tous ceux qui s'improvisèrent historiens: car

Clio, elle aussi, est une muse, et ce n'est pas un hasard si, tenant ses tablettes, elle figure aux côtés d'une allégorie de la Renommée sur le bas-relief qui orne, depuis 1798, la tribune du Palais-Bourbon. ▶

UN DRAMATURGE À REDÉCOUVRIR: FÉLIX PYAT

Fils d'un avocat royaliste, Félix Pyat prit quant à lui le parti de la République sociale, ce qui lui coûta au total vingt-neuf années de prison, sous plusieurs régimes. Né en 1810 à Vierzon, il fut député du Cher en 1848: les électeurs du «Berry rouge» le reconduisirent l'année suivante, à l'Assemblée nationale législative, en même temps qu'il était élu dans les départements de la Nièvre et de la Seine. Après la longue parenthèse du Second Empire, il fut réélu dans la Seine en 1871 puis, un an avant sa mort, devint député des Bouches-du-Rhône en 1888. Proudhon l'ayant traité d'«*aristocrate de la démocratie*», les deux hommes se battirent en duel pour cette expression au fond assez juste. La polémiste Séverine voyait en lui «*le dernier survivant du dandysme révolutionnaire*», rappelant que des républicains comme lui ou Eugène Sue «*trouvaient les femmes jolies, les corolles exquises, le vin généreux, la musique ensorcelante... et ils voulaient que chacun eût sa part de bonheur*

sous ce réchauffant soleil». À la mort de son père, Félix Pyat hérita la somme d'un million de francs-or, ce qui lui permit de se consacrer à l'émancipation du peuple par le théâtre. Auteur de mélodrames sociaux à succès – *Une Révolution d'autrefois, Le brigand et le philosophe, Les deux serruriers* –, ce franc-maçon anticlérical nous a aussi laissé un *Hymne à Marianne* en forme d'Ave Maria laïcisé:

Salut

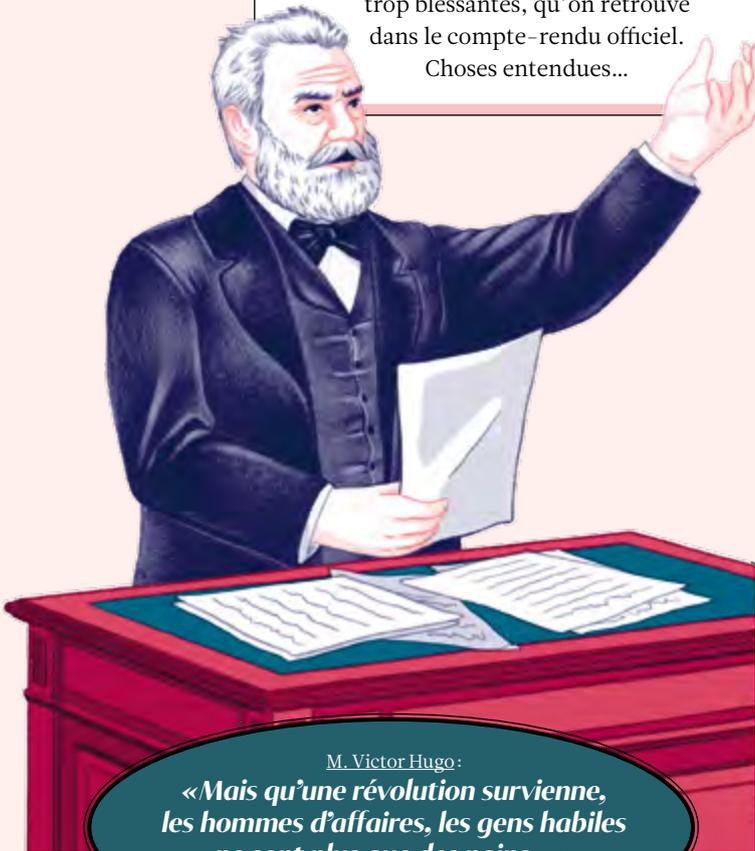
*Marianne pleine de force
Le peuple est avec toi
Le fruit de tes entrailles,
la République, est béni.
Sainte Marianne,
vierge de la Liberté,
Déliure-nous des rois
et des papes:
Ainsi soit-il!*



SA PIÈCE
LE CHIFFONNIER DE PARIS
LUI A SURVÉCU, PUISQU'ELLE
FUT ADAPTÉE AU CINÉMA.

VICTOR HUGO INSULTÉ

Les grands discours de Victor Hugo, que nous admirons aujourd'hui, étaient assez mal accueillis par ses collègues : le poète et dramaturge les écrivait à l'avance, les apprenait par cœur et les déclamaient comme au théâtre, ce qui amena ses adversaires politiques de le traiter de cabotin. Quand il publia ses discours, Hugo en retrancha certaines interruptions trop blessantes, qu'on retrouve dans le compte-rendu officiel. Choses entendues...



« C'est Jupiter faisant de la bouillie ! »

François-Joseph Ducoux, représentant de la Haute-Vienne, à l'Assemblée nationale législative, le 5 avril 1850.

« PORTEZ CELA À LA PORTE SAINT-MARTIN ! »

Voix à droite, à l'Assemblée nationale législative, le 5 avril 1850.

“
QUEL ABUS DE LA PAROLE!
”

Une voix à droite, à l'Assemblée nationale législative, le 5 avril 1850.

« Vous troublez les délibérations de l'Assemblée. – Assez ! assez ! »

Plusieurs membres, à l'Assemblée nationale législative, le 20 octobre 1849.

M. Victor Hugo :
« Mais qu'une révolution survienne, les hommes d'affaires, les gens habiles ne sont plus que des nains... »
(Sourires à droite.)

Assemblée nationale législative, le 5 avril 1850.

M. Boissié :
« Et les imbéciles sont des géants ! »
(Hilarité bruyante et prolongée.)
« Très bien ! très bien ! »
(Assentiment marqué à droite.)

Assemblée nationale législative, le 5 avril 1850.

M. Victor Hugo :
« On ne fait pas que de ces hommes positifs qui ne sont, après tout, que des hommes négatifs... »
(Explosion de rires à droite.)

Une voix :
QUEL PATHOS !

“

On devrait avoir le **droit de siffler** si on applaudit des choses comme celles-là.

”

Georges-Charles d'Anthès, Baron de Heeckeren, représentant du Haut-Rhin, à l'Assemblée nationale législative, le 17 juillet 1851.
Ennemi des génies littéraires, c'est le même Baron d'Anthès qui a tué Pouchkine en duel.

«Tous les comédiens ne sont pas au théâtre.»

Jules-Antoine Taschereau, représentant de l'Indre-et-Loire, à l'Assemblée nationale législative, le 21 mai 1850.

“
BIS!

” A droite, ironiquement, à l'Assemblée nationale législative, le 21 mai 1850.

M. le Président.
«**Laissez donc finir, pour l'amour de Dieu!**»
(On rit.)

M. Pierre-Louis Belin, représentant de la Drôme.

«**Laissez! laissez-le jouer sa pièce!**»

Georges-Charles d'Anthès, Baron de Heeckeren, représentant du Haut-Rhin, à l'Assemblée nationale législative, le 17 juillet 1851.

“
LA POPULARITÉ A SES MENDIANTS AUSSI.

” M. René-Alphonse Esnault de la Devansaye, représentant du Maine-et-Loire.

**ENVOYEZ
-LE À BICÈTRE**

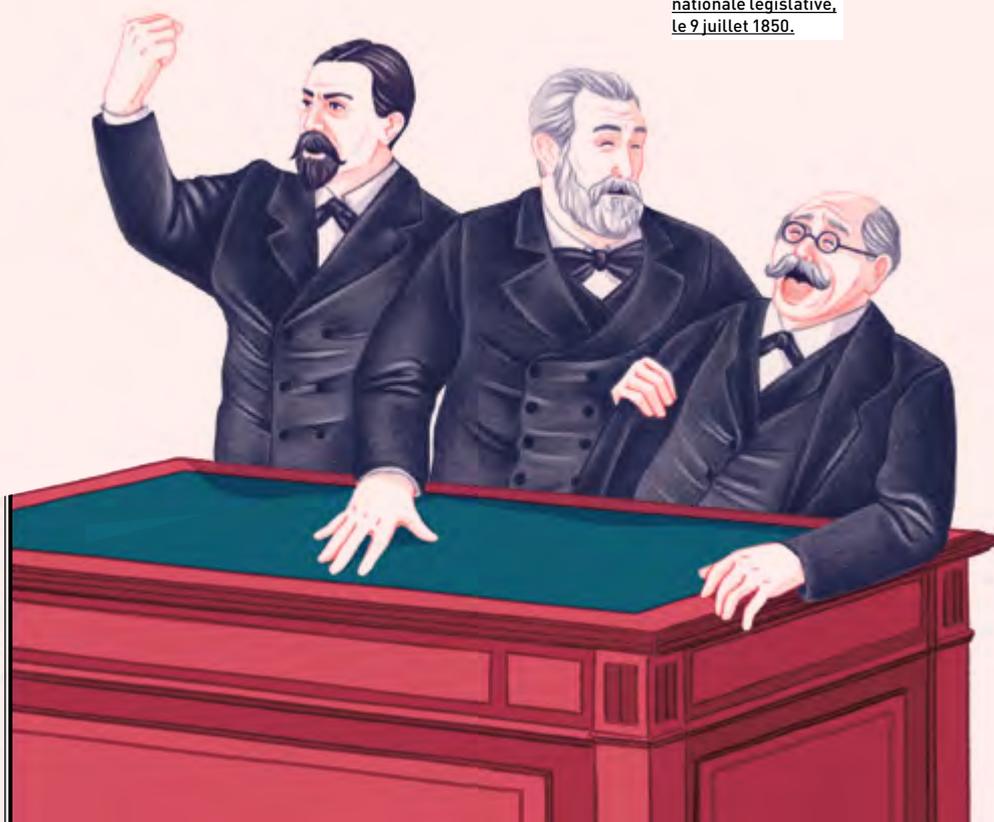
! Une voix à droite, à l'Assemblée nationale législative, le 9 juillet 1850.

«**C'est ennuyeux comme un mélodrame!**»

M. Jean-Jacques Béchard, représentant de la Drôme, à l'Assemblée nationale législative, le 18 juillet 1851.

M. Victor Hugo:
«**Vous le voyez, monsieur le Président, je suis sans cesse interrompu. Faites exécuter le règlement!**»

M. le Président:
«**Le règlement ne peut pas me donner la force d'empêcher de rire.**»



ET MALRAUX?

André Malraux ne brigua jamais aucun mandat électif : c'est comme ministre qu'il s'exprima dans les hémicycles de l'Assemblée nationale et du Sénat, pour défendre son budget mais aussi la liberté de création.

C'est ainsi que, le 27 octobre 1966, il combat un amendement de la majorité visant à réduire les crédits du théâtre de l'Odéon, « coupable » d'avoir monté *Les Paravents* de Jean Genet.

La liberté, Mesdames, Messieurs, n'a pas toujours les mains propres ; mais quand elle n'a pas les mains propres, avant de la passer par la fenêtre, il faut y regarder à deux fois. [...]

Si nous étions vraiment en face d'une pièce antifrançaise, un problème assez sérieux se poserait. Or, quiconque a lu cette pièce sait très bien qu'elle n'est pas antifrançaise. Elle est antihumaine. Elle est antitout.

Genet n'est pas plus antifrançais que Goya antiespagnol. Vous avez l'équivalent de la scène dont vous parlez dans les *Caprices*. Par conséquent, le véritable problème qui se pose ici – il a d'ailleurs été posé – c'est celui, comme vous l'avez appelé, de la "pourriture".

Ce que vous appelez de la pourriture n'est pas un accident. C'est ce au nom de quoi on a toujours arrêté ceux qu'on arrêtait. Je ne prétends nullement – je n'ai d'ailleurs pas à le prétendre – que M. Genet soit Baudelaire. S'il était Baudelaire, on ne le saurait pas. La preuve, c'est qu'on ne savait pas que Baudelaire était un génie. (Rires.)

Ce qui est certain, c'est que l'argument invoqué : "Cela blesse ma sensibilité, on doit donc l'interdire", est un argument déraisonnable. L'argument raisonnable est le suivant : "Cette pièce blesse votre sensibilité." N'allez pas acheter votre place au contrôle. On joue d'autres choses ailleurs. Il n'y a pas obligation. [...]

Si nous commençons à admettre le critère dont vous avez parlé, nous devons écarter la moitié de la peinture gothique française, car le grand retable de Grünewald a été peint pour les pestiférés. Nous devons aussi écarter la totalité de l'œuvre de Goya, ce qui sans doute n'est pas rien. [...]

Vous voulez avoir un droit de regard sur quelque chose qui ne relève pas de l'ordre de l'enfance délinquante, que je considère comme complètement différent. Vous voulez avoir un droit de regard sur ce que vous avez appelé la pourriture.

Baudelaire n'a pas été imprimé par l'Empereur Napoléon III, mais vous vous trouvez tout de même dans la situation de ceux qui condamnaient Baudelaire.

Il y a quelque chose de beaucoup plus profond qu'un débat dans cette enceinte, c'est de savoir où la poésie prend ses racines. Or, vous n'en savez rien et moi non plus et je reprends ce que j'ai déjà dit : "La liberté n'a pas toujours les mains propres, mais il faut choisir la liberté."

27.X.1966

LE GOUVERNEMENT
REPOUSSE
L'AMENDEMENT



**L'agence
de communication
d'influence
de référence**

EPOKA

L'AGENCE DE COMMUNICATION
CORPORATE, RH ET BTOB

www.epoka.fr
mlegendre@epoka.fr

UN HÉMICYCLE



© akg-images / Laurent Lecat

POUR DEUX ASSEMBLÉES

GROS PLAN SUR UNE ŒUVRE DE NOTRE PATRIMOINE. POUR CE NUMÉRO, THOMAS LEFEUVRE S'INTÉRESSE À LA TAPISSERIE INSPIRÉE DE LA FRESQUE DE RAPHAËL, *L'ÉCOLE D'ATHÈNES*, INSTALLÉE DERRIÈRE LE PERCHOIR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DEPUIS LE DÉBUT DE LA III^e RÉPUBLIQUE.

E

lle est si imposante qu'on ne la voit pas : derrière «le Perchoir», faisant face aux députés, se dresse depuis 1879 une immense tapisserie. Un hommage à *L'École d'Athènes*, l'une des célèbres fresques de Raphaël, qui orne la Chambre de la Signature du Palais apostolique à Rome, et qui met en scène les plus illustres penseurs de l'Antiquité. Une noble assemblée au centre de laquelle le génie italien a placé Platon et Aristote, censée inspirer la nôtre dans la quête d'une vérité.

C

ette tapisserie, réalisée par la manufacture royale des Gobelins à la fin du XVII^e siècle, appartenait aux collections du Mobilier national quand elle a été choisie pour orner l'Hémicycle du Palais Bourbon. Il s'agissait, à l'époque, d'une commande royale qui s'inscrivait dans une démarche courante : la reprise en tapisserie d'œuvres célèbres de la Renaissance italienne. Et la raison trouve quelques échos dans notre actualité : en 1683, à la mort de Colbert, Louvois, devenu surintendant des Bâtiments, Arts et Manufactures, eut l'idée en lieu et place de commandes de créations originales complètes, de copier les réalisations des grands maîtres du XVI^e siècle par souci... d'économie d'argent. La bonne gestion des deniers publics est un problème ancien à l'Assemblée ! Des économies qui ont d'ailleurs permis d'éviter la fermeture de la manufacture. On parlait alors du « Petit miracle Louvois ».

P

our ce faire, le ministre mobilisa les artistes de l'Académie de France à Rome, qui furent chargés de copier, entre autres, les œuvres de Raphaël au Vatican. Ces modèles, appelés « cartons », furent par la suite acheminés en France pour permettre la reprise des peintures en tapisseries au sein de la manufacture royale des Gobelins, mais aussi pour aider les artistes français à se familiariser avec l'art classique des grands maîtres de la Renaissance. Rappelons que l'Académie de France à Rome fut créée en 1666, époque à laquelle se développa cette science artistique du patrimoine italien.

Q

ui de mieux que le peintre Raphaël, alors unanimement admiré à l'époque pour son génie pictural, pour être choisi par le surintendant du roi pour cette commande ? Destinée originellement à l'usage du roi, cette pièce est faite de laine et de soie rehaussées de fils d'or et d'argent. Elle fut tissée entre 1683 et 1688, et fut frappée des armes du Royaume de France. Amusant surplomb signifiant aux actuels occupants les origines du lieu. Le lys des Bourbons n'a donc jamais tout à fait quitté le centre du pouvoir législatif !

L

a tapisserie, choisie en 1879 pour orner l'Hémicycle, est pliée en accordéon pour s'insérer dans l'espace trop étroit laissé vacant par une œuvre originale qui lui était destinée : le portrait de *Louis Philippe prêtant serment à la Charte constitutionnelle le 9 août 1830* (qui fut retiré à la proclamation de la République en 1848).

D

epuis mars 2018, la tapisserie de la salle des séances est en cours de restauration dans les ateliers du Mobilier national. Elle retrouvera sa place en début d'année 2020. ■



© Thomas SAMSON / AFP

Texte
THOMAS LEFEUVRE

Photographies
AGENCE FRANCE PRESSE

PORTIEZ DE L'OISE

(1765-1810)

Q

uand il naît à Beauvais, le 1^{er} mai 1765, le département de l'Oise n'existe pas encore. Mais Louis-François Portiez, qui deviendra «Portiez de l'Oise», va traverser une période de bouleversements et d'innovations. Il a vingt-quatre ans à la prise de la Bastille, et ses amis diront qu'il a pris part à l'événement. Aucun document ne le prouve, mais il a pu en être témoin.

À vingt-sept ans, il est élu député de l'Oise à la Convention, en septembre 1792. Il siège ensuite au Conseil des Cinq-cents puis au Tribunat. Il enseignera, par ailleurs, le droit et publiera le premier manuel de droit public, mais cette activité alimentaire ne le passionne guère : «*S'il faut en croire ses contemporains, son cours, très médiocre, aurait été l'objet de vives critiques*», rapporte Auguste Kuscinski dans son *Dictionnaire des Conventionnels*.



Portiez de l'Oise n'a rien d'un grand orateur ; il évite la tribune, mais se montre particulièrement actif partout où il y a de l'écrit, du papier, des documents : dans les comités, bien sûr, mais aussi dans les imprimeries où il prélève tout ce qu'on peut publier de politique et d'administratif. Car Portiez de l'Oise est un collectionneur compulsif qui va accumuler une documentation unique au monde sur la Révolution française : 472 volumes reliés de brochures et de pamphlets, et surtout 2351 affiches de toutes tendances, royalistes, girondines, jacobines, thermidoriennes, dont certaines n'existent plus qu'à un seul exemplaire connu.

À la mort de Portiez de l'Oise, sa veuve cherche à vendre la collection. Après de longues années de tractations, les précieux documents entrent en 1832 à la bibliothèque du Palais Bourbon. C'est là que Jean Jaurès les consultera pour rédiger son *Histoire socialiste de la Révolution française*. Et c'est grâce à ce « fonds Portiez de l'Oise », que l'Assemblée nationale peut organiser en ce moment l'exposition *La Révolution s'affiche*, du 21 septembre au 15 novembre.

Texte
BRUNO FULIGNI

LES LIVRES QUI INSPIRENT LES POLITIQUES

Textes
PASCALE TOURNIER
PASCAL BONNEFILLE

L'ESPRIT DE RÉACTION

PAR MARK LILLA
TRADUIT PAR HUBERT
DARBON

L'ÈRE DE LA NOSTALGIE POLITIQUE

L'intellectuel américain Mark Lilla avait défrayé la chronique il y a un an par son avertissement adressé à la gauche américaine. Obsédée par sa volonté de satisfaire les minorités, elle en aurait oublié l'horizon commun et perdu en route les classes populaires. Le coup de semonce était aussi valable pour la gauche française. Cette fois, le professeur de littérature à l'université de Columbia de New York s'attaque à une tendance de fond, l'esprit de réaction, qui semble animer bien des dirigeants politiques, tels que Donald Trump, Viktor Orbán, Vladimir Poutine...

Un esprit qui a peu fait jusqu'ici l'objet d'études approfondies, contrairement à celui du révolutionnaire. Et pourtant, l'Occident serait entré dans ce que les Allemands appellent le kulturpessimismus, le désespoir culturel. L'avenir ne serait plus la ligne d'horizon défendue par le politique et approuvée par bien des électeurs, mais le passé qui serait chéri, fantasmé. Et il s'agirait de le retrouver, tel un eldorado perdu.

En historien des idées tourné vers le temps long, Mark Lilla s'attache dans son ouvrage, principalement conçu à partir de longs articles publiés dans *The New York Review of Books*, à revenir aux sources intellectuelles de cette nostalgie en vogue. Il se concentre d'abord sur le parcours de trois intellectuels du début du XX^e siècle, et dont l'héritage continuerait de perdurer. Il s'agit de Franz Rosenzweig, Eric Voegelin et Leo Strauss. Tous trois ont essayé de déterminer quand a commencé le déclin intellectuel et politique.

Dans une seconde partie, toujours aussi érudite, il décrit les courants principaux héritiers de cette tradition et qui se déploient aussi à bien à droite qu'à gauche de l'échiquier. Il y a d'abord ce qu'il nomme le « théoconservatisme » présent aux États-Unis, mais qui pourrait trouver un prolongement dans le courant conservateur français post-manif pour tous. Puis il braque son projecteur sur des personnalités contemporaines, comme Alain Badiou et sa nostalgie du futur, Éric Zemmour et son esprit démagogue, Michel Houellebecq et sa critique de la liberté née avec les lumières, laquelle serait à l'origine de la déliquescence de la société.

Tout au long de sa démonstration, Mark Lilla ne cherche pas à prendre parti, il veut juste comprendre, démonter les ressorts d'une idéologie à multiples facettes et qui arrive à maturité, ce qui rend le propos convaincant

et très instructif. Il nous livre juste un avertissement, en rappelant que la nostalgie politique est capable de produire des révolutions, comme l'a montré l'entre-deux-guerres et que, surtout, son premier effet nocif est d'étouffer notre lucidité. Nous voilà prévenus.

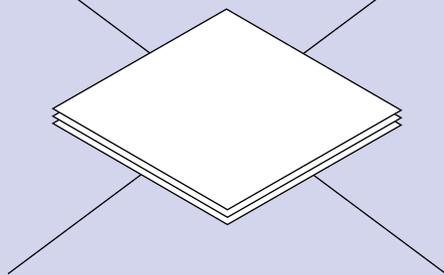
P. T.

L'ESPRIT DE RÉACTION,
LE PASSÉ N'EST PAS NOTRE AVENIR

ÉDITIONS DESCLÉE DE BROUWER,
PARIS, 2019

16,90 €





DE GAULLE

PAR JULIAN JACKSON
TRADUIT PAR MARIE-ANNE
DE BÉRU

LES DESSOUS D'UN CHEF

C'est sans doute la biographie événement. Celle qui honorera le mieux en 2020 le 50^e anniversaire de la mort du Général de Gaulle et le 80^e de l'appel du 18 juin 1940. Ni gaullaphobe, ni gaullophile, l'historien britannique Julian Jackson propose sur plus de 900 pages une plongée précise et passionnante dans la vie de cette figure politique hors norme, qui, comme le souligne l'auteur, a laissé son empreinte partout : sur les frontons des monuments, les plaques de rue... Jeunesse, exil à Londres, reconstruction de la France, traversée du désert, constitution de la V^e République, Algérie... Julian Jackson ne laisse aucune période de côté. Il multiplie les anecdotes, tout en prenant soin de donner souvent la parole à son sujet à travers ses écrits, ainsi qu'à ceux qui l'ont côtoyé. Le départ précipité pour Londres, le 17 juin 1940, est par exemple savoureux : de Gaulle écrit dans ses mémoires : « *Le départ eut lieu sans romantisme et sans difficulté* ». Le récit qu'en fait Edward Spears, le représentant en France de Churchill, est autrement plus rocambolesque et digne d'un roman d'espionnage. De Gaulle, qui affiche un visage livide jusqu'à son arrivée dans l'avion, a dû s'arrêter à plusieurs reprises en chemin pour brouiller les pistes.

L'avion était si petit qu'il a fallu accrocher les valises à l'extérieur avec une corde.

Mais l'un des intérêts premiers de cette biographie réside dans la capacité de Julian Jackson à révéler quelques fils rouges qui sous-tendent cette vie si intense. Sa position d'historien étranger porte un regard qui nous est singulier. Premier axe structurant de son itinéraire, qui le lie profondément au destin de la France : son patriotisme. « *Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France* », écrit-il dans ses mémoires de guerre. Julian Jackson évoque l'importance d'un intellectuel dans la construction de sa pensée. Plus que Charles Maurras, dont le nationalisme intégral trouve un écho favorable dans sa famille comme dans beaucoup d'autres familles françaises conservatrices de l'époque (à l'image de beaucoup de jeunes de la génération 1905), c'est Maurice Barrès, qui l'inspire, avec sa vision romantique et charnelle de l'Hexagone. « *Peut-être est-ce la musique de la prose barrésienne et la sensibilité de son patriotisme, qui ont le plus marqué de Gaulle, dont les carnets sont remplis des citations de son œuvre* », écrit l'auteur. Dans une lettre de 1954, rédigée à quelqu'un qui lui a envoyé un ouvrage de l'auteur du *Culte du moi*, de Gaulle écrit que Barrès n'a jamais cessé de l'enchanter. Jackson d'expliquer : « *Il est sensible, dit-il, à "cette espèce de déchirement de l'âme", si l'on veut de désespoir, qu'il a habillé d'une splendide désinvolture* ».

Le second élément structurant pourrait être résumé par la phrase empruntée

à Goethe et qui figure dans le livre de jeunesse du Général, *Le fil de l'épée* : « *Au commencement était le verbe ? Non, au commencement était l'action* ». Jamais de Gaulle ne s'est enfermé dans une idéologie, mais a toujours affirmé ses positions en fonction du contexte. Une attitude qui a désarçonné bien souvent ses interlocuteurs. Julian Jackson rappelle l'influence qu'ont exercé sur lui le philosophe Bergson et son concept d'élan vital : sans l'intuition, l'intelligence seule ne peut agir. Une approche de l'action qui explique son retournement pour l'Algérie, ou son changement de style dans les années 1960, qui a été autant dicté par sa volonté que par la situation économique. Ce qui fait dire à raison à Julian Jackson : « *Les Français créèrent de Gaulle autant qu'ils furent créés par lui* ».

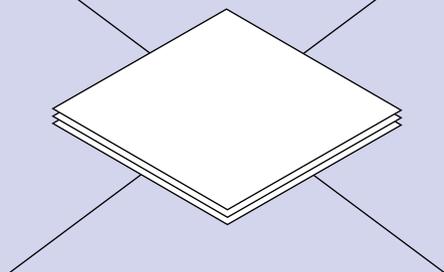
P. T.

DE GAULLE,
UNE CERTAINE IDÉE DE LA FRANCE

ÉDITIONS DU SEUIL
PARIS, 2019

27,90 €





LA FIN DE L'INDIVIDU

PAR GASPARD KÖENIG

LES INQUIÉTUDES D'UN PENSEUR DANS LE MONDE QUI VIENT

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, on ne cesse de répéter l'expression « *nouveau monde* », sans qu'un réel contenu y soit apporté. Avec l'ouvrage de Gaspard Köenig, c'est désormais chose faite. Un contour commence à se dessiner, et cela à cause de l'intelligence artificielle, qui, après Internet, va révolutionner nos vies et redéfinir profondément la place de l'individu. Pour nous le démontrer, le philosophe et président du laboratoire d'idées « *Génération libre* » n'a pas adopté la posture de l'intellectuel en chambre. Il a suivi la méthode de l'un de ses maîtres à penser, Alexis de Tocqueville : il a avalé toute la littérature scientifique puis a confronté les principes philosophiques d'Aristote, Descartes, Bachelard et consorts aux propos, découvertes et fantasmes de près de cent vingt-cinq start-uppers de la Silicon Valley, de Tel-Aviv ou de Pékin. D'une plume alerte, il restitue, ainsi au fil de ses rencontres, ses réflexions et ses interrogations sur le monde qui vient. Jamais ce geek d'un nouveau genre ne se place dans une attitude de technophobe, mais reste à sa place de philosophe. Tout au long de son livre

dense, il s'adresse à ses interlocuteurs avec en bandoulière ses questions : la machine va-t-elle dépasser l'homme ? Va-t-elle contrôler nos comportements et nos émotions ? La recherche du bien-être rendue possible par l'IA va-t-elle oblitérer notre libre arbitre et avec lui l'idéal kantien de l'autonomie du sujet ? En vantant l'innovation technologique, le libéralisme n'est-il pas finalement en train de creuser sa tombe ? Si son premier constat est glaçant – bien des investisseurs et des entrepreneurs n'ont pas conscience de l'impact social et politique de leurs avancées technologiques –, Gaspard Köenig apporte quelques éléments de réponse rassurants : parce que la machine, la plus sophistiquée soit-elle, n'a pas de corps, de sentiments et de sens commun, l'homme aura toujours un temps d'avance. Le robot ou le logiciel resteront cantonnés à leur rang d'artefacts faits de lignes de code. Présentée comme l'une des premières menaces, la disparition de l'emploi ne touchera que les métiers aux tâches qui ne nécessitent pas de bon sens. Mais ses motifs d'inquiétude restent nombreux. En cédant nos données, le spectre du Big Brother n'est pas si éloigné, comme le montre le dépassement de notre système international basé sur la souveraineté des états face aux Gafa. Plus pernicieux : si les machines sont capables de prévoir, de diriger nos comportements et qu'on les laisse faire au nom du principe d'utilité, quelle place pour notre liberté de pensée et d'action ? Une nouvelle servitude volontaire se mettrait en place.

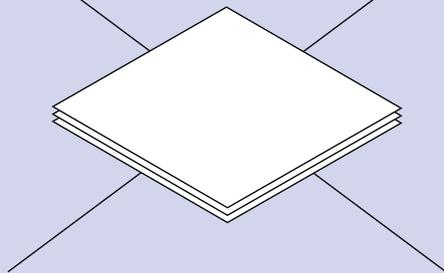
P. T.

LA FIN DE L'INDIVIDU,
VOYAGE D'UN PHILOSOPHE AU PAYS
DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

ÉDITIONS DE L'OBSERVATOIRE
PARIS, 2019

19€





L'ÉTRANGE CAPTURE

PAR LE GÉNÉRAL
MONTJEAN

1940 : UNE DÉFAITE PAS SI ÉTRANGE

« *Nous mourons tous inconnus* » : un certain commandant de Gaulle avait, en 1931, proposé au maréchal Pétain, élu à l'Académie française, de commencer ainsi l'éloge – exercice obligé – qu'il avait à prononcer de son illustre et détesté prédécesseur Ferdinand Foch. La proposition, trop flatteuse pour le concurrent redouté, fut évidemment retoquée. Et Philippe Pétain prononcera le discours rédigé par un colonel dont le nom n'est pas familier des manuels d'histoire : Pierre Montjean. Ce sont ses carnets de guerre, que ressuscitent aujourd'hui les éditions Pierre de Taillac, jeune et dynamique éditeur de la chose militaire. Ce document est passionnant à plus d'un titre. D'abord sur la diversité des destins humains : de Gaulle et Montjean sont deux officiers que seulement cinq années séparent, mais leur milieu (la bourgeoisie française), leur formation (ils sont tous deux saint-cyriens), leur famille (ils ont épousé deux femmes prénommées Yvonne), leur carrière même (puisqu'ils se retrouvent à servir en même temps Pétain) les rapprochent. Ils sont tous deux frappés par la terrible boucherie de 14 : la promotion de cyrards 1913, celle de Montjean, compte trois

cent vingt-trois morts pour la France sur une promotion de cinq cent trente-six. L'intérêt de cet ouvrage est surtout de montrer la psychologie d'un officier supérieur de l'armée française face à l'invasion allemande : et on est servi, non sans tristesse ! Ne confondons pas : nulle trace de trahison dans ces carnets mais une forme de défaitisme insidieux (dès le 15 mai – 5 jours après le début de l'offensive allemande –, Montjean pense déjà que tout est perdu !) et un style qu'il serait vraiment cruel de comparer avec les *Mémoires de guerre* de « l'autre » général. Ici, on verra plutôt une armée perdue, sans ordre précis et parfois contradictoires, affolée par la supériorité technique de l'adversaire. Et une vision des choses à mille lieues de celle du « grand » Charles. Le 10 mai, en effet, notre officier écrit : « *Allons ! C'est la bataille qui met fin à l'attente éternelle que nous subissons depuis plusieurs mois. Ma permission est fichue* ».

Les carnets, inédits à ce jour, de cet officier d'état-major de la 1^{re} armée (qui sera fait prisonnier le 29 mai... pour cinq longues années de détention en Allemagne) sont un témoignage direct de ce que Marc Bloch appela « *l'étrange défaite* ». À lire les propos de Pierre Montjean, ce mot « étrange » paraît pourtant expliqué de l'intérieur même.

On ne peut certes demander à tous les officiers d'une armée d'être des visionnaires, on ne peut reprocher aux combattants de 14 leur attachement, en 1940, au « vainqueur de Verdun », comme on allait le chanter dans *Maréchal nous voilà* (pour les années suivantes, on sera moins indulgent). Mais ces carnets nous font sentir à quel point, pour cette

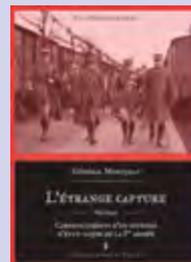
génération si courageuse de soldats du premier conflit mondial, le temps avait passé. Une rude leçon à retenir avec ces chefs militaires incompetents (au premier rang desquels le généralissime Maurice Gamelin) et usés (Philippe Pétain a 84 ans en 1940 !) face à des politiques qu'on se gardera de qualifier (Édouard Daladier en tête, qui fut entre 1932 et 1940... cinq ans ministre de la Défense nationale). De tout cela, Montjean, qui finira sa carrière comme ingénieur général, ne parle guère, tout entraîné qu'il est par ce maelström infernal qui vit, en quelques semaines, l'armée française défaite. Et qui ne peut penser que la chance de la France fut alors que « l'autre général », celui qui avait vu clair dans le « naufrage » qui atteignait Pétain, celui qui était détesté par les galonnés de tous poils, eut, lui, le courage de dire non ?

P. B.

GÉNÉRAL MONTJEAN, L'ÉTRANGE CAPTURE,
MAI 1940 : CARNETS INÉDITS D'UN OFFICIER
D'ÉTAT-MAJOR DE LA 1^{RE} ARMÉE

ÉDITIONS PIERRE DE TAILLAC
PARIS, 2019

16,90€



VOUS AVEZ LE DROIT D'AGIR POUR LA PLANÈTE AVEC VOTRE COMMUNE



Credits photo : GettyImage

Accélérateur de la transition énergétique

La Banque Postale vous accompagne dans vos projets de transition énergétique, en vous proposant des solutions de financement adaptées, pour mieux répondre aux enjeux environnementaux.

labanquepostale.fr/collectivites.html



BANQUE ET CITOYENNE

Après étude et acceptation de votre dossier par La Banque Postale.

La Banque Postale – S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance – Capital social 4 046 407 595 € – 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 – RCS Paris n°421100 645 – ORIAS n° 07 023 424

LISEZ, SOUTENEZ L'HÉMICYCLE!

**L'HÉMICYCLE EST UNE REVUE TRIMESTRIELLE INDÉPENDANTE.
100 PAGES D'ANALYSES, D'ENTRETIENS, D'HISTOIRES
ET D'HISTOIRE. L'AMBITION DE NOS PLUMES EXPERTES :
DÉCRYPTER UN MONDE DEVENU DE PLUS EN PLUS COMPLEXE,
EXPLORER LES NOUVEAUX SENS DE LA POLITIQUE,
RACONTER LES COMBATS DES FEMMES ET DES HOMMES
QUI S'ENGAGENT, APPORTER UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE
SUR NOTRE ÉPOQUE.**

Pour lire *L'Hémicycle*, il vous suffit de vous abonner.

Pour soutenir *L'Hémicycle*,
profitez de notre offre multi-abonnements!

Dans tous les cas: merci de votre attention
et de votre appui. Ils sont très précieux pour nous...

Abonnement d'un an (quatre numéros): **60 euros**

Par abonnement supplémentaire: **50 euros**

(tarifs valables en France et à l'étranger ; port offert)

Règlement à adresser à :

**ÉDITIONS DES GRANDS-CHAMPS,
48 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris**

ou sur :

www.lhemicycle.com

 : @lhemicycle

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



STÉPHANE
BERN

*Parrain de
la fondation
Essonne
Mécénat*



Faites un don
pour soutenir
le patrimoine essonnien

FONDATION
ESSONNE
MÉCÉNAT

Sout l'égale de la Fondation du patrimoine

FONDATION



du
PATRIMOINE

Plus d'informations sur

essonne-mecenas.org

**L'HÉMICYCLE EST UNE REVUE TRIMESTRIELLE INDÉPENDANTE.
100 PAGES D'ANALYSES, D'ENTRETIENS, D'HISTOIRES
ET D'HISTOIRE. SES AMBITIONS: DÉCRYPTER UN MONDE
DEVENU DE PLUS EN PLUS COMPLEXE, EXPLORER
LES NOUVEAUX SENS DE LA POLITIQUE, RACONTER
LES COMBATS DES FEMMES ET DES HOMMES QUI S'ENGAGENT,
APPORTER UNE PERSPECTIVE HISTORIQUE SUR NOTRE ÉPOQUE.**